

République Tunisienne
Ministère du Commerce et Développement des Exportations

Unité de gestion du budget par objectifs

**LE PROJET ANNUEL DE
PERFORMANCE DE LA MISSION DU
COMMERCE ET DEVELOPPEMENT DES
EXPORTATIONS
POUR L'ANNEE 2021**

Traduction française élaborée dans le cadre du projet d'appui aux réformes budgétaire et comptable mis en œuvre par Expertise France et financé par l'Union Européenne. La version arabe officielle fait foi.

Sommaire

I. PREMIER CHAPITRE : Présentation générale de la mission

1. Présentation de la stratégie de la mission commerce et développement des exportations
2. Présentation des programmes de la mission du commerce et développement des exportations
3. Présentation des objectifs et indicateurs de performance de la mission du commerce et développement des exportations
4. Budget et programmation des dépenses de la mission du commerce et développement des exportations à moyen terme

II. DEUXIEME CHAPITRE : Présentation des programmes de la mission commerce et développement des exportations :

I. le programme du commerce intérieur

1. Présentation du programme et sa stratégie
2. Objectifs et indicateurs de performance du programme
3. Dépenses du programme

II. le programme du commerce extérieur

1. Présentation du programme et sa stratégie
2. Objectifs et indicateurs de performance du programme
3. Dépenses du programme

III. Le programme de pilotage et d'appui

1. Présentation du programme et sa stratégie
2. Objectifs et indicateurs de performance du programme
3. Dépenses du programme

Annexes

1. Fiches d'indicateurs de performance des programmes de la mission commerce et développement des exportations
2. Fiches des opérateurs publics intervenants au programme de la mission commerce et développement des exportations

Chapitre Premier :

**Présentation générale de la mission
commerce et développement des
exportations**

1. Présentation de la stratégie de la mission

La stratégie nationale dans le domaine du commerce et développement des exportations vise à assurer l'efficacité du secteur, à le mettre au service du développement, ainsi qu'à renforcer son intégration dans l'économie mondiale tout en préservant l'intérêt national et à améliorer l'image de la Tunisie dans la communauté internationale des affaires.

Les orientations au niveau du **commerce intérieur** reposent principalement sur la garantie du fonctionnement du marché, la maîtrise des prix, le renforcement de la protection des consommateurs, la contribution à la promotion de la croissance économique et le développement du tissu commercial et artisanal, notamment à travers :

- La Contribution au maintien du pouvoir d'achat du consommateur par le contrôle des prix, la rationalisation des augmentations des prix des produits homologués, l'intervention et le suivi en cas d'augmentation illégale.
- La Mise en œuvre de la politique de compensation des matières de base et veiller à ce qu' ils soit dirigée vers ceux qui le méritent.
- La Contribution au maintien d'un climat des affaires qui stimule l'initiative en réduisant les pratiques anticoncurrentielles et illégales.
- La poursuite de la réalisation du programme de mise à niveau des circuits de distribution et la modernisation du commerce , tout en garantissant l'équilibre entre le petit et le grand commerce.

Au niveau du **commerce extérieur**, la stratégie nationale vise notamment à :

- Promouvoir le développement des exportations et soutenir l'intégration dans l'économie mondiale.
- Diversifier la base de la production exportable.
- Elargir la base des exportateurs, développer des programmes de soutien et les orienter vers des secteurs porteurs à forte valeur ajoutée, notamment les services
- Moderniser les politiques promotionnelles et avancer dans le programme visant à faciliter les procédures du commerce extérieur.

Et au niveau du **commerce électronique et de l'économie immatérielle**, la stratégie du ministère vise à :

- Faciliter l'intégration du tissu économique national dans l'économie numérique mondiale à travers un climat approprié pour développer les activités commerciales en ligne et augmenter le nombre de sites Web commerciaux de produits et de services.

En effet les études et recherches mondiales montrent que le commerce électronique est devenu, pour les pays en développement, une nécessité extrême, et ce, pour accroître leur contribution au commerce mondial et développer leurs secteurs productifs nationaux d'une part et pour saisir les opportunités accrues offertes par ce type de commerce pour augmenter leurs taux de croissance économique d'autre part.

Dans le cadre de la consécration du principe de l'égalité et de l'équivalence des chances entre les sexes et les différentes catégories sociales, dans l'article 18 de la nouvelle loi organique du budget n°2019- 15 du 13 février 2019 qui stipule que « (...)Le chef de programme veille à la préparation du budget suivant des objectifs et d'indicateurs garantissant l'équité et l'égalité des chances entre les femmes et les hommes, et d'une manière générale entre Les différentes catégories sociales sans discrimination et qui feront l'objet d'une évaluation sur cette base ».

Considérant que le budget sensible à l'égalité et à l'équivalence des chances(BSEEC) est un outil qui permet d'affecter les crédits de manière à promouvoir l'égalité entre les sexes et les différentes catégories sociales ainsi que le développement inclusif, le Ministère du Commerce et de développement des exportations a défini des objectifs et des indicateurs à cet effet qu'il œuvrera à les atteindre.

En effet, l'intégration de l'approche de l'équité et l'égalité des chances entre les sexes et les différentes catégories sociales, dans le budget de la mission du commerce et développement des exportations, se décline de l'engagement de l'État tunisien à intégrer cette approche, qui s'est manifesté à plusieurs reprises (la constitution - les accords - les lois ...) et ce pour réduire les disparités de genre existantes dans le but de réaliser l'autonomisation économique des femmes dans le secteur commercial.

Il convient de noter dans ce contexte que, selon le rapport de 2015 sur les inégalités entre les deux sexes (Rapport Profil National Genre), la Tunisie est classée 127e sur 145 pays en termes d'égalité des genres, 133e dans le domaine de la participation économique et de la création d'opportunités d'emploi, et 69e dans le domaine de la participation politique. Par ailleurs, le taux de participation des femmes dans la vie économique ne dépasse pas 25%, et le pourcentage de femmes cheffes d'entreprises enregistrées dans l'UTICA (l'Union tunisienne de l'industrie du commerce et

de l'artisanat) ne dépasse pas 6,5% contre 93,5% pour les hommes, tandis que le pourcentage de petites entreprises qui sont dirigées par des femmes ne dépasse pas 16,3%.

De plus, L'étude sur la réalité et les perspectives de l'emploi et de l'investissement dans le secteur commercial pour l'année 2014 montre l'existence d'une disparité entre les sexes au niveau de l'emploi dans le secteur puisque le pourcentage d'hommes employés représente 83% de l'emploi total dans le secteur commercial.

Nous trouvons parmi les causes les plus importantes de la disparité entre les sexes le manque de financement et l'incapacité des femmes entrepreneurs à bénéficier des privilèges approuvés dans le cadre des programmes nationaux d'appui à la création des entreprises, en plus de la tendance des femmes cheffes d'entreprise de se tourner que vers le marché local ,car le pourcentage des femmes qui exportent leurs produits ne dépasse pas 35,5%.

Afin d'éviter ces disparités, la stratégie qui sera adoptée visera à soutenir la présence des femmes dans le secteur commercial en renforçant l'autonomisation économique des femmes au niveau des programmes stratégiques pour la mission commerce et développement des exportations :

- **Au niveau du programme commerce intérieur** : Fixer un objectif stratégique qui concerne "la contribution des petits artisans à l'amélioration des opportunités économiques pour les deux sexes" par l'adoption comme indicateur la proportion de femmes artisanes inscrites au registre des artisans annuellement.
- **Au niveau du programme commerce extérieur** : Continuer à soutenir la compétitivité des entreprises dirigées par des femmes, que ce soit par le renforcement du soutien des Femmes chefs d'entreprise à tirer profit des programmes d'appui (Export +) ou par le renforcement de leur présence dans des manifestations et les foires à l'étranger.
- **Au niveau du programme de pilotage et appui** : Fixer un indicateur visant à promouvoir la participation des femmes aux sessions de formation organisées par le ministère.

2. Présentation des programmes de la mission

Selon la démarche de la gestion du budget par objectifs, la mission commerce et développement des exportations se décline en deux programmes opérationnels traduisant les politiques générales du ministère et d'un programme de pilotage et d'appui :

- **Programme n ° 1 : Commerce intérieur**
- **Programme n ° 2 : Commerce extérieur**
- **Programme n ° 9 : pilotage et appui**

Structures du ministère selon les programmes et les sous programmes



3. Présentation des objectifs et des indicateurs de performance de la mission commerce et développement des exportations

Tableau 1 :
Récapitulatif des objectifs de la mission commerce et développement des exportations et des indicateurs de performance

Programme	Objectifs	Indicateurs de performance
Programme n °1 : Commerce intérieur	Objectif 1-1-1 : Assurer un marché équilibré et loyal et renforcer la protection du consommateur	Indicateur 1-1-1-1 : Taux de couverture du marché en agents de contrôle économique Indicateur 1-1-1-2 : Le nombre des activités de recherche, d'information et de sensibilisation dans le domaine de la consommation
	Objectif 1-1-2 : Gérer les dépenses de compensation et les orienter vers ceux qui y sont éligibles	Indicateur 1-1-2-1 : Les quantités consommées des biens subventionnés
	Objectif 1-1-3 : Contribuer à la modernisation du commerce, assurer les équilibres et renforcer les opportunités économiques pour les deux sexes	Indicateur 1-1-3-1 : Pourcentage de femmes artisanes inscrites au registre des artisans annuellement
Programme n 2 : Commerce extérieur	Objectif 2-1-1 : Développer les échanges extérieurs et approfondir l'intégration économique et commerciale	Indicateur 2-1-1-1 : Évolution du taux des échanges commerciaux avec les pays avec lesquels la Tunisie a conclu des accords de libre-échange par rapport au volume total des échanges commerciaux
		Indicateur 2.1.1.2 : Taux de diversification des exportations en termes de produits et de destinations
		Indicateur 2-1-1-3 : Pourcentage des femmes cheffes d'entreprises bénéficiant du programme d'appui à l'exportation dans le cadre du programme Export + Indicateur 2-1-1-4 : Pourcentage de femmes cheffes d'entreprise participant à des foires et manifestations à l'étranger
	Objectif 2-1-2 : Protéger le produit national et défendre les exportations	Indicateur 2-1-2-1 : Taux d'avancement dans la mise en place du dispositif d'enquête dans le domaine de la défense commerciale

		Indicateur 2-1-2-2 : Pourcentage de requêtes relatives à la protection commerciale par rapport à la totalité des requêtes
Programme n °9 : pilote et appui	Objectif 9-1-1 : Renforcer les compétences du personnel	indicateurs9-1-1-1 : Taux de bénéficiaire de la formation Indicateurs 9-1-1-2 : Pourcentage de femmes bénéficiaires de la formation
	Objectif 9-1-2 : Améliorer la gestion des ressources financières	Indicateur 9-1-2-1 : La consommation moyenne de carburant des voitures du service
	Objectif 9-1-3 : Appuyer l'intégration dans l'administration électronique Soutenir l'engagement dans l'administration communicative	Indicateur9-1-3-1 : Taux de couverture des besoins en équipements informatiques
		Indicateur9-1-3-2 : Couverture fonctionnelle du système d'information
	Objectif 9-1-4 : Opérationnaliser les procédures de réforme administratives et amélioration des relations entre l'administration et le citoyen	Indicateur9-1-4-1 : Taux d'avancement de l'exécution du programme d'amélioration de l'accueil
	Objectif 9-1-5 : développer l'activité du commerce électronique	Indicateur9-1-5-1 : Taux d'évolution du nombre de site du commerce électronique
Indicateur9-1-5-2 : Taux d'évolution de la valeur des transactions commerciales électroniques		

4. Le budget et la programmation des dépenses de la mission commerce et développement des exportations à moyen terme

4.1. Présentation du budget de la mission commerce et développement des exportations pour l'année 2021 :

Conformément à la Loi organique du budget n° 15 de 2019 et aux directives de la circulaire du Chef du Gouvernement n° 16 du 14 mai 2020 relatif à la préparation du budget de l'état pour l'année 2021, le projet de budget du ministère pour l'année 2021 a été préparé selon la démarche programmatique. Le total des allocations proposées pour le budget de la mission commerce et développement des exportations pour l'année 2021 a été fixé à environ de 2605,500 MD contre 2003,703 MD de crédits alloués dans la loi de finances de l'année 2020, soit un taux d'évolution de 30% (+ 601,793 MD).

Les estimations des crédits proposés pour la compensation des produits de base s'élèvent à 92,11% des estimations totales des dépenses du Ministère pour l'année 2021, il a été proposé d'allouer des crédits aux environs de 2400 MD pour subventionner les produits de base au cours de l'année 2021 contre 1800 MD crédits alloués dans la loi de finances de l'année 2020, soit un taux d'évolution de 33,3%.

Les céréales représentent 75,17% des dépenses totales de compensation des produits de base pour un montant de l'ordre de 1804 MD, suivies de l'huile végétale à 290 MD (12,08%), du lait (demi-écrémé) à 205 MD (8,54%), ensuite les pâtes alimentaires d'un montant de 86 MD (3,58%), le sucre à 10 MD (0,42%) et enfin le papier scolaire à 5 MD (0,21%).

Le budget du Ministère du Commerce et développement des exportations pour l'année 2021 compte non tenu des dépenses destinées à la compensation aux produits de base est estimé à 205,5 MD contre 203,707 MD alloués dans la loi de finances pour l'année 2020 (sans compter les dépenses de compensation des produits de base), soit une augmentation d'environ 0,88% (1,793 MD).

Les crédits alloués à la rémunération représentent environ 23,42% du total des estimations des dépenses de la mission (sans compter les dépenses de compensation des biens de base), soit 48,130 MD et qui ont connu une évolution de 0,89% par rapport à 2020 (47,700 MD), alors que le pourcentage des crédits alloués aux dépenses de fonctionnement n'a pas dépassé 5,73% (11.770 MD) des dépenses totales, (sans compter les dépenses de compensation des produits de première nécessité). Ces crédits ont connu une évolution de 27,28% par rapport à 2020 (8,5 MD).

Les dépenses d'intervention publique ont connu une baisse de 0,78% (140.289MD) par rapport au budget de l'année 2020 (141,384 MD) ce qui représente 68,27% des dépenses totales (sans compter les dépenses de compensation des biens de base).

Les crédits alloués à l'investissement ont connu également une baisse de 1,312 MD (27,27%) soit des crédits alloués d'une valeur de 4,811MD contre 6,123 MD ont été alloués au titre de la loi de finances de l'année 2020,

Le programme commerce intérieur représente 93,78% (92% en 2020) du total des prévisions du budget de la mission pour l'année 2021 et ce en raison du volume des dépenses d'intervention publique représentées principalement par la compensation des produits de base (2400 MD, qui représente environ 92,11% du total des prévisions des dépenses du Ministère pour l'année 2021).

Les crédits proposés pour le Programme commerce extérieur représentent 5,8 % (7,4% pour l'année 2020) du total des dépenses du budget de la mission pour l'année 2021, suivies du programme pilotage et appui avec un pourcentage de 0,42% (0,6% en 2020).

Le budget de la mission commerce et développement des exportations (sans considérer les dépenses de compensation des produits de base (2400 MD) est réparti entre ses programmes selon les pourcentages suivants :

- **Programme commerce extérieur** : 73,48% (73, 1% en 2020).
- **Programme commerce intérieur** : 21.17% (21, 3% en 2020).
- **Programme pilotage et appui** : 5,35% (5,6% en 2020).

Tableau 2 :

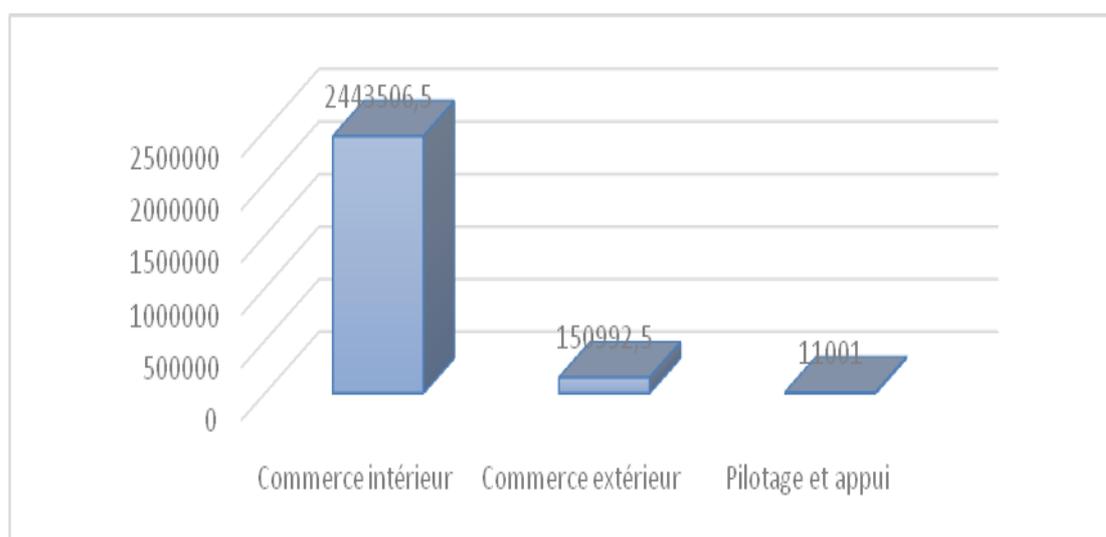
Répartition du budget de la mission pour l'année 2021 selon les programmes et la nature de la dépense (Crédits de paiement)

Unité : mille dinars

Parties/ programmes	Dépenses de rémunération	Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'intervention	Dépenses d'investissement	Dépenses des opérations financières	Total
programme1:commerce intérieur	31390.000	6500.500	2404804.000	812.000	-	2443506.500
programme 2:commerce extérieur	11120.000	2711.500	135907.000	1254.000	-	150992.500
programme 9:pilotage et appui	5620.000	2558.000	78.000	2745.000	-	11001.000
Total	48130.000	11770.000	2540789.000	4811.000	-	2605500.000

Graphique 1 :

Répartition du budget de la mission du Commerce et développement des exportations pour l'année 2021 selon les programmes (crédits de paiement)



4.2. Présentation du cadre de dépenses à moyen terme (2021-2023) de la mission :

Tableau 3 :

Cadre de dépenses à moyen terme (2021-2023) de la mission, répartition selon la nature de la dépense (crédits de paiement)

Unité : mille dinars

Libellé	Réalisation 2017	Réalisation 2018	Réalisation 2019	LF2020	Prévision 2021	Prévision 2022	Prévision 2023
Dépenses de rémunération	35365.211	35335.632	40744.922	47700.000	48130.000	49745.000	51403.000
Dépenses de fonctionnement	7233.440	7073.602	9240.968	8500.000	11770.000	13043.000	14150.000
Dépenses d'intervention	1518711.293	1792145.303	1903797.878	1941384.000	2540789.000	2551928.000	2556552.000
Dépenses d'investissement	689.657	1134.938	2077.697	5623.000	4811.000	5284.000	4895.000
Dépenses des opérations financières	0	0	0	0	0	0	0
autres dépenses	0	0	0	0	0	0	0
Total hors ressources propres des établissements	1561999.601	1835689.475	1955861.465	2003707.000	2605500.000	2620000.000	2627000.000

Tableau 4 :

Cadre de dépenses à moyen terme (2021-2023), de la mission commerce et développement des exportations répartition selon les programmes (crédits de paiement)

Unité : mille dinars

Libellé	Réalisation 2017	réalisation 2018	Réalisation 2019	LF2020	prévision 2021	prévision 2022	prévision 2023
programme1 commerce intérieur	1519761.311	1777897.194	1829686.683	1843201.200	2443506.500	2464297.000	2475798.000
programme 2: commerce extérieur	total hors ressources propres des établissements	34762.634	50323.708	116333.646	148919.200	150992.500	143077.000
	total y compris ressources propres des établissements	36102.634	52224.708	118533.646	151419.200	153792.500	140287.000
programme9 pilotage et appui	7475.656	7468.573	9841.136	11586.000	11001.000	12626.000	13915.000
total hors ressources propres des établissements	1561999.601	1835689.475	1955861.465	2003707.000	2605500.000	2620000.000	2627000.000

DEUXIEME CHAPITRE :

Présentation des programmes de la mission

Programme commerce intérieur

Responsable du programme

« Madame Karima Hammami » directrice générale de la qualité, du commerce intérieur, de l'artisanat et des services

Elle a pris ses fonctions à partir du 04 octobre 2018

1. Introduction et stratégie du programme :

1.1. Carte du programme commerce intérieur

La carte du programme commerce intérieur comprend 25 sous-programmes et 28 unités opérationnelles comme suit :

- Un sous-programme central comprenant 4 unités opérationnelles
- 24 sous –programmes régionaux, chaque sous-programme comprend une unité opérationnelle.
- 06 opérateurs publics.

Sous-programme central Commerce intérieur

Les unités opérationnelles

Unité opérationnelle 1

- 1-Direction générale du concurrence et des enquêtes économiques
- 2-Direction générale de la qualité du commerce intérieur, de l'artisanat et des services
- 3-Unité de gestion par objectifs pour La mise à niveau des circuits de distribu

Unité operationnelle2

- 1-Unité de subvention produits-de base

Unité opérationnelle 3

- 1-le conseil de la concurrence

Unité opérationnelle 4

- 1-L'institut national de la consommation

Les opérateurs publics

Office de Commerce de la Tunisie OCT

Société des Marchés de Gros SOTUMAG

Société Ellouhoum

Société de la Foire de Nabeul

Société des Marchés de production du centre(SOMAPROC)

Agence Nationale de la Métrologie

Unités opérationnelles	Sous- programmes
Direction régionale de commerce de Tunis	Sous-programme régional commerce intérieur 1-2-Tunis
Direction régionale de commerce de l'Ariana	Sous-programme régional commerce intérieur 1-3-Ariana
Direction régionale de commerce de Ben Arous	Sous-programme régional commerce intérieur 1-4-Ben Arous
Direction régionale de commerce de Manouba	Sous-programme régional commerce intérieur 1-5-Manouba
Direction régionale de commerce de Bizerte	Sous-programme régional commerce intérieur 1-6-Bizert
Direction régionale de commerce de Nabeul	Sous-programme régional commerce intérieur 1-7-Nabeul
Direction régionale de commerce de Beja	Sous-programme régional commerce intérieur 1-8-Beja
Direction régionale de commerce de Jendouba	Sous-programme régional commerce intérieur 1-9-Jendouba
Direction régionale de commerce du Kef	Sous-programme régional commerce intérieur 1-A-Kef
Direction régionale de commerce de Zaghouan	Sous-programme régional commerce intérieur 1-B-Zaghouan
Direction régionale de commerce de Siliana	Sous-programme régional commerce intérieur 1-C-Siliana
Direction régionale de commerce de Kairouan	Sous-programme régional commerce intérieur 1-D-Kairouan
Direction régionale de commerce de kaserine	Sous-programme régional commerce intérieur 1-E-Kasserine
Direction régionale de commerce de Gafsa	Sous-programme régional commerce intérieur 1-F-Gafsa
Direction régionale de commerce de Sidi Bouzid	Sous-programme régional commerce intérieur 1-G-SidiBouzid
Direction régionale de commerce de Sfax	Sous-programme régional commerce intérieur 1-H-Sfax
Direction régionale de commerce de Mahdia	Sous-programme régional commerce intérieur 1-I-Mahdia
Direction régionale de commerce de Monastir	Sous-programme régional commerce intérieur 1-J-Monastir
Direction régionale de commerce de Sousse	Sous-programme régional commerce intérieur 1-K-Sousse
Direction régionale de commerce de Gabes	Sous-programme régional commerce intérieur 1-L-Gabes
Direction régionale de commerce de Mednine	Sous-programme régional commerce intérieur 1-M-Mednine
Direction régionale de commerce de Tataouine	Sous-programme régional commerce intérieur 1-N-Tataouine
Direction régionale de commerce de Tozeur	Sous-programme régional commerce intérieur 1-O-Tozeur
Direction régionale de commerce de Kebili	Sous-programme régional commerce intérieur 1-P-Kebili

1.2. La stratégie du programme du commerce intérieur

La stratégie du programme commerce intérieur concerne d'une manière générale la régulation du marché :

- Assurer la régularité de l'approvisionnement et surveiller la transparence des transactions commerciales afin de garantir le respect des prix et des marges, fixés
- Rationaliser les dépenses de compensation et l'orienter vers ceux qui sont éligibles,
- Renforcer le contrôle pour lutter contre différents pratiques anticoncurrentiels et protéger les intérêts économiques du consommateur et assurer sa protection, en plus de la mise à niveau des circuits de distribution et l'organisation de certaines activités commerciales

Pour consacrer les principes énoncés dans la constitution en matière d'équité et d'égalité et en matière de genre, en particulier l'article 46 de celle-ci, , les dispositions de l'article 18 de La loi organique du budget .ainsi que la concrétisation de l'un des objectifs de développement durable t relatif à la réalisation de l'égalité des sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et les filles et la garantie de l'égalité des droits aux ressources économiques, un nouveau objectif stratégique à été intégré consistant à contribuer au développement du tissu commercial et à l'amélioration des opportunités économiques pour les deux sexes.

La stratégie du programme commerce intérieur repose sur les axes stratégiques suivants :

-Assurer le fonctionnement normal du marché, contrôler les prix et promouvoir la protection des consommateurs à travers :

- le suivi de la régularité d'approvisionnement du pays en matières sensibles en s'appuyant sur la production nationale et intervenir en cas d'enregistrement de pénurie,
- La Contribution à la préservation du pouvoir d'achat des consommateurs en maîtrisant les prix et en rationalisant les augmentations des produits homologués et en intervenant et en assurant le suivi en cas d'augmentation illégale.
- Mettre en œuvre la politique de compensation des produits de base en veillant à ce qu'elle soit orientée à ceux qui sont éligibles,
- La Contribution au maintien d'un climat des affaires qui stimule l'initiative et qui réduit les pratiques anticoncurrentielles et illégales.
- Renforcer le système de protection et de sensibilisation des consommateurs.

-Contribuer à la promotion de la croissance économique et au développement du tissu commercial et professionnel à travers :

- La poursuite de l'exécution et du suivi du programme de mise à niveau des circuits de distribution.
- La modernisation du commerce tout en assurant un équilibre entre le petit et le grand commerce.
- La contribution des petits artisans pour accroître les opportunités économiques pour les deux sexes.

2. Objectifs et indicateurs de performance du programme :

2.1. Présentation des objectifs et des indicateurs de performance du programme :

Le programme de commerce intérieur comprend trois objectifs stratégiques et quatre indicateurs pour mesurer la performance :

Objectifs	Indicateurs de performance
Objectif 1-1-1 : Assurer un marché équilibré et loyal renforcer la protection des consommateurs	Indicateur 1-1 1-1 : Taux de couverture du marché par en agent de contrôle économique Indicateur 1-1-1-2 : Le nombre des activités de recherche, d'information et de sensibilisation dans le domaine de la consommation
Objectif 1-1-2 : Gérer les dépenses de compensation et les orienter vers ceux qui y sont éligibles	Indicateur 1-1-2-1 : Les quantités Consommées des produits subventionnés
Objectif 1-1-3 : Contribuer à la modernisation du commerce, assurer l'équilibre et renforcer les opportunités économiques pour les deux sexes	Indicateur 1-3-1-1 : Pourcentage des femmes artisanes inscrites au registre des artisans annuellement.

2.1.1. Objectif 1-1-1: Assurer un marché équilibré et loyal et renforcer la protection des consommateurs :

Cet objectif concerne à :

- Contribuer au maintien du pouvoir d'achat des consommateurs en contrôlant les prix en rationalisant les augmentations des produits homologués et en interférant et en assurant le suivi en cas d'augmentation illégale.
- Poursuivre la politique de compensation des produits de base et les orienter vers ceux qui sont éligibles,
- Contribuer à la purification du climat des affaires des pratiques anticoncurrentielles et illégales,
- Renforcer la protection des consommateurs a travers :
 - ✓ L'amélioration de la performance de mécanisme du contrôle économique et sa présence sur le marché et
 - ✓ En œuvrant à la sensibilisation du consommateur à travers l'établissement d'un système de consommation responsable et durable en préparant un plan de communication qui comprend des axes scientifiques, techniques et juridiques liés à la question de la consommation.
 - ✓ L'adoption des technologies modernes pour cibler tous les consommateurs potentiels.
 - ✓ La conclusion d'accords avec les organisations de la société civile et les structures nationales et internationales actives et efficaces en matière de consommation.

Tableau n ° 2 :

Série chronologique des indicateurs de l'Objectif 1-1-1 Assurer un marché équilibré et loyal et renforcer la protection des consommateurs

Indicateurs de performance de l'objectif	de l'unité	Réalizations			2020	Prévisions		
		2017	2018	2019		2021	2022	2023
L'indicateur 1.1.1.1 : Taux de- couverture du marché par les agents de contrôle économique	pourcentage	53	61.98	60	61	65	68	70
Indicateur1-1-1-2: Activités de recherche, d'information et de sensibilisation dans le domaine de la consommation	Nombre	140	127.5	93	82.5	92.2	100	-

2.1.2. Objectif 1-1-2: Gérer les dépenses de compensation et les orienter vers ceux qui y sont éligibles

Parallèlement à la poursuite de la politique de compensation des biens de consommation de base, l'accent sera mis sur la rationalisation du niveau des dépenses de compensation et sur le ciblage des bénéficiaires éligibles à travers :

- L'organisation et le contrôle des circuits de distribution des produits subventionnés.
- Développer d'une manière conjointe des travaux de contrôle et de suivi.

Cela se mesure, en termes relatifs, en contrôlant les quantités annuelles consommées de la farine et de l'huile végétale compensées

Tableau n ° 2 :

Série chronologique des indicateurs de l'Objectif 1-1-2 Gérer les dépenses de compensation et les orienter vers ceux qui y sont éligibles

Objectif 1-1-2: Gérer les dépenses de compensation et les orienter vers ceux qui y sont éligibles	Indicateur de performance de l'objectif	unité	Réalizations				prévisions		
			2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
	Indicateur 1-1-2-1: les quantités Consommées des biens subventionnés	Million de quintal	6.6	6.47	6.38	6.5	6.5	6.5	6.5
Farine destinée pour la fabrication de pain	Mille tonne	165	162	152	174	174	174	174	
Quantité d'huile végétale compensée									

2.2.3. Objectif 1-1-3 : Contribuer à la modernisation du commerce, assurer l'équilibre et renforcer les opportunités économiques pour les deux sexes

Dans le cadre de l'intégration du genre dans le processus de développement d'une manière générale, et dans le budget en particulier, notamment à travers l'opérationnalisation des dispositions de l'article 18 de la loi organique du budget, qui stipule que « la loi de finances répartit les crédits alloués aux dépenses du budget de l'Etat par missions et par programmes..... responsable de programme veille à la préparation du budget suivant des objectifs et des indicateurs garantissent l'équité et l'égalité des chances entre les femmes et les hommes »

Et dans le but d'atteindre l'objectif de développement durable N°5, un objectif a été fixé dans le cadre de la stratégie du programme commerce intérieur, visant à promouvoir l'intégration économique des femmes dans le secteur de l'artisanat en les assistant à accéder aux programmes et projets économiques.

Tableau3

Série chronologique des indicateurs de l'Objectif 1-1-3 :

Contribuer à la modernisation du commerce, assurer l'équilibre et renforcer les opportunités économiques pour les deux sexes

Indicateur de performance de l'objectif	unité	Réalizations			2020	prévisions		
		2017	2018	2019		2021	2022	2023
Indicateur 1-3-1-1: Pourcentage des femmes artisanes inscrites au registre des artisans annuellement.	%	33	46	50	52	54	56	58

2.2. Présentation des activités du programme du commerce intérieur :

Tableau 4

Présentation des activités et des interventions du programme commerce intérieur

Les objectifs	Les indicateurs	Prévisions des indicateurs pour l'année	Les interventions	Les activités	Prévisions des crédits alloués pour les activités de
Objectif 1-1-1 : Assurer un marché équilibré et loyal et renforcer la protection des Consommateurs	Indicateur 1-1-1 : taux de couverture du marché par les agents de contrôle économique	65%	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Intensification des campagnes nationales, régionales et locales ▪ Augmentation de la durée de la présence des agents de contrôle et définir à l'avance la durée au sein des ordres de mission ▪ Elargissement des domaines de travail de contrôle aux secteurs des services ▪ Intensifier la surveillance des sites web ▪ Valoriser le potentiel humain a travers le redéploiement ▪ Organisation au profit du réseau de la concurrence des séances de formation sur la concurrence au centre de formation du ministère 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Acquisition d'équipements de contrôle qualité ▪ Etude de faisabilité de l'achèvement de la deuxième tranche du programme national de mise à niveau des circuits de distribution des produits agricoles et de la pêche 	30 mille dinars 547 mille dinars

			<ul style="list-style-type: none"> Renforcement de l'autorité chargée de la recherche dans le domaine des pratiques anticoncurrentielles dans le cadre de redéploiement Suivi de l'exécution des décisions du conseil de la concurrence 	(nouvelle étude)	
	Indicateur 1-1-1-2: le nombre des activités de recherche, de communication et de sensibilisation dans le domaine de la consommation	92,2%		<p>Etablir des Recherches sur la consommation :</p> <ul style="list-style-type: none"> -consommation de viande -consommation de pain - le niveau de migration des graisses des ustensiles aux préparations alimentaires <p>Étude sur la réalité du pouvoir d'achat en Tunisie</p>	160 mille dinars
L'Objectif 1-1-2 Gérer les dépenses de compensation et les orienter vers ceux qui y sont éligibles	<p>Indicateur 1-1-2-1: les quantités Consommées des produits subventionnés</p> <p>Farine destinée à la fabrication de pain</p> <p>Quantité d'huile végétale</p>	<p>6,5 million de quintal (farine)</p> <p>174 mille tonnes (huile végétale)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Approfondissement des études sur le système informatique concernant le suivi des ventes de la farine à partir des moulins dans le but de le développer pour inclure le programme des visites sur terrain et le traitement des PV Approfondir l'étude de la possibilité d'accessibilité des boulangeries à l'application informatique et leur d'enregistrer au préalable leurs demandes afin de permettre un meilleur contrôle des quantités vendues de la farine destinée pour le pain Afin d'améliorer les performances de l'application de suivi de la distribution des quotas d'huile végétale subventionnées, il a été convenu avec la profession de fournir à l'unité de compensation, des produits de base, ses observations et ses propositions. Revoir les quotas accordés aux différentes unités de conditionnement, sur des bases et des normes scientifiques précises, et après avoir mené une enquête sur terrain des différentes unités en coordination avec le centre technique des industries alimentaires et le ministère de l'industrie et des moyennes et petites entreprises, Revoir dans le cadre du comité chargé du suivi de la distribution des deux produits farine, destinée 		

	compensée		<p>pour la production du pain, et l'huile végétale,</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La possibilité de se dispenser du code administratif des grossistes en denrées alimentaires et de les soumettre à un système de quotas comme celui pour les boulangeries classées ▪ Initier la mise en œuvre des deux plans d'action pour maîtriser les risques concernant le chemin de la chaîne de compensation—des céréales et celle de l'huile végétale et ce après leur approbation par le comité de budget 		
L'Objectif 1-1-3 Contribuer à la modernisation du commerce assurer l'équilibre et renforcer les opportunités économiques pour les deux sexes	Indicateur 1-3-1-1 : Pourcentage des femmes artisanes inscrites au registre des artisans annuellement	54%	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La coordination avec les recettes des finances pour la demande de reçu d'enregistrement lors de l'ouverture de la patente (émission d'un circulaire conjointe entre les ministères du commerce et des finances) ▪ Inviter les chambres de commerce et d'industrie à mener des campagnes de sensibilisation pour les femmes artisanes à s'inscrire au registre des artisans. ▪ La coordination avec l'association professionnelle des banques et des institutions financières afin de permettre aux artisanes d'obtenir un financement ▪ La coordination avec le ministère de la formation professionnelle et de l'emploi afin d'encourager les femmes à suivre des formations dans les activités artisanales 		

3. Dépenses du programme commerce intérieur :

3.1. Budget du programme-commerce intérieur :

Les dépenses du programme commerce intérieur s'élèvent à 2443506,500 mille dinars, répartis comme suit :

- **Dépenses de rémunérations** : 31390.000 mille dinars,
- **Dépenses de fonctionnement** -/6500.500 mille dinars
- **Dépenses d'interventions** : 2404804.000 mille dinars,
- **Dépenses d'investissements** : 812 mille dinars,

Le programme commerce intérieur représente environ soit 93,78% du total du budget prévisionnel de la mission commerce et développement des exportations compte tenu des dépenses de compensation et environ 21,17% du total des estimations du projet du budget total de la mission commerce, sans tenir compte des dépenses de compensation des produits de base, qui sont estimées à 2400 MD.

- Les dépenses de rémunération du programme commerce intérieur représentent 1,28 % du total des dépenses du programme en tenant compte des dépenses de subvention, et 72,15% sans tenir compte des dépenses de subvention,
- Les dépenses de fonctionnement représentent 0,26% des dépenses totales du programme compte tenu des dépenses de compensation et 14,94% sans dépenses de subvention,
- Les dépenses d'investissements représentent 0,033% total des dépenses du programme compte tenu des dépenses de compensation et 1,86% sans tenir compte des dépenses de subvention,
- Les dépenses d'interventions représentent 0,18% du total des dépenses du programme sans tenir compte des dépenses de compensation et 98,41% en considération des dépenses de subvention.

Tableau n°1
Budget du programme commerce intérieur selon la nature de la dépense
(Crédits de paiement)

Mille dinars

Libellé	Réalisations 2019	LF 2020	Prévisions 2021	Ecart	Pourcentage %
Dépenses de rémunération	24720.415	30608.000	31390.000	782.000	2,55
Dépenses de fonctionnement	4394.732	4303.000	6500.500	2197.500	51,06
Dépenses d'interventions	1800453.859	1807424.200	2404804	597379.800	33,05
Dépenses d'investissements	117.677	866.000	812.000	-54.000	-6,23
Dépenses des opérations financières	-	-	-	-	-
Autres dépenses	-	-	-	-	-
Total	1829686.683	1843201.200	2443506.500	600305.300	32,56

Graphique n1 :

**Répartition du projet du budget du programme commerce intérieur pour l'année
2020**

Selon la nature de dépense

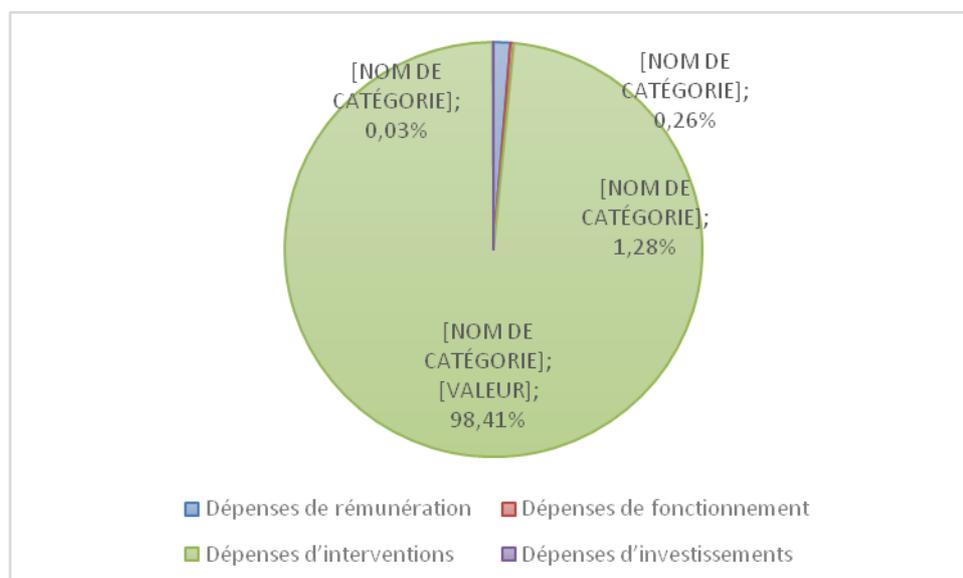


Tableau n2 :

Budget du programme commerce intérieur selon la destination de la dépense « les sous-programmes et les activités »

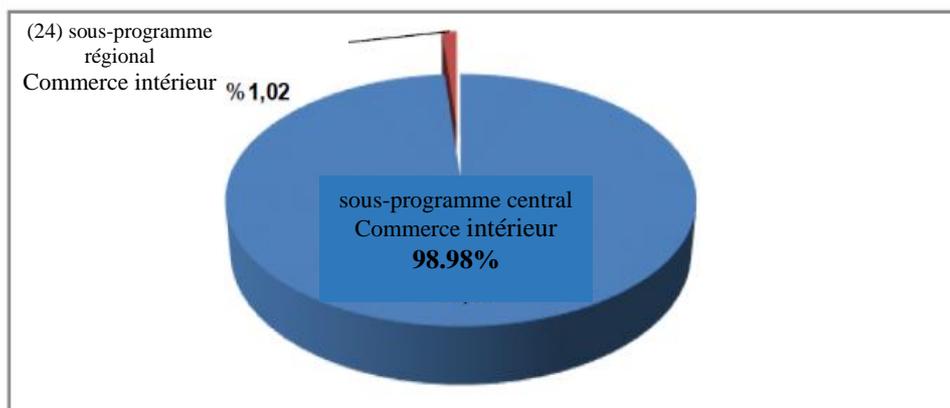
Désignation du programme	Activité	Réalizations 2019	LF 2020	Prévisions 2021	Taux d'évolution 2020-2021	
					Le montant	Le taux %
Les programmes centraux	activités centrales					
Sous-programme1 Commerce intérieur central	Organisation des circuits de distribution et contrôle du marché	7602,415	16748,000	15372,500	-1375,500	-8,21%
	Compensation des produits de base	1800300,445	1800378,000	2400336,000	599958,000	33,32%
	Contrôle et ajustement du fonctionnement concurrentiel des marchés	2293,375	2070,000	2165,000	95	4,59%
	Sensibilisation et développement de la culture de consommation	530,160	703,000	788,000	55	12,09%
Total des sous-programmes Centraux et des activités		1810726,395	1819899,000	2418661,500	598762,500	32,9%
Les sous-programmes régionaux Commerce intérieur	Activités régionales					
SP régional 1-2 commerce intérieur Tunis	Organisation des circuits de distribution et contrôle du marché	1181,179	1395,219	1646,702	251,483	15,27%
SP régional 1-3 commerce intérieur Ariana	Organisation des circuits de distribution et contrôle du marché	987,206	1169,625	1262,537	92,912	7,36%
SP régional 1-4 commerce intérieur ben Arous	Organisation des circuits de distribution et contrôle du marché	1022,288	1187,020	1182,044	-4,976	-0,42%
SP régional 1-5 commerce intérieur manouba	Organisation des circuits de distribution et contrôle du marché	861,270	1100,470	1188,740	88,27	7,43%

SP régional 1-6 commerce intérieur Bizerte	Organisation des circuits de distribution et contrôle du marché	1104,284	1215,320	1276,607	61,287	4,80%
SP régional 1-7 commerce intérieur Nabeul	Organisation des circuits de distribution et contrôle du marché	1038,198	1231,593	1285,919	54,326	4,22%
SP régional 1-8 Commerce intérieur Beja	Organisation des circuits de distribution et contrôle du marché	606,805	743,220	778,034	34,814	4,47%
SP régional 1-9 commerce intérieur Jendouba	Organisation des circuits de distribution et contrôle du marché	704,302	865,858	907,055	41,197	4,54%
SP régional 1-A commerce Intérieur le Kef	Organisation des circuits de distribution et contrôle du marché	642,806	825,920	835,240	9,32	1,12%
SP régional 1-B commerce intérieur Zaghuan	Organisation des circuits de distribution et contrôle du marché	368,163	533,172	544,064	10,892	2,00%
SP régional 1-C commerce intérieur siliana	Organisation des circuits de distribution et contrôle du marché	477,795	603,012	609,942	6,93	1,14%
SP régional 1-D commerce intérieur Kairouan	Organisation des circuits de distribution et contrôle du marché	756,926	923,398	926,378	2,98	0,32%
SP régional 1-E- commerce intérieur Gaserine	Organisation des circuits de distribution et contrôle du marché	1209,532	1488,270	1581,408	93,138	5,89%
SP régional 1-F commerce intérieur Gafsa	Organisation des circuits de distribution et contrôle du marché	1148,341	1264,373	1306,915	42,542	3,26%
SP régional 1-G commerce intérieur Zidi bouzid	Organisation des circuits de distribution et contrôle du marché	770,184	860,920	1016,940	156,02	15,34%

SP régional 1-H commerce intérieur Sfax	Organisation des circuits de distribution et contrôle du marché	1008,826	1180,25	1369,880	189,55	13,84%
SP régional 1-I commerce intérieur Mahdia	Organisation des circuits de distribution et contrôle du marché	746,013	931,692	960,303	28,611	2,98%
SP régional 1-J commerce intérieur Monastir	Organisation des circuits de distribution et contrôle du marché	617,208	726,650	826,391	99,741	12,07%
SP régional 1-L Commerce Intérieur Gabes	Organisation des circuits de distribution et contrôle du marché	697,061	837,520	996,306	158,786	15,94%
SP régional 1-M commerce intérieur Médenine	Organisation des circuits de distribution et contrôle du marché	572,720	807,707	866,395	58,688	6,77%
SP régional 1-N commerce intérieur Tataouine	Organisation des circuits de distribution et contrôle du marché	561,011	666,920	614,453	-52,467	-8,54%
SP régional 1-O commerce intérieur Tozeur	Organisation des circuits de distribution et contrôle du marché	697,775	788,070	773,783	-14,24	-1,84%
SP régional 1-P commerce Intérieur kebili	Organisation des circuits de distribution et contrôle du marché	430,883	595,380	689,766	94,386	13,68%
Total des SP régionaux et les activités		18960,288	23302,200	24845,000	1542,8	1542,8
Total des programmes		1829686,683	1843201,200	2443506,500	600305,5	600305,5

Graphique n2 :

Répartition du budget programme commerce intérieur de l'année 2021 Selon les sous- programmes



3.2. Cadre de dépenses à moyen terme (2021-2023) du programme commerce intérieur :

Tableau n3 :

Cadre de dépenses à moyen terme (2021-2023) du programme commerce intérieur
Répartition selon la nature de la dépense

(Crédit de paiement)

Désignation	Réalisations 2018	Réalisations 2019	LF 2020	Prévisions 2021	Prévisions 2022	Prévisions 2023
Dépenses de rémunération	21648,531	24720,415	30608,000	31390,000	32090,000	32800,000
Dépenses de fonctionnement	3406,725	4394,732	4303,000	6500,500	6880,000	7270,000
Dépenses d'intervention	1752740,125	1800453,859	1807424,200	2404804,000	2424672,000	2435183,000
Dépenses d'investissement	101,813	117,677	866,000	812,000	655,000	545,000
Dépenses des opérations financières	-	-	-	-	-	-
Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
Total sans tenir compte des ressources propres des établissements	1777897,194	1829686,683	1843201,200	2443506,500	2464297,000	2475798,000

Programme le commerce extérieur

Le responsable du programme : **Mr Mohamed Bousaid le directeur général du commerce extérieur jusqu'au 1^{er} septembre 2020.**

1. Présentation du programme et de sa stratégie :

-Cartographie du programme

Le programme commerce extérieur comprend : Un sous-programme central, une unité opérationnelle et neuf opérateurs publics.

Sous-programme central commerce extérieur

Unité opérationnelle

- 1-La direction générale du commerce extérieur
- 2- La direction générale de la coopération économique et commerciale
- 3- L'unité de pilotage du programme de développement des exportations PDEII
- 4- L'unité de gestion par objectifs pour la mise à niveau des services
- 5- L'unité de gestion de la zone Franche Ben Gerden

Les opérateurs publics

Centre de promotion
des exportations
CEPEX

Chambre du
commerce et de
l'industrie de Tunis

Chambre du
commerce et de
l'industrie du Nord-
Ouest

Chambre du
commerce et de
l'industrie du Nord-est

Chambre du commerce
et de l'industrie du Cap
bon

Chambre du
commerce et de
l'industrie du
Centre

Chambre du
commerce et de
l'industrie de Sfax

Chambre du
commerce et de
l'industrie du Sud Est

Chambre du
commerce et de
l'industrie du Sud
Ouest

La stratégie de la mission du commerce et développement des exportations et du développement des exportations telle qu'elle se décline au niveau du programme commerce extérieur, vise à ancrer l'intégration économique et commerciale du pays dans son environnement mondial et régional. Cette intégration se fera dans un cadre réglementaire et législatif clair et de réformes structurelles qui prend en considération la spécificité du tissu industriel local. En effet, il s'agit de garantir la compétitivité du produit national en lui offrant des incitations qui lui permettent la pénétration des nouveaux marchés et la préservation des marchés traditionnels.

Le ministère œuvre à :

- Développer les mécanismes de protection du produit national contre les pratiques déloyales à l'importation, et en prenant des mesures préventives pour lutter contre les subventions illégales et le dumping,

- Mettre en place un système de services et de recours à distance et un point d'information et de contact avec la Direction Générale du Commerce Extérieur en plus de la création d'une ligne verte pour les acteurs économiques.
- Consolider la dématérialisation des formalités du commerce extérieur et ce dans le cadre de la simplification des formalités du commerce extérieur.
- Restructurer la Direction Générale du Commerce Extérieur à la lumière des nouveautés sur la scène mondiale à travers la création de nouvelles structures conformément aux recommandations du Conseil Supérieur des Exportations,
- Mettre en place des systèmes de veille pour le suivi et le contrôle des indicateurs du Commerce Extérieur (importations de produits ayant un similaire fabriqué localement, importations des produits de consommation ...)
- Développer les législations relatives au commerce extérieur et assurer l'harmonie entre elles.
- Renforcer les relations et les partenariats à l'intérieur et à l'extérieur de la Tunisie en intensifiant la participation aux foires, salons et manifestations et en organisant des rencontres professionnelles spécialisées,
- Appuyer techniquement et financièrement les institutions exportatrices à travers le Fonds de Promotion des Exportations plus dans le cadre du troisième programme de développement des exportations,
- Elargir le réseau de représentations commerciales en Afrique Subsaharienne.

L'encouragement continue à l'exportations constitue la pierre angulaire de la stratégie du programme, dans ce cadre, un focus a été mis sur la diversification de la base exportatrice en optant pour les secteurs et les entreprises à haute valeur ajoutée à l'exportation à travers des mécanismes d'appui et d'accompagnement ou à travers la réduction de la dépendance des exportations tunisiennes de la zone Euro. Le programme commerce extérieur cherche à renforcer l'intégration de la Tunisie dans les groupements économiques régionaux et internationaux et en concluant des accords de libre-échange avec de nouveaux pays.

-Les faiblesses

Il est à souligner que cette stratégie est tributaire de la disponibilité de plusieurs facteurs dont principalement :

- Une infrastructure logistique appropriée liée en particulier aux transports,
- Une plus forte compétitivité des entreprises exportatrices composées essentiellement des PME.

Par ailleurs, le changement de vocation d'un bon nombre d'entreprises qui se sont converties d'entreprises exportatrices en entreprises importatrices en raison de la faiblesse de leurs capacités concurrentielles faute de mesures spécifiques de leurs soutiens à temps a accentué le déséquilibre de la balance commerciale

Il est également noté à cet égard que le programme commerce extérieur offre l'assistance à toutes les entreprises sans aucune discrimination, nonobstant l'identité du promoteur et le produit à commercialiser. Cette assistance est tributaire du statut légal de l'activité de l'entreprise et de son potentiel de commercialisation du produit.

Il est à signaler que certains projets et programmes prévus dans le cadre du programme commerce extérieur tels que les applications informatiques, la numérisation et l'accès aux bases de données nationales et internationales n'ont pas été réalisés, faute de disponibilité de fonds alloués au programme

-Les axes stratégiques du programme

La politique publique commerce extérieur s'articule autour de cinq axes stratégiques :

- Soutenir davantage les exportations tunisiennes et les diversifier.
- Contribuer à l'amélioration du climat des affaires, que ce soit en stimulant l'investissement intérieur et / ou en attirant l'investissement extérieur par le biais de la facilitation des procédures du commerce extérieur et la réduction des barrières non tarifaires.
- Moderniser l'arsenal juridique lié au commerce extérieur conformément aux normes internationales.
- Lutter contre les pratiques déloyales à l'importation et défendre les exportations tunisiennes auprès des structures compétentes.
- L'ouverture sur de nouveaux marchés et offrir des privilèges au produit tunisien

2. Présentation des objectifs, des indicateurs de performance et des activités du programme

2.1. Présentation des objectifs et indicateurs de performance du programme

Le programme commerce extérieur comprend deux objectifs stratégiques et six indicateurs de performance :

Objectifs	Indicateurs
<p>Objectif 2-1-1 : Développer les échanges extérieurs et approfondir l'intégration économique et commerciale</p>	<p>Indicateur 2-1-1-1 : Évolution du taux des échanges commerciaux avec les pays avec lesquels la Tunisie a signé des accords de libre-échange par rapport au Volume total des échanges commerciaux</p> <p>Indicateur 2-1-1-2 : Taux de diversification des Exportations en termes de produits et de destinations</p> <p>Indicateur 2-1-1-3 : Pourcentage des chefs d'entreprise bénéficiant du programme de soutien à de l'exportation dans le cadre du programme Export +</p> <p>Indicateur 2-1-1-4 : Taux de participation des femmes chefs d'entreprises aux foires et manifestation à l'étranger</p>
<p>Objectif 2-1-2 : Protéger le produit national et défendre les exportations</p>	<p>Indicateur 2-1-2-1 : Taux d'avancement dans la mise en place du dispositif d'enquête dans le domaine de la défense commerciale</p> <p>Indicateur 2-1-2-2 : Taux de requêtes relatifs à la protection commerciale par rapport à la totalité des requêtes</p>

2.1.1. Objectif 2.1.1 : Développer les échanges extérieurs et approfondir l'intégration économique et commerciale

2.1.1.1 -Présentation de l'objectif :

Cet objectif s'articule autour de deux principaux axes :

- Le développement des échanges extérieurs
 - L'approfondissement de l'intégration économique et commerciale,
- **Le développement des échanges extérieurs** vise à :
- ✓ Développer les exportations,
 - ✓ Augmenter leurs performances,
 - ✓ Se concentrer sur les produits à valeur ajoutée à l'exportation
 - ✓ Modifier la composition traditionnelle de la structure des exportations tunisiennes en injectant de nouveaux produits et en adoptant une politique promotionnelle d'accompagnement,
- **L'approfondissement de l'intégration économique et commerciale**, vise à :
- ✓ Consolider et à promouvoir les accords commerciaux déjà conclus,
 - ✓ Rechercher de nouveaux accords économiques commerciaux qui permettent aux produits tunisiens d'accéder à tous les groupements économiques régionaux et internationaux.

2.1.1.2 -Références de l'objectif :

L'objectif stratégique du programme commerce extérieur traduit les engagements du ministère qui découlent de :

- L'accord instituant l'Organisation Mondiale du Commerce le 1er juin 1995 et les accords qui en découlent,
- Les accords de libre-échange avec l'Union Européenne, la Grande Zone de Libre-échange Arabe et la Turquie,
- L'accord d'adhésion au COMESA.
- La loi n ° 1994- 41 du 7 mars 1994 relative au commerce extérieur.
- La loi n ° 1973-20 du 14 avril 1973 portant création du Centre de Promotion des Exportations.

- La loi n ° 2006-75 du 30 novembre 2006 relative aux chambres de l'industrie et du commerce.
- Le décret n ° 2001-2965 du 20 décembre 2001 fixant les attributions du ministère du commerce.
- Le décret n ° 2966 du 20 décembre 2001 portant organisation du ministère du commerce.

2.1.1.3 –Justifications des choix des indicateurs

L'objectif stratégique de développement des échanges extérieurs et d'approfondissement de l'intégration économique et commerciale est décliné en trois objectifs opérationnels qui sont respectivement : l'élargissement de la base des privilèges différentiels avantages compétitifs, la diversification des exportations et la simplification des procédures du commerce extérieur.

-Elargir la base des privilèges différentiels :

Cette action vise à doter les produits tunisiens d'un privilège différentiel : pour l'accès à de nouveaux marchés, que ce soit dans le cadre de formules de reconnaissance mutuelle ou dans le cadre d'un traitement discriminatoire par rapport à d'autres produits concurrents ou de l'élimination des barrières tarifaires et non tarifaires qui entraveraient l'entrée de ces produits sur ces marchés.

Cet objectif est défini essentiellement sur la base d'accords de libre-échange avec d'autres pays et l'adhésion à des groupements régionaux ou internationaux à caractère économique.

-Diversifier des exportations :

La diversification des exportations vise la restructuration de sa composition et ce en suivant deux voies : abandon des stéréotypes qui caractérisent la composition des exportations nationales depuis des décennies et qui reposent principalement sur des produits agricoles tels que l'huile d'olive, les agrumes, les dattes et l'introduction davantage des produits manufacturés à forte valeur ajoutée, la réduction de la dépendance de la zone euro et la diversification des destinations et des marchés de manière à créer des opportunités alternatives pour le produit tunisien.

-Simplifier les formalités du commerce extérieur :

Cet objectif se traduit directement par l'amélioration du classement souverain de la Tunisie et son classement international dans les domaines du climat des affaires, de la transparence et de la gouvernance. Il contribue à attirer les investissements étrangers et à développer les investissements locaux.

Tableau n° 1 :

Série chronologique des indicateurs de l'objectif 2.1.1 Développer les échanges extérieurs et approfondir l'intégration économique et commerciale

Les indicateurs de performance	L'unité	Les réalisations			LF 2020	Les prévisions		
		2017	2018	2019		2021	2022	2023
Indicateur 2-1-1-1 : Évolution du taux des échanges commerciaux avec les pays avec lesquels la Tunisie a signé des accords de libre-échange par rapport au volume total des échanges commerciaux	Taux	81	81.2	82.2	84	86	86	87
Indicateur 2-1-1-2 : Taux de diversification des exportations en termes de produits et de destinations								

Indicateur secondaire 2-1-1-21 : taux des exportations hors marchés traditionnels (UE) du total des exportations	Taux	26	27	28	32	34	35	36
Indicateur secondaire 2-1-1-2-1 : Taux de positions tarifaires des produits exportés par rapport au nombre total dispositions tarifaires	Taux	35	36	37	37	38	38	40
Indicateur 2-1-1-3 : Taux des femmes cheffes d'entreprises bénéficiant du programme de soutien lors de l'exportation dans le cadre du programme Export+	Taux	14.5 (207/30)	17.3 (307/53)	20 (350/70)	30	50	Tributaire de la proration du programme Export+	
Indicateur 2-1-1-4 : Taux de participation des femmes cheffes d'entreprises aux foires et manifestations à l'étranger	Taux	—	—	12.5	50	60	70	70

2.1.2. Objectif 2-1-2 : Protéger le produit national et défendre les exportations

2.1.2.1. Présentation de l'objectif :

Cet objectif concerne deux principaux éléments à savoir :

-La protection du produit national

-La défense des exportations

Il est visé à travers **la protection du produit national**, la Lutte contre les pratiques déloyales à l'importation(via les circuits formels) qui prennent la forme d'importations intensives, d'importations faisant l'objet d'un dumping ou d'importations bénéficiant de subventions illégales qui nuiraient à l'industrie locale.

Il est visé à travers la défense des exportations de faire le suivi des enquêtes ouvertes par les parties étrangères contre les exportations tunisiennes et d'assurer leur défense auprès de ces instances ainsi qu'auprès de l'arbitrage international.

Il s'agit :

-d'affronter les mesures protectrices attendues à la suite de la crise COVID (plus de 60 mesures prises par le G20 au cours de 6 mois dont l'impact financier est de plus de 600 milliards de dollars américain sur le commerce international des marchandises.

- De se préparer pour attirer les investissements européens délocalisés de la Chine et de l'Asie de l'Est
- De faire face à la régression économique mondiale prévue à 4,9% et ses conséquences sur l'augmentation de la promotion agressive des exportations de certains pays.

2.1.2.2 -Références de l'objectif :

- L'accord instituant l'Organisation Mondiale du Commerce le 1er juin 1995 et les accords qui en découlent.
- Loin°98-106 du18 décembre 1998 relative aux mesures de sauve garde à l'importation,
- Loi n°9-1999 du13 février 1999 relative, à la défense contre les pratiques déloyales à l'importation,
- Décret n°2000-477 du21 février2000, portant fixation des et des modalités de détermination des pratiques déloyales à l'importation,
- Arrêté du ministère du commerce et de l'artisanat de 27/10/2014, modifiant l'arrêté du12/08/2004, relatif à la fixation des procédures de la surveillance préalable à l'importation

2.1.2.3 –Justifications du choix des indicateurs :

L'objectif protéger le produit national et défendre les exportations se décline en trois objectifs opérationnels :

- Vulgariser les modalités de bénéficier des dispositifs de défense commercial :

Etant donnée la méconnaissance par les entreprises tunisiennes des mécanismes de défense commerciale, un effort dans ce sens serait nécessaire pour atteindre l'objectif stratégique, ce qui

permettrait de faire face à la concurrence déloyale imposée par l'importation des produits. Il est constaté également qu'il n'y a pas de différenciation entre ce concept et des concepts similaires tels que le commerce informel et la contre bande.

-Elargir la liste des entreprises manufacturières nationales qui bénéficient des dispositifs de défense commerciale :

Cet objectif vise le renforcement de l'assistance des entreprises manufacturières ainsi que des nouveaux promoteurs exerçant dans l'industrie innovante et la facilitation de l'accès à ces mécanismes de protection.

-Défendre les exportations nationales :

Soutenir les exportations nationales à faire face aux enquêtes auxquelles, elles sont soumises par les autorités marocaines et égyptiennes et qui constituent une réelle entrave pour la pénétration de ces marchés.

Tableau 5 :

Série chronologique des indicateurs de

L'objectif 2-1-2 : Protéger le produit national et défendre les exportations

Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2020	Prévisions		
		2017	2018	2019		2021	2022	2023
Indicateur2-1-2-1 Taux d'avancement dans la réalisation d'un dispositif d'enquête commerciale dans le domaine de la défense commerciale	%	-	-	-	-	25	50	75
Indicateur2-1-2-2 Taux de requêtes se rapportant à la protection commerciale par rapport à la totalité des requêtes	%	-	-	-	-	10	20	30

2.2. Principales activités du programme 2 Commerce extérieur

Objectifs	Indicateurs	Sous indicateurs	Prévisions 2021	Interventions	Activités	Prévisions des crédits 2021
Objectif 2.1.1 : Développer les échanges extérieurs et approfondir l'intégration économique commerciale	Évolution du taux des échanges commerciaux avec les pays avec lesquels la Tunisie a signé des accords de libre-échange par rapport au volume total des échanges commerciaux		86	-	Assistance pour la mise en place d'un dispositif pour le traitement des titres de commerce extérieur (TTN)(3 ^{ème} marché pour la domiciliation et l'acquisition des équipements). Développer une application pour la gestion des titres de commerce extérieur Acquisition d'autorisation Business Objects	243mDT (PDEIII) Crédits de paiement de 17MDT soit 20% des crédits inscrits pour le l'exploitation de l'application de gestion des titres de commerce extérieur 17931 DT (10% de la valeur du marché à la réception définitive) PDEIII 184mDT(PDEIII)
	Taux de diversification des exportations en termes de produits et de destinations	Taux des exportations hors marchés traditionnels	34	-	Développer la chaîne de valeur et clusters au profit du CEPEX. Organisation à l'étranger des foires et salons (18 événements prévus) Événement EXPOO DUBAI	2339 mille DT (programme Export +dans le cadre de PDEIII) 5820 mille DT (budget du CEPEX) 100Millions de DT (Budget du CEPEX) : Transport :55 Publicité :23 Appui direct :20 Appui institutionnel 2
		Taux de positions tarifaires des produits exportés par rapport au nombre total des positions tarifaires	38			Appui financier aux entreprises

		Taux des femmes cheffes d'entreprises bénéficiant du programme de soutien lors de l'exportation dans le cadre du programme Export+	50		Organisation de journées ouvertes, rencontres et séminaires de sensibilisation des femmes aux avantages du programme Export +	
		Taux de participation des femmes cheffes d'entreprises aux foires et expositions à l'étranger	60		Organisation de journées ouvertes, rencontres et séminaires de sensibilisation des femmes à participer aux événements et foires à l'étranger Dédier des stands pilotes aux femmes cheffes d'entreprise	
Objectif 2-1-2 : Protéger le produit national et défendre les exportations	Taux d'avancement dans la réalisation d'un dispositif d'enquête commerciale dans le domaine de la défense commerciale		25	Elaborer le cadre réglementaire au dispositif d'enquête	Amender les décrets n° 2001-2966 en date du 20 décembre 2001 portant sur l'organisation du ministère du commerce 2001-29655 du 20 du 20 décembre 2001 fixant des attributions du ministère du commerce Création de la direction générale de la défense commerciale Elaborer une étude sur un dispositif d'alerte pour le suivi des importations de produits ayant des similaires fabriqués en Tunisie Digitalisation des archives relatives aux enquêtes	Recrutement de 23 cadres pour la direction concernée (Possibilité D'appliquer le décret n1143/2016 en date du 16 Aout 2016) Achat de 23 ordinateurs (23 MD environ) 100MDT (budget du ministère du commerce)

3. Les dépenses du programme commerce extérieur

3.1. Budget du programme commerce extérieur

Les crédits de paiement du programme atteindront une valeur de 150.992.500 MDT au titre de l'année 2021 et seront répartis comme suit :

- **Dépenses de rémunération** : 11.120.000 mille DT
- **Dépenses de fonctionnement** : 2.711.500 mille DT
- **Dépenses d'intervention** : 135.907.000 mille DT
- **Dépenses d'investissement** : 1254.000 mille DT
- **Fonds de trésor** : 500.000 mille DT

Le budget du programme commerce extérieur représente 5,8% du budget total de la mission commerce extérieur et développement des exportations compte tenu des dépenses de compensation des produits de première nécessité et 73,48% du budget de l'Etat compte tenu des dépenses de compensation des produits de première nécessité et s'élèvent à 2400MDT. Les dépenses de rémunération représentent 7,36% du budget total du programme alors que les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'investissement représentent respectivement 1,79% et 0,83%. Les dépenses d'intervention constituent 89,67% du budget du programme.

Tableau n°3 :

Evolution du budget du programme commerce extérieur selon la nature de la dépense (Crédits de paiement)

Libellé	Réalisations 2019	LF 2020	Prévisions 2021	Ecart	Taux %
Dépenses de rémunération	10.792.967	10.855.000	11.120.000	265	2,44
Dépenses de fonctionnement de	1.979.587	2.111.000	2.711.500	600.500	28,44
Dépenses d'intervention	102.882.206	133.876.200	135.907.000	1.530.800	1,14
Dépenses d'investissement	678.886	1.577.000	1.254.000	-323	-20,4
Dépenses des opérations financières	-	-	-	-	-
Dépenses divers	-	-	-	-	-
Total	116.333.646	148.919.200	150.992.500	2073.300	1,39

*Sans prise en compte les ressources propres des établissements publics

Graphique 1 :

Répartition du budget du programme commerce extérieur pour l'année 2021 par nature des dépenses

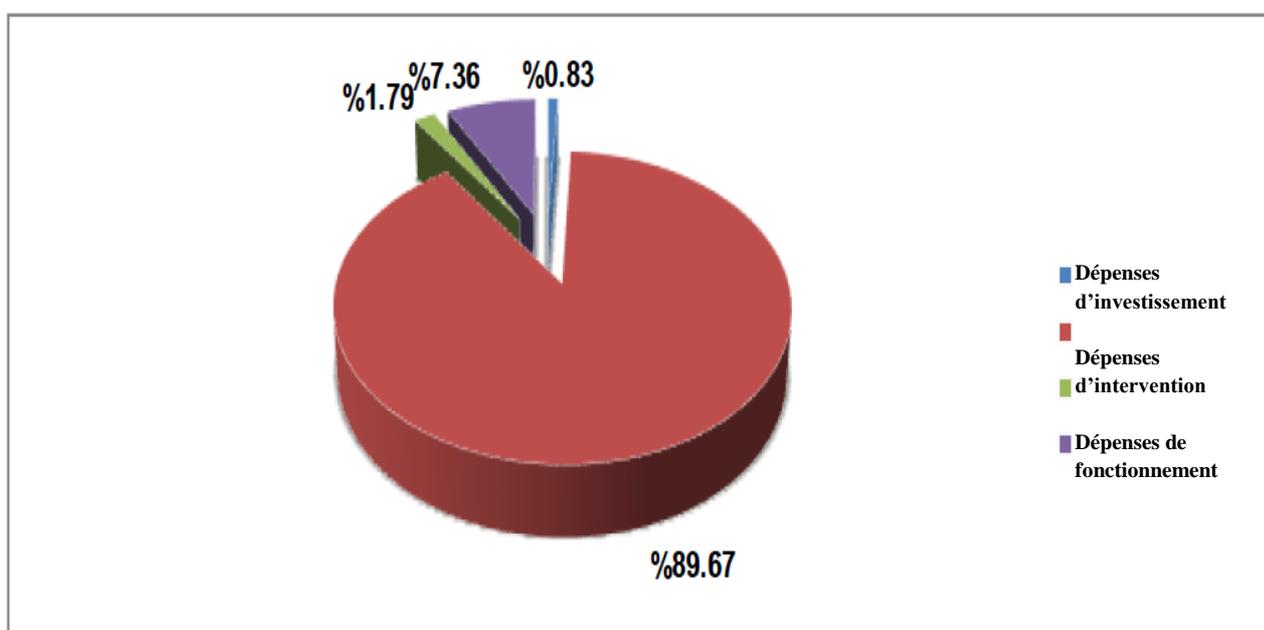


Tableau n°4

Répartition du budget du programme commerce extérieur

selon la destination de la dépense

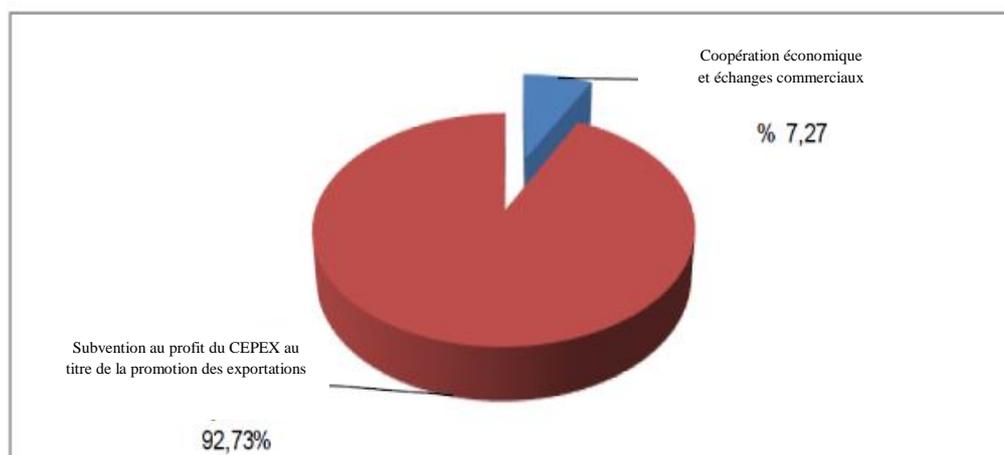
Unité mille dinars

LIBELLE	Activités	Réalizations 2019	LF 2020	Prévisions 2021	Taux d'évolution 2021-2020	
					Montant	Taux %
Sous programmes centraux	Activités centrales					
Sous programme1 Commerce extérieur	Coopération économique et échanges commerciaux	84764.767	10829	11.077.500	248.500	2,29
	Compensation au profit du CEPEX au titre des incitations aux exportations	31568.879	138090	139915.000	1825	1.32
Total des sous programmes centraux et des activités		116333.646	148919.200	150992.500	2073.300	1,39
Total du programme		116333.646	148919.200	150992.500	2073.300	1.39

*Sans prise en compte les ressources propres des établissements publics

**Graphique 2 :
Répartition du budget du programme commerce extérieur**

Selon la destination de la dépense



3.2. Le cadre des dépenses à moyen terme 2021-2023 du programme commerce extérieur.

Tableau n°5 Le cadre des dépenses à moyen terme (2021-2023) du programme commerce extérieur reparté selon la nature de la dépense (crédits de paiement)

Libellé	Réalizations		LF 2020	Prévisions		
	2018	2019		2021	2022	2023
Dépenses de rémunération	9077.226	10792.967	10855.000	11120.000	11500.000	12100.000
Dépenses de fonctionnement de	1926.704	1979.587	2111.000	2711.500	3200.000	3500.000
Dépenses d'intervention	39319.778	102882.206	134376.200	135.907.000	127.177.000	121.287.000
Dépenses d'investissement	-	678.886	1577.000	1254.000	1200.000	400.000
Dépenses des opérations financières	-	-	-	-	-	-
Dépenses divers	-	-	-	-	-	-
Total compte non tenu des ressources propres des établissements publics	50323.700	116333.646	148919.200	150992.500	143077.000	137287.000
Total compte tenu des ressources propres des établissements publics	52224.708	118533.646	151419.200	153792.500	145977.000	140287.000

Programme 9 : Pilotage et appui

Le responsable du programme : **Monsieur Habib Djelassi nommé depuis le 13 Mai 2019.**

1. Présentation du programme et de sa stratégie

-Cartographie du programme

Le programme pilotage et appui est décliné en un sous-programme central et 3 unités opérationnelles.

Le sous-programme central Pilotage et appui

Unité opérationnelle n°1 Le pilotage

Le cabinet
L'inspection générale
L'UGBO

Unité opérationnelle n° 2

Logistique

Direction générale des services communs

Unité opérationnelle n°3 Commerce électronique et de l'économie immatérielle

Direction du développement du Commerce électronique et de l'économie immatérielle

-La stratégie du programme pilotage et appui :

Le programme pilotage et appui, est un programme transversal qui soutient le reste des programmes du ministère en fournissant les moyens matériels et les services nécessaires et en développant les ressources humaines, il a un rôle principal dans la mise à niveau de l'administration et l'amélioration de la qualité de ses services tout en donnant la priorité à l'intégration de l'approche genre et la promotion du rôle de la femme pour qu'elle soit à côté de l'homme un palier de la bonne gouvernance .

La stratégie du programme pilotage et appui s'articule autour des axes suivants :

- L'amélioration du système d'information et des équipements informatiques
- La mise en œuvre de la politique de l'État en matière de rationalisation de la consommation d'énergie et de bonne gestion des moyens de transport
- La qualification des ressources humaines et la promotion de la formation continue en particulier au profit des femmes
- L'exercice d'une tutelle efficace sur les entreprises publiques à travers le suivi des projets sectoriels et en concluant des contrats programmes
- La réalisation de missions d'inspection et le suivi les rapports d'inspections émis par les autres instances de contrôle
- La bonne application des principes de gouvernance et de la prévention contre la corruption.
- La facilitation de l'intégration des entreprises dans l'économie numérique par le développement du contenu numérique des institutions et des opérateurs économiques dans le cadre d'une industrie nationale de contenu.
- Développer et moderniser le secteur commercial en Tunisie, au niveau du commerce intérieur ou au niveau commerce extérieur

Malgré les capacités matérielles et humaines limitées du programme pilotage et appui, ce facteur ne peut empêcher la réalisation des objectifs fixés dans le cadre de la stratégie globale du programme.

2. Présentation des objectifs, des indicateurs de performance et des activités du programme pilotage et appui

Objectifs		Indicateurs	
Objectif 9-1-1 : Développer les compétences du personnel	Indicateur 9-1-1-1 Taux de bénéficiaires de la formation	Cet objectif contribue à trouver les mécanismes capables d'améliorer les compétences de tout le personnel de la mission et contribuer ainsi indirectement à la réalisation de ses objectifs en développant les compétences des agents en fonction des besoins du programmes auquel ils sont affectés tout en donnant une attention particulière aux femmes, que ce soit en ce qui concerne le leadership ou pour des thèmes liés au travail de terrain, et ce dans le cadre de la consécration du principe d'égalité entre hommes et femmes	
	Indicateur 9-1-1-2 Taux de femmes bénéficiaires de la formation		
Objectif 9-1-2 : Améliorer la gestion financière	Indicateur 9-1-2-1 Moyenne de carburant consommés par les voitures de service	Cet objectif est lié à l'efficacité du programme dans la mise en œuvre de sa stratégie	
Objectif 9-1-3 : Appuyer l'intégration dans l'administration électronique Soutenir l'engagement dans l'administration communicative	Indicateur 9-1-3-1 Taux de couverture des besoins en équipements informatiques	Cet objectif est lié à l'efficacité du programme dans la mise en œuvre de sa stratégie	
	Indicateur 9-1-3-2 Le taux de couverture fonctionnelle du système d'information		
Objectif 9-1-4 : Accélérer la mise en œuvre de la réforme administrative et améliorer la relation de l'administration avec le citoyen	Indicateur 9-1-4-1 Taux d'avancement dans la réalisation du programme l'amélioration de l'accueil		

Objectif 9-1-5 : Développer le commerce Électronique	Indicateur 9-1-5-1 Taux d'évolution du nombre de sites de commerce électronique	Le commerce électronique est une activité transversale qui concerne aussi bien le commerce interne que le commerce extérieur,. C'est ainsi que, l'amélioration de l'environnement du commerce électronique chevauche directement avec les activités propres de chaque programme. En fournissant l'appui technique et logistique nécessaire.
	Indicateur 9-1-5-2 Taux d'évolution de la valeur des transactions électroniques	

2.1.1. Objectif 9-1-1 : Développer les compétences du personnel :

Cet objectif contribue à trouver les mécanismes capables d'améliorer les compétences de tout le personnel y compris celles des femmes et ainsi il contribue d'une façon indirecte à la réalisation des objectifs de tous les programmes.

Tableau n°1 :
Série chronologique des indicateurs de l'objectif 9-1-1 :
Développer les compétences du personnel

Indicateur de performance	Unité	Réalizations				Prévisions		
		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Indicateur9-1-1-1 Taux de bénéficiaires de la formation	%	47	55	60	65	70	75	80
Indicateur9-1-1-2 Taux de femmes bénéficiaires de la formation	%	39,35	42,7	67	72	75	80	85

2.1.3. Objectif 9-1-2 : Améliorer la gestion financière

Présentation de l'objectif : Cet objectif contribue à améliorer et à rationaliser la gestion des équipements et à veiller à prendre les mesures appropriées pour mieux la maîtriser et garantir la soutenabilité du budget du programme.

Justifications du choix de l'indicateur : La nature de la mission et de ses activités nécessite beaucoup de travail de terrain surtout en ce qui concerne la maîtrise des prix. Ces déplacements exigent des moyens logistiques et du carburant, raison pour laquelle, la moyenne de consommation de carburant a été retenue comme indicateur d'une bonne gestion financière

Tableau n°2
Série chronologique de des indicateurs de
L'objectif 9-1-2 : Améliorer la gestion financière

Indicateur de performance	Unité	Réalizations				Prévisions		
		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Indicateur9-1-1-1 Taux de consommation de carburant par les voitures de service	Litre/100km	8,28	8,95	7,8	7,7	7,6	7,5	7,4

2.1.3. Objectif 9-1-3 : Appuyer l'intégration dans l'administration électronique Soutenir l'engagement dans l'administration communicative

Présentation de l'objectif : Cet objectif s'inscrit dans le cadre de la mise au service du ministère d'un système d'information moderne conforme aux besoins réels des différents programmes notamment en moyens de travail et en tableaux de bord.

Raisons du choix de l'indicateur :Le système d'information du ministère souffre de plusieurs lacunes. Disposer d'un système d'information adapté aux besoins réels du ministère compte tenu du volume de crédits gérés annuellement, notamment au

niveau des dépenses de compensation des biens de base (la plus grande partie du budget du ministère) et la gestion du système d'autorisations du commerce extérieur et le contrôle technique à l'importation est devenu une priorité accrue

Tableau n°3 :

Série chronologique des indicateurs de l'objectif 1-9-1-3 : Appuyer l'intégration dans l'administration électronique et Soutenir l'engagement dans l'administration communicative

Indicateur de performance	Unité	Réalizations				2020	Prévisions		
		2017	2018	2019	2021		2022	2023	
Indicateur9-1-3-1 Taux de couverture des besoins en équipements informatiques	%	57	52,2	65	86,8	92	95	97	
Indicateur9-1-3-2 Le taux de couverture fonctionnelle du système d'information	%	20	26,7	30	65	70	75	80	

2.1.4 Objectif 9-1-4 : Accélérer la mise en œuvre la réforme administrative et améliorer la relation de l'administration avec le citoyen

Présentation de l'objectif : La mise en œuvre des procédures de réforme administratives est devenue une urgence pour répondre aux défis posés à l'administration tunisienne en général, notamment le degré de sa contribution au processus de décollage économique. Par conséquent, le Ministère du Commerce a pour priorité de veiller à répondre aux attentes des citoyens dans ce domaine et sans discrimination.

Justifications du choix de l'indicateur : C'est un indicateur qui reflète le progrès d'administration dans la réalisation de l'objectif. Le domaine de la réforme administrative nécessite une planification spécifique appropriée à la spécificité du

service public. Il est primordial d'introduire des indicateurs qui utilisent les sondages d'opinions pour refléter le degré de satisfaction des clients vis-à-vis de l'administration et ce lors de l'instauration des applications informatiques)

Tableau n°4 :

Série chronologique des indicateurs de l'objectif 9-1-4 : Accélérer la mise en œuvre la réforme administrative et améliorer la relation de l'administration avec le citoyen

Indicateur de performance	Unité	Réalizations				2020	Prévisions		
		2017	2018	2019	2021		2022	2023	
Indicateur 9-1-4-1 Taux d'avancement dans la réalisation du programme d'amélioration de l'accueil	%	30	50	40	80	100	-	-	

2.1.5. Objectif 9-1-5 : Développer le commerce électronique

Présentation de l'objectif :

Le Ministère cible le développement les activités du commerce intérieur et extérieur en orientant plusieurs secteurs vers le commerce électronique, compte tenu de sa contribution au développement des secteurs à forte productivité. A cet effet il est primordial de répondre aux exigences du commerce électronique tout en surmontant les défis et les obstacles pour être au niveau l'économie mondiale.

Justifications du choix de l'indicateur :

Pour atteindre l'objectif lié au développement du commerce électronique, le ministère se propose de réaliser un certain nombre de projets et de programmes, dont principalement la diffusion de la culture du commerce électronique chez les institutions économiques. Par ailleurs il s'emploie à faire :

*la collecte des statistiques de paiement électronique,

*L'organisation de l'activité du commerce électronique

*Le développement des exportations de petites et moyennes entreprises via les plateformes de commerce électronique. Par conséquent, le nombre de sites Web en relation avec l'activité commerciale ainsi que le volume des transactions transitant par ces sites sont des indicateurs permettant d'évaluer l'atteinte de l'objectif.

Tableau n°5 Série chronologique des indicateurs de l'objectif 9-1-5 Développer le commerce électronique

Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2020	Prévisions		
		2017	2018	2019		2021	2022	2023
Indicateur 9-1-5-1 Taux d'évolution du nombre de sites de commerce électronique	%	18	16,5	20	50	60	70	80
Indicateur 9-1-5-2 Taux d'évolution de la valeur des transactions électroniques	%	19	35	30	50	60	70	80

2.2. Les activités et les interventions du programme pilotage et appui

Objectifs	Indicateurs	Prévisions des indicateurs de l'année 2021	Interventions	Activités	Prévisions des crédits pour l'année 2021
Objectif 9-11 : Développer les compétences du personnel	Indicateur 9-1-1-1 Taux de bénéficiaires de la formation	70%	*Diversifier des sessions de formation avec la programmation des sessions orientées vers les employés femmes. *Encourager la participation des employées dans les sessions de formation sans discrimination de genre	*Conclure des conventions de formation avec des prix avantageux	28MDT
	Indicateur 9-1-1-2 Taux de femmes bénéficiaires de la formation				
Objectif 9-1-2 : Améliorer la gestion financière	Indicateur 9-1-1-1 Taux de consommation de carburant par les voitures de service	7,6lit/km	*Rationaliser l'utilisation des voitures de service et s'orienter vers l'utilisation de voitures économiques *Dématérialisation la gestion de la maintenance et de l'entretien du parc auto		

Objectif 9-1-3 : Appuyer l'intégration informatique de l'administration	Indicateur9-1-3-1 Taux de couverture des besoins en équipements informatiques	92%		*Continuer à renforcer le parc d'équipements informatiques	95MDT
	Indicateur 9-1-3-2 Le taux de couverture fonctionnelle du système d'information	70%	*Continuer le développement des applications les plus prioritaires et les plus simples techniquement par les moyens propres	*Location d'un espace d'hébergement de base de données en cohérence avec la stratégie nationale de l'informatique en nuage	400MDT
Objectif 9-1-4 : Accélérer la mise en œuvre la réforme administrative et améliorer la relation de l'administration avec le citoyen	Indicateur 9-1-4-1 Taux d'avancement dans la réalisation du programme l'amélioration de l'accueil	100%	*Intégrer les sujets en relation avec l'accueil dans le programme de formation	*Fournir d'avantage de moyen de vulgarisation et de signalisation et de mobiliers d'accueil	5MDT
Objectif 9-1-5 : Développer le commerce électronique	Indicateur 9-1-5-1 Taux d'évolution du nombre de sites de commerce électronique Indicateur 9-	60 %	* Coordonner avec les chambres de commerce et d'industrie pour l'organisation de sessions de formation sur le commerce électronique *Faire participer le personnel de la direction de développement du		

	<p>1-5-2 Taux d'évolution de la valeur des transactions électroniques</p>		<p>commerce électronique dans les formations portant sur le contrôle économique pour superviser les sites du commerce électronique et l'organisation du commerce en ligne</p> <p>*Réaliser une étude sur le commerce électronique en Tunisie</p> <p>*Octroi de l'autorisation pour réaliser cette étude de la part du CNUCED</p> <p>*Vulgariser les avantages du commerce électronique et fournir des procédures simples pour accéder aux plateformes de commerce électronique</p> <p>* Communiquer sur la convention entre le CEPEX et l'Office national de la poste</p> <p>*Stipulant la compensation à 50% des couts de la poste des colis envoyés à l'étranger par le budget de la CEPEX et la facilitation des conditions d'octroi de cette subvention.</p>		
--	--	--	--	--	--

3. Les dépenses du programme pilotage et appui

3.1. Budget du programme pilotage et appui

Les crédits de paiement du programme atteindront une valeur de 11.001.000 MDT au titre de l'année 2021 contre 11.586.600 MDT en 2020 et seront répartis comme suit :

- **Dépenses de rémunération** : 5.620.000 MDT soit 51% du total des dépenses du programme
- **Dépenses de fonctionnement** : 2.711.500 MDT soit 23,25% du total des dépenses du programme
- **Dépenses d'intervention** : 135.907.000 MDT soit 0,7% du total des dépenses du programme
- **Dépenses d'investissement** : 1254.000 MDT soit 25% du total des dépenses du programme

Tableau n°1:

Evolution du budget du programme pilotage et appui selon la nature de la dépense

Libellé	Réalisations 2019	LF 2020	Prévisions 2021	Ecart	Taux %
Dépenses de rémunération	5231.540	6237.000	5620.000	-617.000	-9,9
Dépenses de fonctionnement	2866.649	2086.000	2558.000	472.000	22,6
Dépenses	461.813	83.600	78.000	-5.600	-6,7
Crédits d'investissement	1281.134	3180.000	2745.000	-435.000	-13,7
Dépenses des opérations financières	-	-	-	-	-
Dépenses divers	-	-	-	-	-
Total	9 841.136	11 586.600	11 001.000	-585.600	5,1

*Sans prise en compte les ressources propres des établissements publics

Graphique 1 :

Evolution du budget du programme pilotage et appui en 2021 selon la nature de la dépense

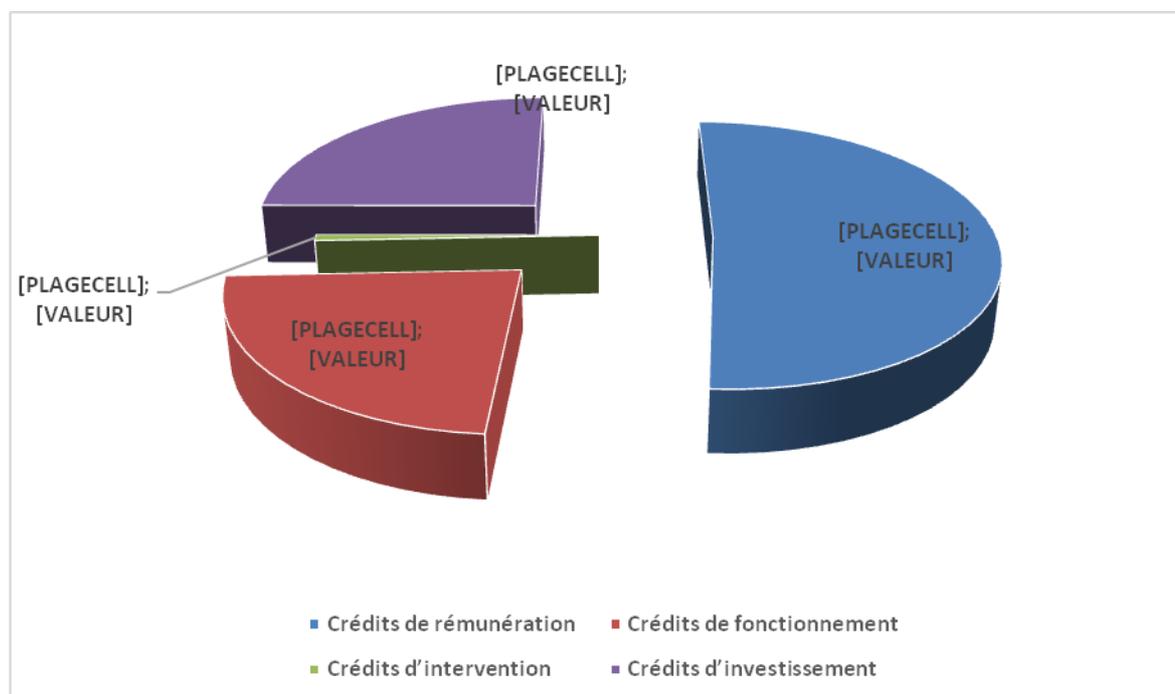


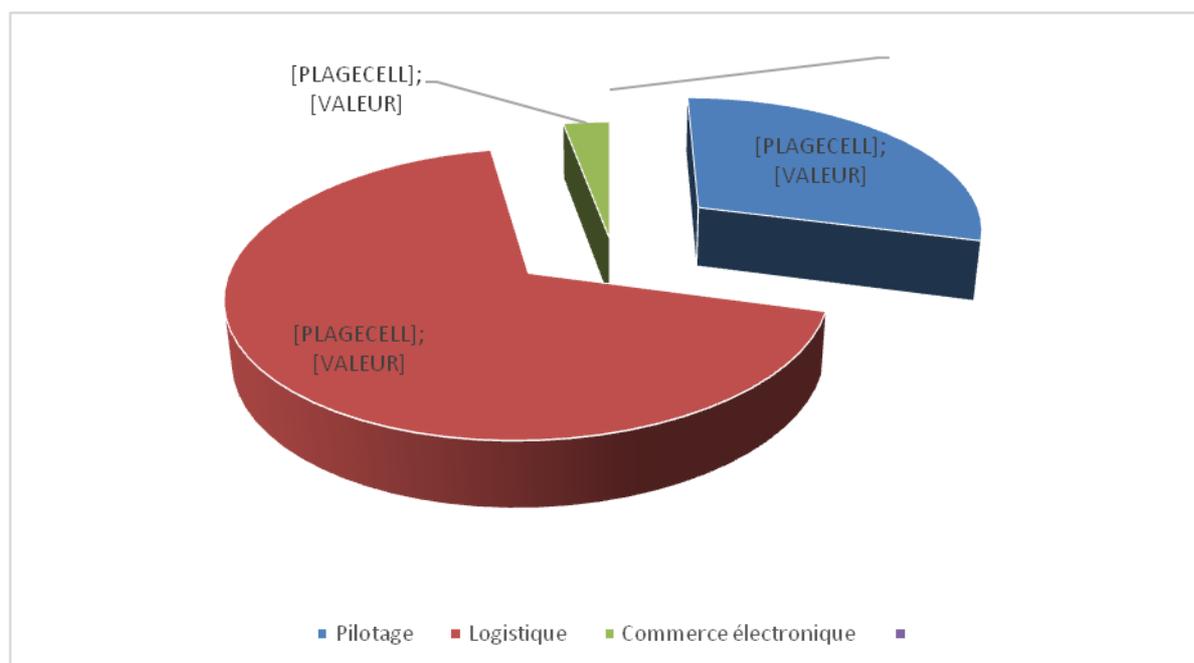
Tableau n°2:

Evolution du budget du programme pilotage et appui selon la destination de la dépense

LIBELLE	Activités	Réalizations 2019	LF 2020	Prévisions 2021	Taux d'évolution 2021-2020	
					Montant	Taux %
Sous programmes centraux	Activités centrales					
Sous programme 1 Pilotage et appui central	Pilotage	2819.222	3174.000	3208.000	-16.300	-0,5
	Logistique	6748.004	8094.000	7471.000	-7.700	-0,09
	Commerce électronique	273.910	318.600	322.000	-23.000	-7,21
Total des sous programmes centraux et des activités		9954.602	11.586.600	11.001.000	-14.400	-0,12
Total du programme		9841.136	11586.600	11.001.000	-585.600	-5,1

*Sans prise en compte les ressources propres des établissements publics

Graphique 2 :
Evolution du budget du programme pilotage et appui en 2021 selon destination de la dépense



3.2. Le cadre des dépenses à moyen terme 2021-2023 du programme pilotage et appui

3.2.1 Le cadre des dépenses à moyen terme 2021/2023 du programme

Libellé	Réalizations		LF 2020	Prévisions		
	2018	2019		2021	2022	2023
Dépenses rémunération de	4609.875	5231.540	6237.000	5260.000	6155.000	6.503.000
Dépenses fonctionnement de	1.740.173	2.866.649	2.086.000	2.558.000	2.963.000	3.380.000
Dépenses d'intervention	85.400	461.813	83.600	78.000	79.000	82.000
Dépenses d'investissement	1033.125	1281.134	3180.000	2745.000	3429.000	3950.000
Dépenses des opérations financières	-	-	-	-	-	-
Dépenses divers	-	-	-	-	-	-
Total compte non tenu des ressources propres des établissements publics	7468.573	9841.136	11.586.600	11.001.000	12.626.000	13.915.000
Total compte tenu des ressources propres des établissements publics	7.468.573	9841.136	11.586.600	11.001.000	12.626.000	13.915.000

ANNEXES

Fiches Indicateurs de performance du programme : Commerce intérieur

Fiche indicateur n°1

1-Code de l'indicateur : 1-1-1-1

2-Intitulé de l'indicateur : Taux de couverture du marché en agents de contrôle économique

3-Date de l'actualisation de l'indicateur : Juin 2020

I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

1- Programme auquel se rattache l'indicateur : Commerce Intérieur

2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur : Sous-programme commerce intérieur central

3- Objectif auquel se rattache l'indicateur Assurer un marché équilibré et loyal et renforcer la protection des consommateurs

4-Définition de l'indicateur : Le suivi de la situation du marché à travers les visites de terrain qui cible tout le tissu commercial (marchés de gros, marchés de détails zones commerciales principales et moyennes - grossistes et détaillants de produits alimentaires ... usines pour les industries alimentaires et manufacturières) et chaque visite vise à surveiller le degré de respect de la transparence des transactions commerciales Sur le marché et assurer la qualité des produits de consommation,

5- Type de l'indicateur : Indicateur d'activité

6- Nature de l'indicateur : Indicateur d'efficacité socioéconomique

7- Déclinaisons : les directions régionales du commerce et les administrations centrales

II- Les détails techniques de l'indicateur :

1- Formule de calcul de l'indicateur : Recenser le nombre de visites de terrain et le rapporter au nombre d'intervenants sur marché

2- Unité de l'indicateur : %

3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur : nombre de visites sur le terrain/

Nombre d'intervenants économiques

4- Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur (sondage, rapport, questionnaire...) : rapports d'activité, évolution du nombre d'intervenants selon les secteurs

5- Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur :

6- Délais de disponibilité de l'indicateur : annuel

7- Valeur cible de l'indicateur :69% en 2023

8- Valeur cible selon les sous programmes :68%

9-Le responsable de l'indicateur :Mr Houcèmeddine Touati , directeur des enquêtes économiques

III- Interprétation des résultats de l'indicateur

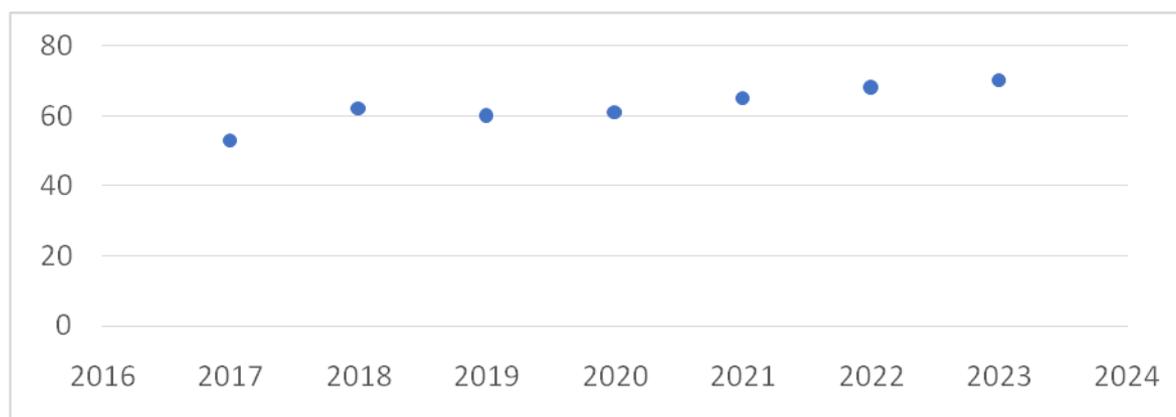
1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2020	Prévisions		
		2017	2018	2019		2021	2022	2023
Taux de couverture du marché en agents de contrôle économique	%	53	61,98	60	61	65	68	70

2-Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

Il n' y a pas d'écart entre les réalisations et les prévisions en raison du fait que la protection de l'équilibre du marché et son bon fonctionnement ainsi que la bonne qualité des produits sont tributaires en grande partie du contrôle du marché .Cependant, plusieurs facteurs pourraient impacter l'atteinte de la valeur cible de l'indicateur, la faiblesse des ressources humaines , les conditions sécuritaires , les changements économiques et sociales ...

3-Graphique de l'évolution de l'indicateur



4- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

L'indicateur	Valeur cible de l'indicateur	Valeur cible selon les indicateurs secondaires	Prévisions de l'indicateur 2021	Interventions	Activités	Prévisions de crédits pour les activités 2021
Taux de couverture du marché en de agents de contrôle économique	70% En 2023	70% En 2023	65%	<ul style="list-style-type: none"> -Intensifier les compagnes Nationales Régionales et locales -Augmentation de la durée de la présence des agents de contrôle et définir à l'avance la durée au sein des ordres de mission -Elargissement des domaines de travail de contrôle aux secteurs des services -Intensifier la surveillance des sites web -Renforcer le potentiel humain à travers le redéploiement. -Organiser des sessions de formation sur le thème de la concurrence au centre de formation du ministère au profit du réseau de la concurrence. -Renforcement de l'autorité chargé de la recherche dans le domaine des pratiques anticoncurrentielles dans le cadre de redéploiement 	<ul style="list-style-type: none"> -Acquisition d'équipements de contrôle qualité -Réaliser des analyses de laboratoire -Organiser des sessions de formation 	<ul style="list-style-type: none"> 30 mille dinars 171 mille Dinars 5 mille dinars

				-Suivi de l'exécution des décisions du conseil de la concurrence.		
--	--	--	--	---	--	--

5- Limites de l'indicateur

Fiche indicateur n°2

1-Code de l'indicateur : 1-1-1-2

2-Intitulé de l'indicateur : le nombre des activités de recherche d'information et de sensibilisation dans le domaine de la consommation

3-Date de l'actualisation de l'indicateur : 19 aout 2020

I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

1- Programme auquel se rattache l'indicateur : Commerce intérieur

2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur : Commerce intérieur central

3- Objectif auquel se rattache l'indicateur Assurer un marché équilibré et loyal et renforcer la protection des consommateurs

4-Définition de l'indicateur : recherches, informations et sensibilisation dans le domaine de la consommation

5- Type de l'indicateur : indicateur de résultats

6- Nature de l'indicateur : Indicateur d'efficience

7- Déclinaisons : selon les sous programmes

II- Les détails techniques de l'indicateur

1- Formule de calcul de l'indicateur : Moyenne pondérée des indicateurs de progrès dans la réalisation des activités de base :

$$I= 0.5*A1+0.2*A2+0.2*A3+0.1*A4$$

A1 : séminaires, forums et ateliers

A2 : Tests et analyses comparatives

A3 : Recherche

A4 : études

2- Unité de l'indicateur : %

3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur : Part des principales activités de l'institut dans le total des activités (pondérations), Taux de progression des études et recherches, des analyses et tests comparatifs, séminaires et manifestations, en calculant les performances réalisées par rapport à celles programmées

4- Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur : Rapports de suivi des activités de base.

5- Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur :

6- Délai de disponibilité de l'indicateur : fin de chaque année

7- Valeur cible de l'indicateur : au moins 100%.

8- Valeur cible selon les sous programmes : 100%

9- Le responsable de l'indicateur : M. Al-Zoubeir Rabeh

III- Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

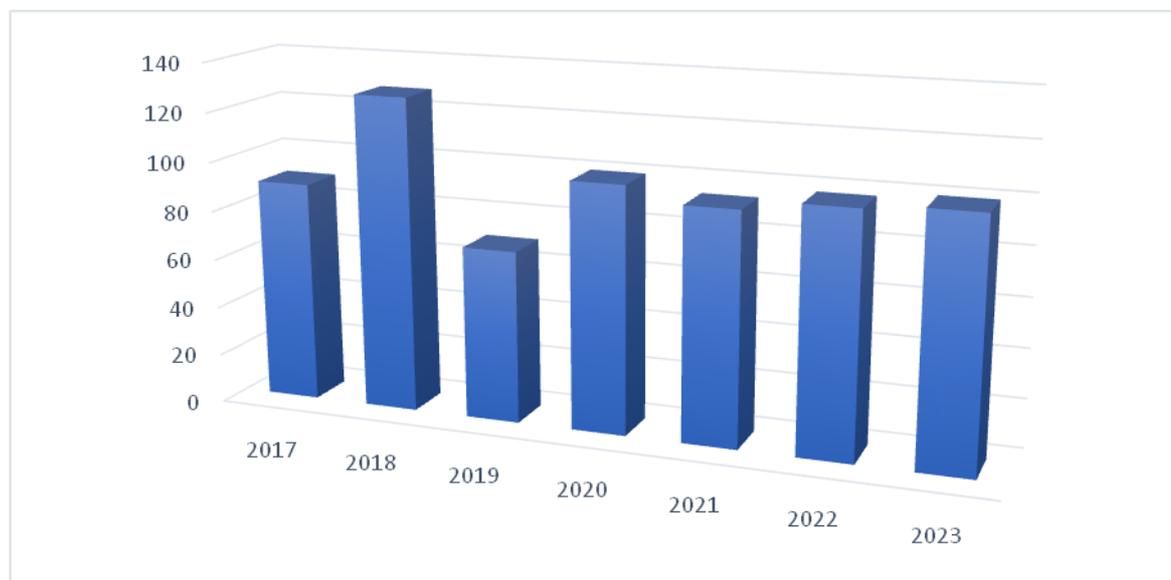
Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2020	Prévisions		
		2017	2018	2019		2021	2022	2023
Indicateur 1-1-1-2: Activités de recherche, d'information et de sensibilisation dans le domaine de la consommation	%	90	128	70	100	94	98	100

2- Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur :

L'indice a dépassé la valeur de 100% au cours des années 2017 et 2018, compte tenu de l'achèvement d'activités auparavant non programmées liées à l'organisation d'ateliers, à la sensibilisation et à la présentation des résultats des opérations menées dans le cadre de la coopération avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Centre Arabe pour l'Etude des Politiques en Tunisie (CAREP).

La valeur cible de l'indice n'a pas été atteinte pendant le reste des années ainsi que pour le calcul des estimations, en particulier en raison de la non disponibilité concernant l'achèvement de deux études (appel non fructueux), en plus de la longueur des procédures de marchés publics et l'obligation d'affiliation des soumissionnaires au système de passation de marchés en ligne via l'application (TUNEPS).

3-Graphique de l'évolution de l'indicateur



4-Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

L'indicateur	Valeur cible de l'indicateur	Valeur cible selon les indicateurs secondaires	Prévisions de l'indicateur 2021	interventions	activités	Prévisions de crédits pour les activités 2021
Indicateur1-1-1-2: Activités de recherche, d'information et sensibilisation dans le domaine de la consommation	100%	100%	82,5%	*Séminaires, conférences et ateliers de travail	*Manifestations périodiques et exceptionnelles nationales	30.000
		100%		*Des analyses, des tests comparatifs	*Des analyses, des tests comparatifs sur les produits consommés	40.000
		100%		*Recherches	*Réalisation de 3 recherches dont 2 orientées vers de nouvelles recherches antérieures	60.000
		100%		*Etudes	*Etude sur la situation de la capacité d'achat en Tunisie	100.000
		100%				

--	--	--	--	--	--	--

Il a été prévu un montant de 300 MD dans le budget 2021 en attendant son actualisation à 40MD

5-Limites de l'indicateur :

-Non-conformité du processus de prévisions des crédits à la nouvelle démarche prévue dans la gestion du budget par objectifs.

-Rareté des moyens humains : En raison de non adéquation entre le nombre actuel des cadres et personnels et les attributions et la performance demandée à l'Institut d'une part et le gel des recrutements d'autre part.

- La longueur des procédures des marchés publics et les pré requis d'adhésion et d'utilisation de l'application d'achat public en ligne TUNEPS de la part des demandeurs (les Instituts des études et de sondage d'opinion) surtout dans le domaine des études et les sondages d'opinion en raison de la faiblesse de la concurrence dans ce domaine

Afin de surmonter cette difficulté , il a été créé un comité de pilotage de l'étude sur -la réalité de la capacité d'achat en Tunisie – qui a élaboré les termes de référence et le programme de réalisation 2020-2022 et a recommandé le refaire le processus d'appel d'offres qui lui est dédié après avoir demandé l'augmentation du montant du budget qui lui est alloué de 100MD à 200MD avec un affinement des termes de référence pour permettre la participation d'un grand nombre de soumissionnaires d'une part et pour garantir les meilleurs critères de sélection des offres et leur suivi d'autre part.

Les indicateurs de performance	Unité	Réalizations			2020	Prévisions		
		2017	2018	2019		2021	2022	2023
		Séminaires, conférences et ateliers de travail	%	100	75	80	100	100

Des analyses, des tests comparatifs		100	100	75	100	100	100	100
Recherches		100	100	50	100	100	100	100
Etudes		100	100	100	100	40	100	100

Il a eu organisation de plusieurs manifestations et ateliers de travail de sensibilisation des partenaires dans le cadre du programme de coopération avec la FAO et qui ont porté sur la présentation des recommandations de cette organisation pour limiter le gaspillage alimentaire. Il n'a pas été possible d'organiser la manifestation pour la célébration de la décennie de l'institut national de la consommation.

Il a été programmé deux tests d'analyse comparative compléter l'analyse du miel (cahier des charges, acquisition des échantillons, réalisation des analyses et publication des résultats) et réalisation d'un deuxième test en 2019, publication du cahier des charges, acquisition des échantillons, il est attendu de finaliser la réalisation des analyses et la publication du rapport en 2020.

Le taux de réalisation des études en 2019 est expliqué par l'impossibilité de faire les recherches téléphoniques programmées dans le cadre du titre 2 du budget et il est prévu de finaliser 3 études de terrain dans le cadre du programme de coopération entre le Bureau de la FAO en Tunisie et la municipalité de Tunis.

Fiche n°3

1-Code de l'indicateur : 1-1-2-1

2-Intitulé de l'indicateur : Les quantités consommées de produits subventionnés

3-Date de l'actualisation de l'indicateur : Juin 2020

I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

1- Programme auquel se rattache l'indicateur : Commerce intérieur

2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur : Approvisionnement, assistance et surveillance du marché

3- Objectif auquel se rattache l'indicateur : Gérer les dépenses de compensation et les orienter vers ceux qui y sont éligibles

4-Définition de l'indicateur : Quantités consommées de produits subventionnés

5- Type de l'indicateur : Indicateur de résultats

6-Nature de l'indicateur : Indicateur d'efficacité

II- Les détails techniques de l'indicateur :

1- Formule de calcul de l'indicateur : Quantités consommées pour l'année concernée

2- Unité de l'indicateur : M q pour la farine et m T pour l'huile subventionnée

3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur : Quantités consommées pour l'année concernée

4- Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur : rapports d'activité, évolution du nombre d'intervenants selon les secteurs

5-Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur : quantités subventionnées inscrites dans les rapports de subvention

6- Délai de disponibilité de l'indicateur : mois de mars de chaque année

7- Valeur cible de l'indicateur : 6.5 M q pour la farine et 174 m T pour l'huile subventionnée en 2023

8- Valeur cible selon les sous programmes : 6.5 M q pour la farine et 174 m T pour l'huile subventionnée en 2023

9-Le responsable de l'indicateur : directrice générale de l'unité de compensation des produits subventionnés

III- Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations				2020	Prévisions		
		2017	2018	2019	2021		2022	2023	
Evolution des quantités de farine subventionnée destinée à la fabrication du pain PS	Mq	6,6	6,47	6,38	6,5	6,5	6,5	6,5	
Quantité d'huile végétale subventionnée	MT	165	162	152	174	174	174	174	

2-Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

2-1-Quantité de farine subventionnée : Les quantités de farine subventionnée destinées à la fabrication du pain ont enregistré une légère diminution, elle a atteint 6,38 millions de quintaux en 2019 contre 6,47 en 2018, soit une diminution de 1,4%.

Cette diminution est le résultat de l'utilisation de la nouvelle application informatique de contrôle des ventes de farine par les boulangeries qui a permis de définir les besoins réels de farine destinée à la fabrication du pain d'une part et la réduction de son utilisation dans d'autres produits d'autre part

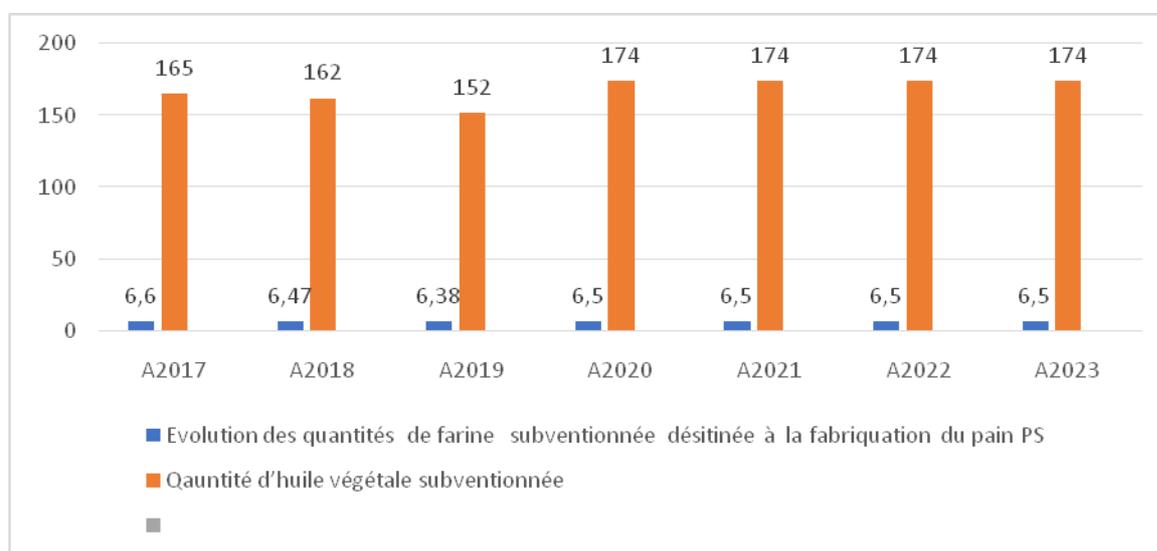
Les impacts positifs de cette application se sont traduits au niveau de

- La réduction des dépassements des quotas accordés aux boulangeries et du respect de l'utilisation de la farine dans la fabrication du pain

- L'obligation qui pèse sur les moulins de vendre la farine aux boulangeries agréées par le ministère du commerce

2-2- Quantité d'huile végétale subventionnée : Les quantités d'huile végétale consommées ont oscillé entre 152 milles de tonnes en 2019 et 162 mille de tonnes en 2018 soit une baisse de 6,17%. Cette baisse est expliquée par l'efficacité de la nouvelle application informatique de suivi de la distribution des quotas d'huile subventionnée et par l'entrée en exploitation des unités de conditionnement depuis le 17 juin 2019. L'application permet de suivre la destination de l'huile végétale subventionnée et les circuits de distribution (client qui correspond au commerçant en gros distributeur), dans une deuxième étape, de vérifier le circuit du commerçant de détails distributeur de ce produit au client final. Les directions régionales sont en charge de ces attributions.

3-Graphique de l'évolution de l'indicateur



4-Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

L'indicateur	Valeur cible de l'indicateur 2022	Valeur cible selon les indicateurs secondaires	Prévisions de l'indicateur 2021	interventions	Activit2s	Prévisions de crédits pour les activités 2021
Evolution des quantités de farine subventionnée destinée à la fabrication du pain PS	6,5 Million de quintal	6,5 Million de quintal	6,5 Million de quintal	<p>-Approfondissement des études sur le système informatique concernant le suivi des ventes de la farine à partir des moulins dans le but de le développer pour inclure le programme des visites sur terrain et le traitement des PVs</p> <p>- Approfondir l'étude de la possibilité d'accessibilité des boulangeries a l'application informatique et leur d'enregistrer au préalable leurs demandes afin de permettre un meilleur contrôle des quantités vendues de la farine destinée pour le pain</p>		
Quantité d'huile végétale subventionnée	174 mille tonnes (huile végétale)	174 mille tonnes (huile végétale)	174 mille tonnes (huile végétale)	<p>Afin d'améliorer les performances de l'application de suivi de la distribution des quotas d'huile végétale subventionnées, il a été convenu avec la profession de fournir à l'unité de compensation, des produits de base, de ses observations et de ses propositions.</p> <p>-Revoir les quotas accordés aux différentes unités de conditionnement, sur des bases et des normes scientifiques précises , et après avoir mené une enquête de terrain des différentes unités en coordination avec le centre technique des industries alimentaires et le ministère de l'industrie et des moyennes et petites entreprises,</p>		

				<p>Revoir dans le cadre du comité chargé du suivi de la distribution des deux produits farine, destinée pour la production du pain, et l'huile végétale, la possibilité de se dispenser du code administratif des grossistes en denrées alimentaires et de les soumettre à un système de quotas comme celui pour les boulangeries classées.</p> <p>-Initier la mise en œuvre des deux plans d'action pour maîtriser les risques concernant le chemin de la chaîne de compensation de compensation des céréales et celle de l'huile végétale et ce après leur approbation par le comité de budget</p>		
--	--	--	--	--	--	--

5-Limites de l'indicateur

Fiche n°4

1-code de l'indicateur : 1-3-1-1

2-Intitulé de l'indicateur : Pourcentage des femmes artisanes inscrites au registre des artisans annuellement

3-Date de l'actualisation de l'indicateur : Fin de l'année

I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

1- Programme auquel se rattache l'indicateur : Commerce intérieur

2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur : Sous-programme commerce intérieur central

3- Objectif auquel se rattache l'indicateur : Contribuer à la modernisation du commerce en assurant les équilibres et en renforçant les opportunités économiques pour les deux sexes.

4-Définition de l'indicateur : Calculer le taux des femmes inscrites annuellement dans le répertoire des métiers du nombre total enregistrés annuellement

5- Type de l'indicateur : Indicateur de résultat

6- Nature de l'indicateur : Indicateur d'efficacité

7-Déclinaisons : Directions régionales

II- Les détails techniques de l'indicateur :

1- Formule de calcul de l'indicateur : Nombre de femmes inscrites annuellement dans le répertoire des métiers / le nombre total des enregistrés annuellement

2- Unité de l'indicateur : Pourcentage

3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur : Le nombre de femmes inscrites annuellement dans le répertoire des métiers et le nombre total des enregistrés annuellement

4- Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur : Les rapports trimestriels, ou système d'information de suivi de la performance

5- Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur : Répertoire des métiers des directions régionales du commerce

6- Délai de disponibilité de l'indicateur : Fin de l'année

7- Valeur cible de l'indicateur : 58% en 2023

8- Valeur cible selon les sous programmes :54%

9-Le responsable de l'indicateur :Le directeur des métiers et services

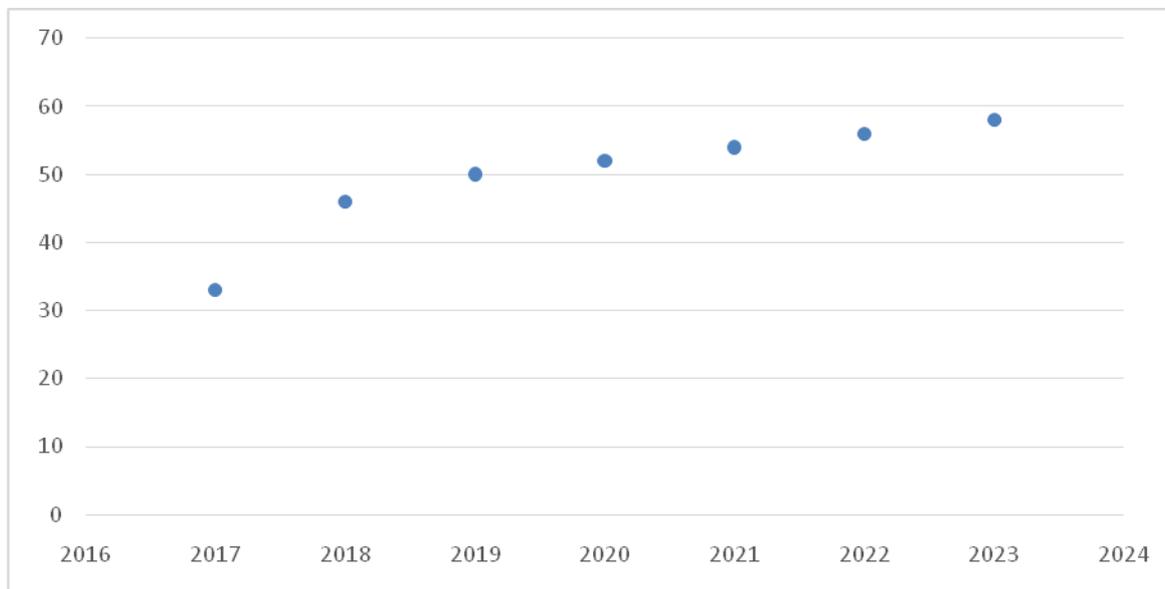
III- Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance de l'objectif	unité	Réalizations			2020	prévisions		
		2017	2018	2019		2021	2022	2023
Indicateur 1-3-1-1: Pourcentage des femmes artisanes inscrites au registre des artisans annuellement.	%	33	46	50	52	54	56	58

2-Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

3-Graphique de l'évolution de l'indicateur



4-Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

L'indicateur	Valeur cible de l'indicateur	Valeur cible selon les indicateurs secondaires	Prévisions de l'indicateur 2021	interventions		Prévisions de crédits pour les activités 2021
Pourcentage des femmes artisanes inscrites au registre des artisans annuellement	58	54	54	-La coordination avec les recettes des finances pour la demande de reçu d'enregistrement lors de l'ouverture de la patente –Elaborer une circulaire conjointe entre les ministères du commerce et le ministre des finances		

5-Limites de l'indicateur

- La non mise en place du système d'information relatif au répertoire des métiers au niveau des directions régionales du commerce depuis 2014.
- La non application de la procédure de remise du reçu d'enregistrement au moment de l'ouverture de patente au niveau des recettes des finances ou accorder le registre des entreprises par les directions régionales du registre national des entreprises.

Fiches : Indicateurs de performance du programme : Commerce extérieur

1-Évolution du taux des échanges commerciaux avec les pays avec lesquels la Tunisie a signé des accords de libre-échange par rapport au volume total des échanges commerciaux

1-Code de l'indicateur : 2-1-1-1

2-Intitulé de l'indicateur : Évolution du taux des échanges commerciaux avec les pays avec lesquels la Tunisie a signé des accords de libre-échange par rapport au volume total des échanges commerciaux

3-Date de l'actualisation de l'indicateur : Le mois de décembre de chaque année

I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

1- Programme auquel se rattache l'indicateur : Commerce extérieur

2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur : Commerce extérieur centrale

3- Objectif auquel se rattache l'indicateur : Développer les échanges extérieurs et approfondir l'intégration économique et commerciale (objectif opérationnel :élargir la base des avantages compétitifs)

4-Définition de l'indicateur : Cet indicateur porte sur une analyse du développement des échanges commerciaux entre la Tunisie et les autres pays, notamment au niveau des exportations, dans le but d'intégrer ces échanges dans des accords de libre-échange qui permettent aux produits tunisiens de bénéficier d'un traitement privilégié. Il montre, également, dans quelle mesure la diplomatie économique a réussi à accroître la capacité de commercialisation de produits nationaux.

5- Type de l'indicateur : indicateur de résultats

6- Nature de l'indicateur : indicateur d'efficacité socio-économique

7- Déclinaisons : centrale

II- Les détails techniques de l'indicateur :

1- Formule de calcul de l'indicateur : la valeur des échanges commerciaux avec les pays qui ont un accord de libre-échange avec la Tunisie / la valeur totale des échanges commerciaux.

2- Unité de l'indicateur : Taux

- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur : Les échanges commerciaux de la Tunisie avec les autres pays du monde, les échanges commerciaux de la Tunisie avec les pays avec lesquels elle a conclu des accords de libre-échange.

3- Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur (sondage, rapport, questionnaire...): informations obtenues des bases de données, des publications de l'Institut National de la Statistique, des publications de la Banque Centrale de Tunisie.

4- Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur : Base de données de la Direction Générale du Commerce Extérieur + données de l'Institut National de la Statistique

5- Délai de disponibilité de l'indicateur : A la demande

6- Valeur cible de l'indicateur : 87% en 2023

7- Valeur cible selon les sous programmes :

8-Le responsable de l'indicateur : L'observatoire du commerce extérieur

III- Interprétation des résultats de l'indicateur

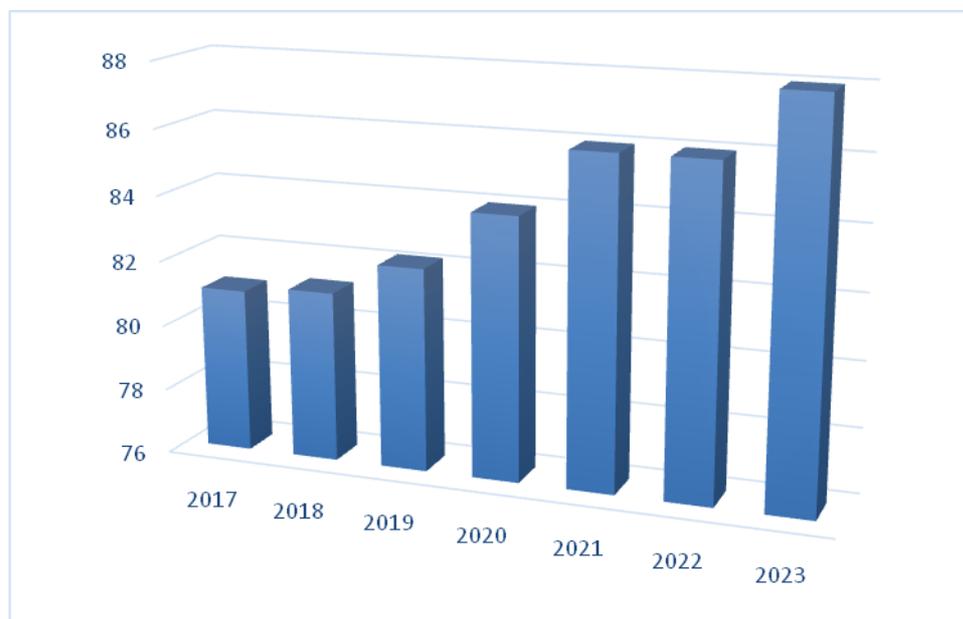
1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations				Prévisions		
		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Évolution du taux des échanges commerciaux avec les pays avec lesquels la Tunisie a signé des accords de libre-échange par rapport au volume total des échanges commerciaux	Taux	81	81.2	82.2	84	86	86	88

2-Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

3-Graphique de l'évolution de l'indicateur

Évolution du taux des échanges commerciaux avec les pays avec lesquels la Tunisie a signé des accords de libre-échange par



4-Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

L'indicateur	Valeur cible de l'indicateur	Valeur cible selon les indicateurs secondaires	Prévisions de l'indicateur 2021	interventions	Prévisions des Crédits activités	Prévisions de crédits pour les activités 2021
Évolution du taux des échanges commerciaux avec les pays avec lesquels la Tunisie a signé des accords de libre-échange par rapport au volume total des échanges commerciaux	87		84			2430 MD (Programme Export+) Crédits de paiement pour l'année 2020 17MD environ soit 10% des crédits

5-Limites de l'indicateur

*Non implication des services du Ministère du Commerce, en particulier les directions directement impliqués dans la mise en œuvre de la stratégie générale du commerce extérieur, dans les prérogatives de la diplomatie économique dans son concept global et absence de représentation de ce ministère dans les missions diplomatiques à l'étranger.

*Non-achèvement des études d'évaluation des accords de libre-échange conclus antérieurement et des études prospectives sur l'intérêt de l'adhésion à des accords similaires à l'avenir.

*Les faibles capacités à obtenir des données statistiques liées au commerce international.

*Capacités humaines et logistiques limitées disponibles pour l'Observatoire du Commerce Extérieur.

*Chevauchement des tâches entre les directions concernées par le commerce extérieur au sein du Ministère du Commerce, en plus du chevauchement des tâches entre le Ministère du Commerce et d'autres structures.

2- Taux de diversification des exportations en termes de produits et de destinations

1-Code de l'indicateur : 2-1-1-2

2-Intitulé de l'indicateur : Taux de diversification des exportations en termes de produits et de destinations.

3-Date de l'actualisation de l'indicateur : Juillet 2020

I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

1- Programme auquel se rattache l'indicateur : Commerce extérieur

2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur :

3- Objectif auquel se rattache l'indicateur : Développer les échanges extérieurs et approfondir l'intégration économique et commerciale (objectif opérationnel : élargir la base des avantages compétitifs)

4- Définition de l'indicateur : Cet indicateur est lié à l'analyse de l'évolution de la composition des exportations tunisiennes en termes de structure et de destination, de sa diversification et de son contenu, en biens et produits fabriqués en Tunisie, notamment les produits compétitifs à forte valeur ajoutée.

Cet effet, l'indicateur mentionné est divisé en deux indicateurs secondaires : le taux de diversification des exportations en termes de produits d'une part et le taux de diversification des exportations en termes de destinations et de marchés d'autre part.

S'agissant de la diversification et de l'élargissement de la base des produits exportés, cet indicateur tente de suivre les secteurs qui peuvent être impliqués, de soutenir leur inclusion dans l'effort d'exportation et d'abandonner progressivement la dépendance totale vis-à-vis des secteurs traditionnels, notamment agricoles.

Concernant la diversification des exportations en termes de destinations, elle est due à une tentative de réduire l'ampleur du lien avec la zone euro, qui représente plus de 75% du total des échanges extérieurs de la Tunisie.

5- Type de l'indicateur : indicateur de résultats.

6- Nature de l'indicateur : indicateur d'efficacité socio-économique

7- Déclinaisons : centrale

II- Les détails techniques de l'indicateur :

1- Formule de calcul de l'indicateur : Pour le premier indicateur secondaire à savoir l'évolution du taux des exportations hors marchés traditionnels (UE) par rapport au volume total des exportations : La valeur des exportations destinées à l'Union européenne / la valeur totale des exportations

Concernant le second indicateur secondaire qui est l'évolution du taux des positions tarifaires pour les biens exportés par rapport au nombre total des positions tarifaires : Le nombre des positions tarifaires des produits exportés / le nombre total des positions tarifaires.

2- Unité de l'indicateur : Pourcentage

3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur : Les échanges commerciaux de la Tunisie avec les pays du monde et la Nomenclature douanière

4- Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur (sondage, rapport, questionnaire...) : informations obtenues de données, des publications de l'Institut National de la Statistique, des publications de la Banque Centrale de Tunisie.

5- Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur : base de données de la Direction Générale du Commerce Extérieur et base de données de l'Institut National de la Statistique, nomenclature douanière.

6- Délai de disponibilité de l'indicateur : A la demande

7-Valeur cible de l'indicateur : pour le premier indicateur secondaire à savoir l'évolution du taux des exportations hors des marchés traditionnels (UE) par rapport au volume total des exportations : 36% en 2023.

Pour le second indicateur secondaire qui est l'évolution du taux des positions tarifaires pour les biens exportés par rapport au nombre total des positions tarifaires : 40% en 2023.

8- Valeur cible selon les sous programmes :

9- Le responsable de l'indicateur : L'observatoire du commerce extérieur

III- Interprétation des résultats de l'indicateur

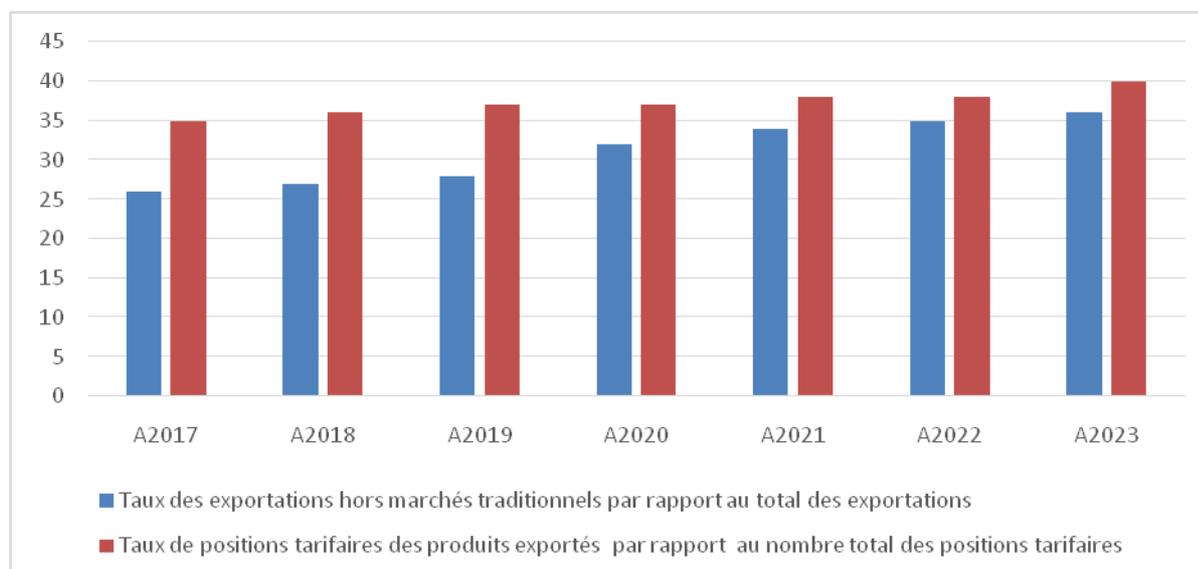
1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations				2020	Prévisions		
		2017	2018	2019	2021		2022	2023	
Taux de diversification des exportations en termes de produits et de destinations	%	Taux des exportations vers l'UE hors marchés traditionnels par rapport au total des exportations	26	27	28	32	34	35	36
	%	Taux de positions tarifaires des produits exportés par rapport au nombre total des positions tarifaires	35	36	37	37	38	38	40

2-Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

3-Graphique de l'évolution de l'indicateur

Taux de diversification des exportations en termes de produits et de destinations



4- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

Indicateur	Valeur cible de l'indicateur	Indicateur secondaire	Valeur des Indicateurs secondaires	Valeur de L'indicateur Pour l'année 2021	Interventions	Activités	Prévisions des Crédits pour l'année 2021
Taux de diversification des exportations en termes de produits et de destination	84	Taux des exportations vers l'UE hors marchés traditionnels par rapport au total des exportations		84		Développer la chaîne de valeur et clusters au profit du CEPEX. Organisation à l'étranger des foires et salons (18 événements prévus) Événement EXPOO DUBAI	2339 mille DT (programme Export + PDEIII) 5820 mille DT (budget du 100Millions de DT (Budget du CEPEX) : Transport : 55 Publicité :23 Appui direct : 20 Appui institutionnel :
		Taux de positions tarifaires des produits exportés par rapport au nombre total des positions tarifaires				Appui financier aux entreprises	27.389 mille DT (Programme Export +dans le cadre de PDEIII)

5- Limites de l'indicateur

3-Pourcentage des cheffes d'entreprises bénéficiant de soutien lors de l'exportation dans le cadre du programme Export +

1-Code de l'indicateur : 2-1-1-2

2-Intitulé de l'indicateur : Pourcentage des cheffes d'entreprises bénéficiant de soutien lors de l'exportation dans le cadre du programme Export+

3-Date de l'actualisation de l'indicateur : Juillet2020

I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

1- Programme auquel se rattache l'indicateur : Commerce extérieur

2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur :

3- Objectif auquel se rattache l'indicateur : Développer les échanges extérieurs et approfondir l'intégration économique et commerciale (objectif opérationnel : élargir la base des avantages compétitifs)

4- Définition de l'indicateur :

5-Type de l'indicateur : indicateur de résultats

6- Nature de l'indicateur : indicateur d'efficacité socio-économique

7- Déclinaisons : centrale et régionales

II- Les détails techniques de l'indicateur :

1- Formule de calcul de l'indicateur : Le nombre d'entreprises appartenant à des femmes cheffes d'entreprises bénéficiant d'un soutien dans le cadre du programme Export + / le nombre total des demandes de soutien dans le cadre de ce programme

2- Unité de l'indicateur : Pourcentage

3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur : Base de données du fonds Export +

4- Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur : Les données de suivi du fonds Export +

5- Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur : Base de données du fonds Export +

6- Délai de disponibilité de l'indicateur : A la demande

7- Valeur cible de l'indicateur :50% en 2021

8- Le responsable de l'indicateur :Le fonds Export +

III- Interprétation des résultats de l'indicateur

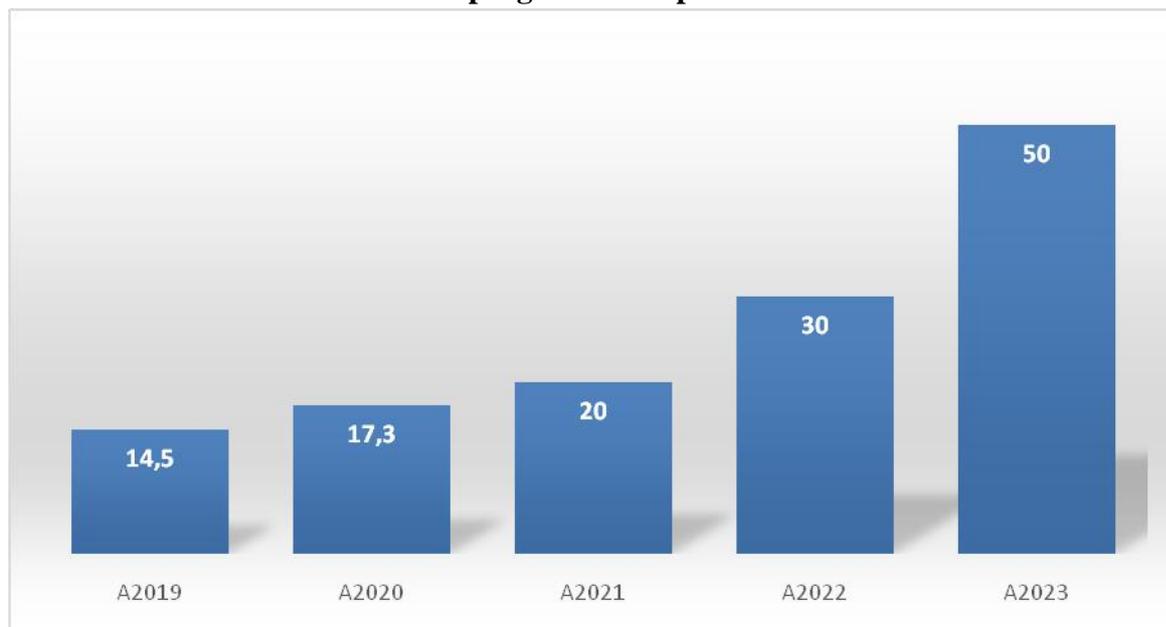
1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2020	Prévisions		
		2017	2018	2019		2021	2022	2023
Pourcentage des cheffes d'entreprise bénéficiant de soutien lors de l'exportation dans le cadre du programme Export+	%	14,5 (207/30)	17,3 (307/53)	20 (350/70)	30	50	Tributaire de la prorogation du programme Export +	

2-Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

3-Graphique de l'évolution de l'indicateur

Pourcentage des cheffes d'entreprise bénéficiant de soutien lors de l'exportation dans le cadre du programme Export +



4- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

	Valeur cible de l'indicateur 2021	Valeur cible selon les sous programmes	Prévisions de l'indicateur pour l'année 2021	interventions	Activités	Prévisions des Crédits des activités pour l'année 2021
<p>Pourcentage des cheffes d'entreprise bénéficiant de soutien lors de l'exportation dans le cadre du programme Export+</p>	50		50	<p>Organisation de séminaires de conférences et de journées ouvertes pour sensibiliser les femmes à propos du programme Export +</p>		

5-Limites de l'indicateur :

-L'atteinte des résultats escomptés dépendent de facteurs exogènes au programme du fait que la diversité des secteurs et activités dans lesquels il ya une représentativité féminine ne relève pas de son périmètre.

-Faible ouverture sur les secteurs et activités dans lesquels il ya une représentation féminine où l'absence d'information et de sensibilisation

-Manque de visibilité quant à la prorogation du programme Export +

Taux de participation des femmes cheffes d'entreprises aux foires et manifestation à l'étranger

1-Code de l'indicateur : 2-1-1-4

2-Intitulé de l'indicateur : Taux de participation des femmes cheffes d'entreprises aux foires et expositions à l'étranger

3-Date de l'actualisation de l'indicateur : juillet 2020

I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

1- Programme auquel se rattache l'indicateur : Commerce extérieur

2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur :

3- Objectif auquel se rattache l'indicateur : Développer les échanges extérieurs et approfondir l'intégration économique et commerciale (objectif opérationnel : élargir la base des avantages compétitifs)

4- Définition de l'indicateur : vérifier à quel point les cheffes d'entreprises sont en train de bénéficier des dispositifs mis en place pour la promotion des exportations et apprécier leur contribution aux efforts d'exportation .Cet indicateur s'inscrit dans le cadre de l'intégration de l'approche genre et l'instauration de l'égalité de genre dans l'accès au financement .

5- Type de l'indicateur : indicateur de résultats

6- Nature de l'indicateur : indicateur d'efficacité socio-économique,

7- Déclinaisons : centrale et régionales

II- Les détails techniques de l'indicateur :

1- Formule de calcul de l'indicateur : nombre d'entreprises appartenant à des femmes participant aux foires / nombre total d'entreprises participantes

2- Unité de l'indicateur : %

3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur : Base de données du CEPEX

4-Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur : Base de données du CEPEX

5- Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur : Base de données du CEPEX

6- Délai de disponibilité de l'indicateur : A la demande

7- Valeur cible de l'indicateur :70%

8- Le responsable de l'indicateur : Fonds de promotion des exportations

III- Interprétation des résultats de l'indicateur

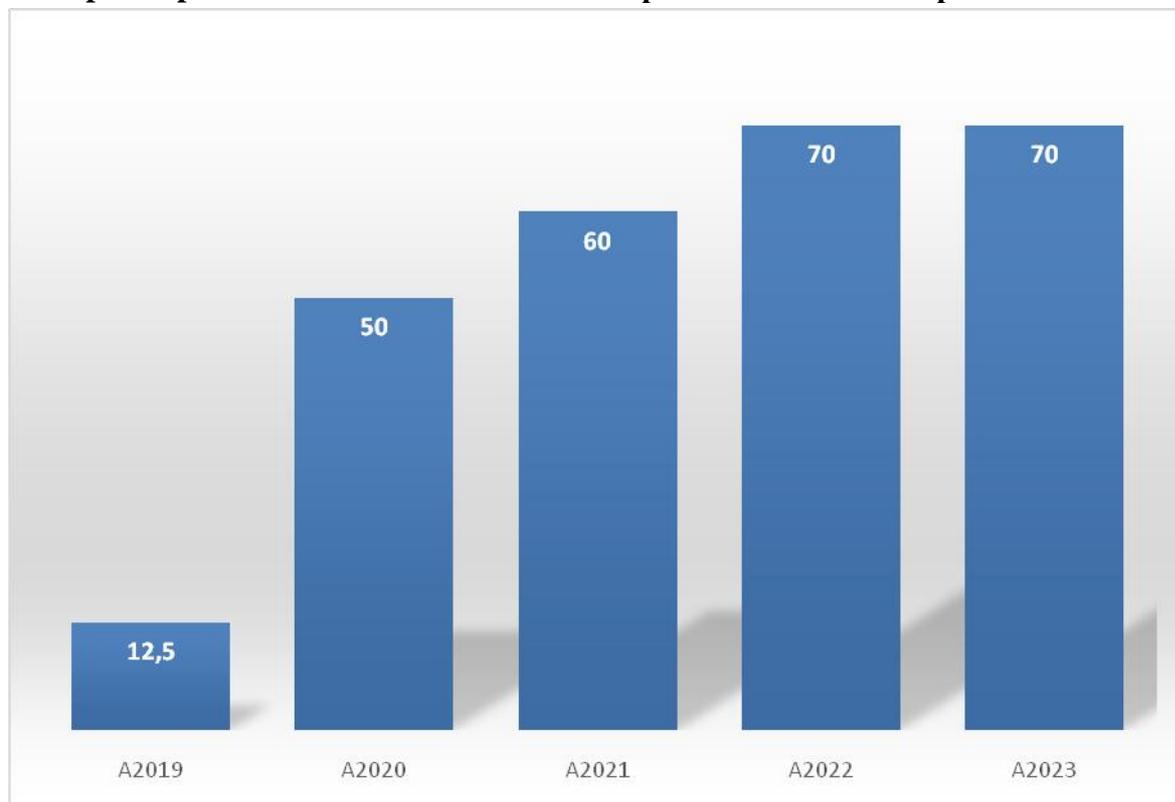
1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2020	Prévisions		
		2017	2018	2019		2021	2022	2023
Taux de participation des femmes cheffes d'entreprises aux foires et expositions à l'étranger	%	-	-	12,5	50	60	70	70

2-Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

3-Graphique de l'évolution de l'indicateur

Taux de participation des femmes cheffes d'entreprises aux foires et expositions à l'étranger



4- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

	Valeur cible de l'indicateur	Prévisions de l'indicateur pour l'année 2021	interventions	Activités	Prévisions des Crédits des activités pour l'année 2021
Taux de participation des femmes cheffes d'entreprises aux foires et expositions à l'étranger	70	60		Organisation de séminaires de conférences et de journées ouvertes pour sensibiliser les femmes à propos du programme Export +	

5- Limites de l'indicateur :

Taux d'avancement dans la réalisation d'un dispositif d'enquête commerciale dans le domaine de la défense commerciale

1-Code de l'indicateur : 2-1-2-1

2-Intitulé de l'indicateur : Taux d'avancement dans la réalisation d'un dispositif d'enquête commerciale dans le domaine de la défense commerciale

3-Date de l'actualisation de l'indicateur : Octobre 2020

I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

1- Programme auquel se rattache l'indicateur : Commerce extérieur

2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur

3- Objectif auquel se rattache l'indicateur : Protéger le produit national et défendre les exportations

4- Définition de l'indicateur : Mettre le focus sur le degrés d'avancement dans la mise en place d'un dispositif d'enquête similaire à ceux qui existent dans les expériences comparées et dans l'objectif de faire face aux pratiques déloyales d'une part et défendre les exportations tunisiennes objet d'enquêtes par les parties étrangères.

5- Type de l'indicateur : indicateur de résultats,

6- Nature de l'indicateur : indicateur d'efficacité socio-économique

7- Déclinaisons : centrale

II- Les détails techniques de l'indicateur :

1- Formule de calcul de l'indicateur : Activités réalisées dans le cadre du projet/total des activités à réaliser

2- Unité de l'indicateur : Pourcentage

3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur : Les composantes du projet

4-Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur : états sur l'avancement des projets proposés

5- Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur : La direction de la sauvegarde et de la défense contre les pratiques déloyales à l'importation

6- Délai de disponibilité de l'indicateur : A la demande

7- Valeur cible de l'indicateur :75% en 2023

8- Le responsable de l'indicateur : La direction de la sauvegarde et de la défense contre les pratiques déloyales à l'importation

III- Interprétation des résultats de l'indicateur

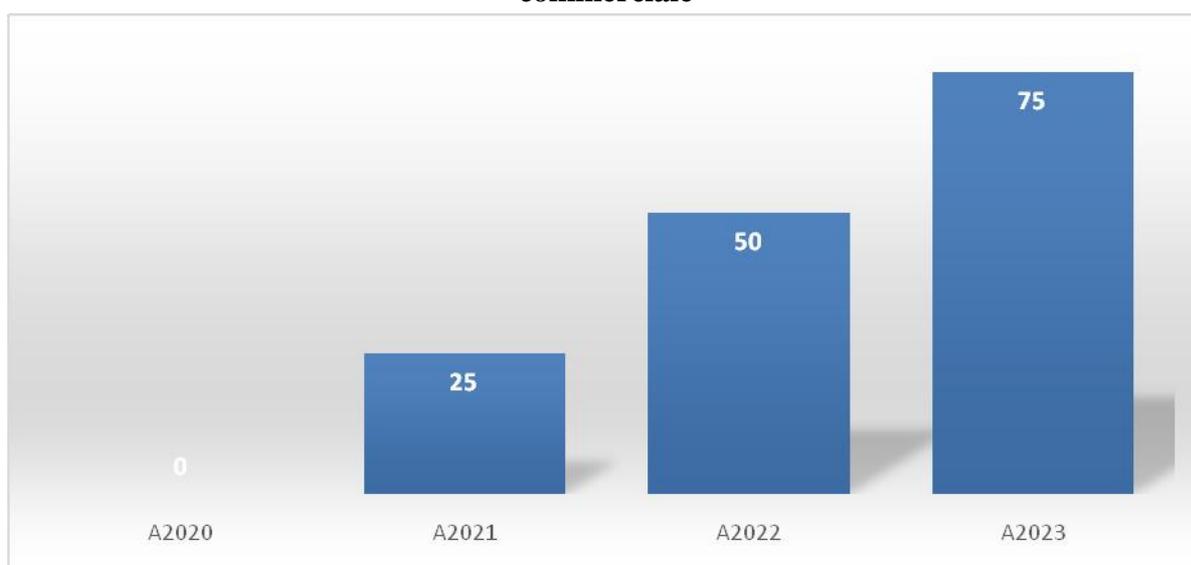
1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2020	Prévisions		
		2017	2018	2019		2021	2022	2023
Taux d'avancement dans la réalisation d'un dispositif d'enquête commerciale dans le domaine de la défense commerciale	%	-	-	-	-	25	50	75

2-Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

3-Graphique de l'évolution de l'indicateur

Taux d'avancement dans la réalisation d'un dispositif d'enquête commerciale dans le domaine de la défense commerciale



4- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

	Valeur cible de l'indicateur	Valeur cible par sous programmes	Prévisions de l'indicateur pour l'année 2021	interventions	Activités	Prévisions des Crédits des activités pour l'année 2021
Taux d'avancement dans la réalisation d'un dispositif d'enquête commerciale dans le domaine de la défense commerciale	75	25	25		<p>*Amendement du décret n 2966/2001 en date du 20 Décembre 2021 fixant les l'organisation du ministère du commerce</p> <p>*Amendement du décret n 2965/2001 en date du 20 décembre 2021 fixant les attributions du ministère du commerce</p> <p>*Elaborer une étude sur un dispositif d'alerte pour le suivi des importations de produits ayant des similaires fabriqués en Tunisie</p> <p>*Digitalisation des archives relatives aux enquêtes</p>	<p>*Recrutement de 23 cadres pour la direction concernée (possibilité d'appliquer le décret n1143/2016 en date du 16 Aout 2016)</p> <p>Achat de 23 ordinateurs (23 MD environ</p>

5- Limites de l'indicateur : Nécessité d'amender les textes régissant l'organisation et les attributions du ministère du commerce.

Pourcentage de requêtes se rapportant à la protection commerciale par rapport à la totalité des requêtes

Code de l'indicateur : 2-1-1-2

Intitulé de l'indicateur : Pourcentage de requêtes se rapportant à la protection commerciale par rapport à la totalité des requêtes

Date de l'actualisation de l'indicateur : Décembre de chaque année

I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

1- Programme auquel se rattache l'indicateur : Commerce extérieur

2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur :

3- Objectif auquel se rattache l'indicateur : Protéger le produit national et défendre les exportations

4- Définition de l'indicateur : Evaluer l'impact des programmes de formation et de sensibilisation sur le nouveau dispositif dédié à la protection contre les pratiques déloyales et à la défense des exportations par les entreprises nationales concernées.

5- Type de l'indicateur : indicateur de résultats.

6- Nature de l'indicateur : indicateur d'efficacité socio-économique

7- Déclinaisons : Centrale

II- Les détails techniques de l'indicateur :

1- Formule de calcul de l'indicateur : Nombre de requêtes se rapportant à la protection commerciale / la totalité des requêtes

2- Unité de l'indicateur : Pourcentage

3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur : Les requêtes présentées par les opérateurs économiques

4- Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur : Les requêtes reçues par la direction de la sauvegarde et de la défense contre les pratiques déloyales à l'importation

5- Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur : Les requêtes reçues par la direction de la sauvegarde et de la défense contre les pratiques déloyales à l'importation.

6- Délai de disponibilité de l'indicateur : A la demande

7- Valeur cible de l'indicateur :30% en 2023

8- Le responsable de l'indicateur : La direction de la sauvegarde et de la défense contre les pratiques déloyales à l'importation.

III- Interprétation des résultats de l'indicateur

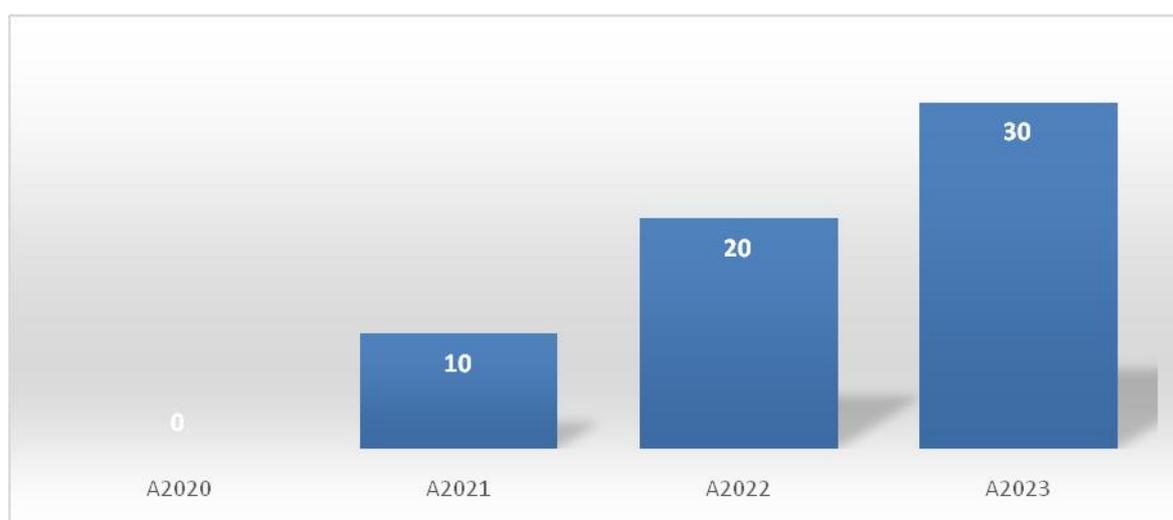
1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2020	Prévisions		
		2017	2018	2019		2021	2022	2023
Pourcentage de requêtes se rapportant à la protection commerciale par rapport à la totalité des requêtes	%	-	-	-	-	10	20	30

2-Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

3-Graphique de l'évolution de l'indicateur

Pourcentage de requêtes se rapportant à la protection commerciale par rapport à la totalité des requêtes



4- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

	Valeur cible de l'indicateur	Prévisions de l'indicateur selon les sous programmes pour l'année 2021	Prévisions de l'indicateur pour l'année 2021	interventions	Activités	Prévisions des Crédits des activités pour l'année 2021
Pourcentage de requêtes se rapportant à la protection commerciale par rapport à la totalité des requêtes	30 (2023)		10	Réaliser des programmes de formation au profit des Chambres du commerce et de l'industrie		60M (achat de voiture)

5-Limites de l'indicateur

- * Difficulté d'instaurer la confiance entre les entreprises et l'administration.
- *L'existence éventuelle de résistance de la part des entreprises importatrices

Fiches Indicateurs de performance du programme : Pilotage et appui

Taux de bénéficiaires de la formation

Code de l'indicateur : 9-1-1-1

Intitulé de l'indicateur : Taux de bénéficiaires de la formation

Date de l'actualisation de l'indicateur : Juin2020

I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

1- Programme auquel se rattache l'indicateur : Pilotage et appui .

2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur : Pilotage et appui.

3- Objectif auquel se rattache l'indicateur : Améliorer les compétences du personnel.

4- Définition de l'indicateur : Veiller à augmenter le nombre de bénéficiaires de la formation au ministère du commerce.

5- Type de l'indicateur : indicateur de résultats.

6- Nature de l'indicateur : indicateur d'efficience.

7- Déclinaisons : Les structures Centrales et régionales

II- Les détails techniques de l'indicateur :

1- Formule de calcul de l'indicateur : Nombre de bénéficiaires de la formation / nombre total de personnels.

2- Unité de l'indicateur : Pourcentage

3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur : Nombre de bénéficiaires de la formation - Nombre total de personnels.

4- Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur : (Dossiers de formation, feuilles de présence dans les sessions de formation...)

5- Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur : Direction des affaires administratives et financières.

6- Délai de disponibilité de l'indicateur : Début de l'année suivante.

7- Valeur cible de l'indicateur : 80%

8- Le responsable de l'indicateur : Le chef de service de la formation, de la promotion et du social

III- Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2020	Prévisions		
		2017	2018	2019		2021	2022	2023
Taux de bénéficiaires de la formation	%	47	40	59,7	70	73	76	80

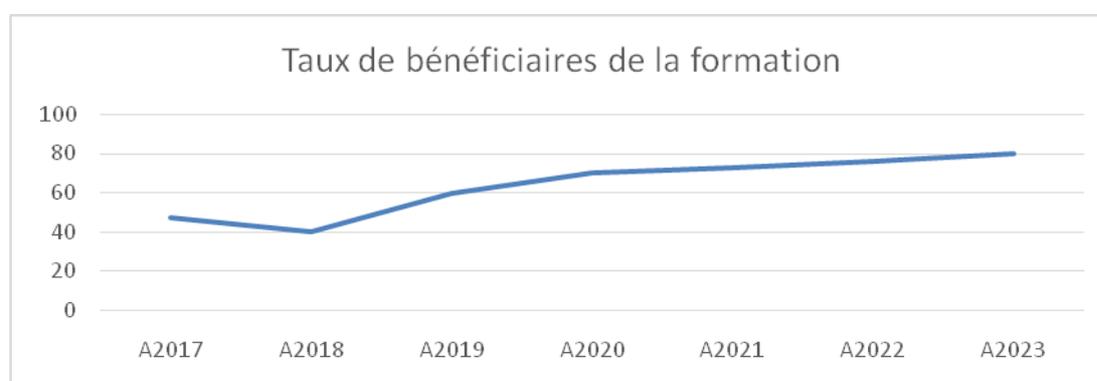
2-Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur :

Les réalisations pour l'année 2017 étaient de 47% alors que les prévisions étaient de 55% et ce en raison essentiellement des difficultés organisationnelles rencontrées en plus des contraintes budgétaires. On a la même situation en 2018, les réalisations étaient de 40%.

Pour l'année 2019, il ya eu réalisation 59,7% alors que les prévisions étaient de 65% soit 92% de la cible et ce en raison de la non réalisation de certaines formations pour des causes organisationnelles surtout dans le dernier trimestre.

Pour la période 2020-2023, on veillera à augmenter progressivement le taux des bénéficiaires de la formation avec l'augmentation progressive du budget de formation.

3-Graphique de l'évolution de l'indicateur



4- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

	Valeur cible de l'indicateur Pour l'année 2023	Prévisions de l'indicateur selon les sous programmes pour l'année 2021	Prévisions de l'indicateur pour l'année 2021	interventions	Activités	Prévisions des Crédits des activités pour l'année 2021
Taux de bénéficiaires de la formation	80%	80%	73%	*Intensifier les sessions de formation *Diversifier les thèmes de formation pour couvrir toutes les catégories professionnelles	*Fixer les programmes détaillés et veiller à les réaliser dans les délais. *Diversifier lesactivités , et prévoir des modes et des dispositifs de formation modernes y compris la formation à distance	28MD

5- Limites de l'indicateur

Sur le plan de la qualité de la formation : La qualité de la formation escomptée nécessite la disponibilité de crédits importants pour pouvoir réaliser le nombre de sessions de formation auprès bureaux de formation spécialisés.

Il est prévu de travailler en collaboration avec les acteurs intervenants sur la qualité de la formation et ce selon les moyens disponibles.

Taux des femmes bénéficiaires de la formation

-Code de l'indicateur : 9-1-1-2

-Intitulé de l'indicateur : Taux de femmes bénéficiaires de la formation

-Date de l'actualisation de l'indicateur :

I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

1- Programme auquel se rattache l'indicateur : Pilotage et appui

2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur : Pilotage et appui

3- Objectif auquel se rattache l'indicateur : Améliorer les compétences du personnel

4- Définition de l'indicateur : Augmenter le Taux de femmes bénéficiaires de la formation

5- Type de l'indicateur : Indicateur de résultats.

6- Nature de l'indicateur : Indicateur d'efficience.

7- Déclinaisons : Directions centrales et régionales

II- Les détails techniques de l'indicateur :

1- Formule de calcul de l'indicateur : Nombre de femmes bénéficiaires de la formation/ le nombre total des femmes au ministère du commerce.

2- Unité de l'indicateur : Pourcentage.

3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur : Nombre de femmes bénéficiaires de la formation- le nombre total des femmes au ministère du commerce

4- Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur : (Dossiers de formation, feuilles de présence dans les sessions de formation...)

5- Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur : Direction des affaires administratives et financières.

6- Délai de disponibilité de l'indicateur : Début de l'année suivante

7- Valeur cible de l'indicateur : 80%

8- Le responsable de l'indicateur : Le chef de service de la formation, de la promotion et du social.

III- Interprétation des résultats de l'indicateur

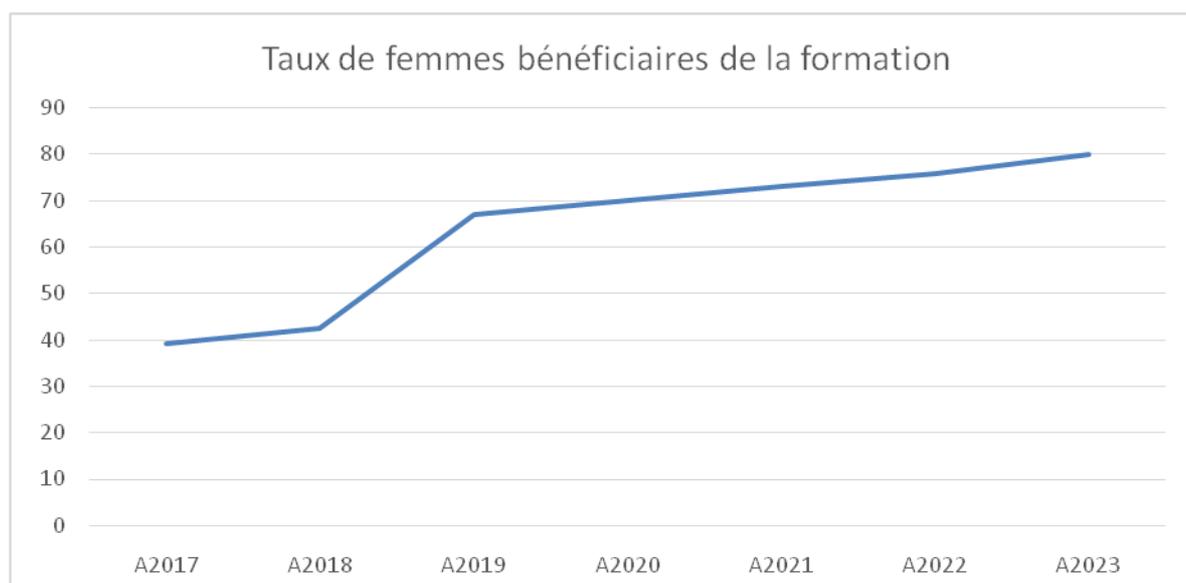
1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2020	Prévisions		
		2017	2018	2019		2021	2022	2023
Taux de femmes bénéficiaires de la formation	%	39,3	42,7	67	70	73	76	80

2-Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur :

Le taux de femmes bénéficiaires de la formation est assez important et il est en train d'enregistrer une progression graduelle depuis 2017 passant de 39,35% à 42,7% en 2018, à 67% en 2019. En effet, il y a une participation de plus en plus conséquente des femmes et une prise en compte de l'approche genre dans la gestion de la formation d'une part et à l'organisation par la présidence du gouvernement de sessions de formation dédiées au renforcement des compétences des femmes cadres en leadership d'autre part, Ces facteurs vont contribuer à l'augmentation du taux de femmes bénéficiaires de la formation pour atteindre 70 à 80% pour la période 2021-2023.

3-Graphique de l'évolution de l'indicateur



4- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

	Valeur cible de l'indicateur pour l'année 2023	Prévisions de l'indicateur selon les sous programmes pour l'année 2023	Prévisions de l'indicateur pour l'année 2021	interventions	Activités	Prévisions des Crédits des activités pour l'année 2021
Taux de femmes bénéficiaires de la formation	80%	80%	73%	<p>Intensifier les sessions de formation ciblant les femmes au sein du personnel</p> <p>Diversifier les thèmes de formation pour couvrir toutes les catégories professionnelles</p>	<p>Fixer les programmes détaillés et veiller à les réaliser dans les délais.</p> <p>Diversifier les activités , et prévoir des modes et des dispositifs de formation modernes y compris la formation à distance</p>	28MD

5- Limites de l'indicateur

Le non engagement des structures concernées pour la réalisation de l'indicateur.

Budget limité.

Consommation moyenne de carburant par les voitures de services

-Code de l'indicateur : 9-1-2-1

-Intitulé de l'indicateur : Consommation moyenne de carburant par les voitures de service

-Date de l'actualisation de l'indicateur : Juin 2020

I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

1- Programme auquel se rattache l'indicateur : Pilotage et appui.

2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur : Pilotage et appui

3- Objectif auquel se rattache l'indicateur : Améliorer la gestion financière

4- Définition de l'indicateur : Baisser la moyenne de consommation de carburant par rapport à la distance parcourue.

5- Type de l'indicateur : Indicateur de résultats.

6- Nature de l'indicateur : Indicateur d'efficience

7- Déclinaisons : Directions centrales et régionales

II- Les détails techniques de l'indicateur :

1- Formule de calcul de l'indicateur : Nombre de litres de carburant consommées /distance parcourue

2- Unité de l'indicateur : Litre /100km

3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur : Nombre de litres de carburant consommées - distance parcourue

4- Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur : Etats de suivi et rapports

5- Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur : Direction des affaires administratives et financières

6- Délai de disponibilité de l'indicateur : L'année suivante de l'année concernée

7- Valeur cible de l'indicateur : 7,4l/100 km en 2023

8- Le responsable de l'indicateur : Le chef du parc auto.

III- Interprétation des résultats de l'indicateur

1-Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

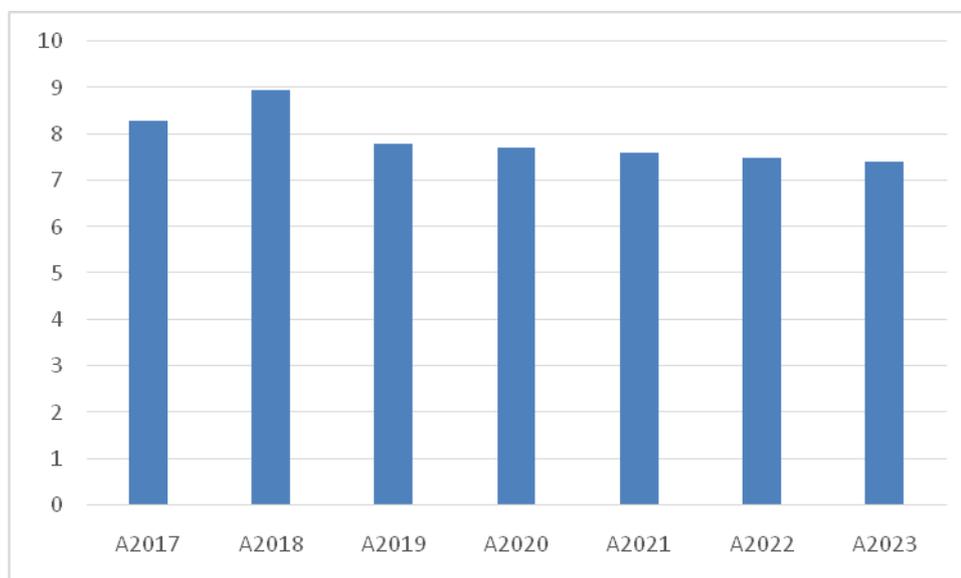
Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2020	Prévisions		
		2017	2018	2019		2021	2022	2023
consommation moyenne de carburant par les voitures de service	Litre /100km	8,28	8 ;95	7,8	7,7	7,6	7,5	7,4

2-Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur :

Il est constatée une légère baisse de la moyenne de consommation de carburant par les voitures de services d'une année à l'autre, les services concernés veilleront à baisser d'avantage cette moyenne pour qu'elle atteigne en 2023 7,4 l/100km et ce à travers la mise en place de mesures appropriées.

3-Graphique de l'évolution de l'indicateur

Consommation moyenne de carburant par les voitures de service



4- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

	Valeur cible de l'indicateur pour l'année 2023	Prévisions de l'indicateur selon les sous programmes pour l'année 2023	Prévisions de l'indicateur pour l'année 2021	interventions	Activités	Prévisions des Crédits des activités pour l'année 2021
Consommation moyenne de carburant par les voitures de service	7,4l/100km	7,4l/100km	7,6l/100km	<p>-Rationaliser l'utilisation des voitures de services et s'orienter vers l'utilisation de voitures économiques</p> <p>-Prévoir une application informatisée pour le suivi la gestion du parc auto et le suivi de la consommation du carburant</p> <p>-Développer par les ressources propres du ministère d'une application la maintenance et l'entretien des voitures</p>		

5- Limites de l'indicateur : Les réalisations des valeurs cibles sont tributaires

- De la disponibilité des crédits pour le renouvellement du parc auto
- Le respect des circulaires relatives à l'utilisation des voitures de services
- Le respect des chauffeurs des conditions de bonne conduite sécuritaire.

Taux de couverture des besoins en équipements informatiques

-Code de l'indicateur : 9-1-3-1

-Intitulé de l'indicateur : Taux de couverture des besoins en équipements informatiques

-Date de l'actualisation de l'indicateur : Juin 2020

I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

1- Programme auquel se rattache l'indicateur : Pilotage et appui.

2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur : Pilotage et appui.

3-Objectif auquel se rattache l'indicateur : Appuyer l'intégration dans l'administration électronique et Soutenir l'engagement dans l'administration communicative

4- Définition de l'indicateur : Apprécier la disponibilité des moyens informatiques chez les cadres du ministère à fin qu'ils puissent assurer leurs missions convenablement.

5- Type de l'indicateur : Indicateur d'activités.

6- Nature de l'indicateur : Indicateur d'efficience.

7-Déclinaisons :

II- Les détails techniques de l'indicateur :

1- Formule de calcul de l'indicateur :

$0,4(\text{Indicateur de réseau}) + 0,4(\text{indicateur d'ordinateurs}) + 0,2(\text{indicateur d'imprimantes})$

Indicateur de réseau : nombre d'équipements de réseau installés / le nombre d'équipements nécessaires.

Indicateur d'ordinateurs : Le nombre d'ordinateurs de moins de 5 ans / le nombre de cadres administratifs et techniques.

Indicateur d'imprimantes : Le nombre d'équipements d'impression et de numérisation installés / 50

2- Unité de l'indicateur : Pourcentage

3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur : Le nombre de cadres administratifs et techniques + l'inventaire des équipements.

4-Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur : L'inventaire des équipements informatiques.

5- Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur : La direction des affaires administratives et financières

6- Délai de disponibilité de l'indicateur :05 juin 2018

7- Valeur cible de l'indicateur :97 % en2023

8- Le responsable de l'indicateur : Le directeur de l'organisation des méthodes et de l'informatique.

III- Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

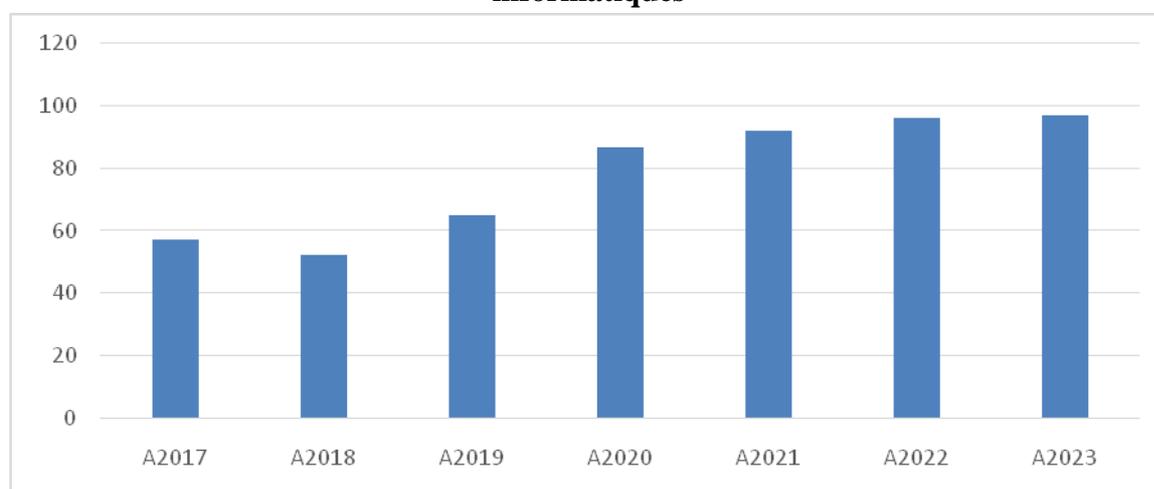
Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2020	Prévisions		
		2017	2018	2019		2021	2022	2023
Taux de couverture des besoins en équipements informatiques	%	57	52,2	65	86,8	92	96	97

2-Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur :

Les réalisations des années précédentes sont faibles par rapport aux valeurs cibles puisque le taux de couverture n'a atteint que 65% en 2019 et 52,2 en 2018 et ce en raison de plusieurs difficultés notamment la non disponibilité de budget.

3- Graphique de l'évolution de l'indicateur

Taux de couverture des besoins en équipements informatiques



4- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

	Valeur cible de l'indicateur pour l'année 2023	Prévisions de l'indicateur selon les sous programmes pour l'année 2023	Prévisions de l'indicateur pour l'année 2021	interventions	Activités	Prévisions des Crédits des activités pour l'année 2021
Taux de couverture des besoins en équipements informatiques	97	97	92	-	Continuer à renforcer le parc informatique.	95MD

5- Limites de l'indicateur : Cet indicateur ne couvre pas la totalité des besoins, il ya lieu d'élaborer un plan directeur informatique sur 3 ans.

Le taux de couverture fonctionnelle du système d'information

-Code de l'indicateur : 9-1-3-2

-Intitulé de l'indicateur : Le taux de couverture fonctionnelle du système d'information

-Date de l'actualisation de l'indicateur : Juin 2020

I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

1- Programme auquel se rattache l'indicateur : Pilotage et appui.

2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur : Pilotage et appui

3 -Objectif à lequel se rattache l'indicateur : Appuyer l'intégration dans l'administration électronique et Soutenir l'engagement dans l'administration communicative

4-Définition de l'indicateur : Apprécier la couverture fonctionnelle du système d'information et la satisfaction des utilisateurs et soutenir l'e-communication à tous les niveaux de l'administration et finaliser les formalités et les transactions administratives électroniques.

5- Type de l'indicateur : Indicateur d'activités

6- Nature de l'indicateur : Indicateur d'efficience

7- Déclinaisons :

II- Les détails techniques de l'indicateur :

1- Formule de calcul de l'indicateur : Nombre d'applications en cours d'utilisation X taux de satisfaction des utilisateurs /nombre d'applications développées et en cours de développement

2- Unité de l'indicateur : Pourcentage

3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur : Nombre d'applications en cours d'utilisation + taux de satisfaction des utilisateurs pour chaque application

4-Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur : Inventaire des applications développées, réaliser un questionnaire annuel pour déterminer le degré de satisfaction des utilisateurs

5- Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur : La direction de l'organisation des méthodes et de l'informatique.

6- Délai de disponibilité de l'indicateur : Durant l'année suivante de l'année concernée.

7- Valeur cible de l'indicateur :80% en 2023

8- Le responsable de l'indicateur : Le directeur de l'organisation des méthodes et de l'informatique.

III- Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2020	Prévisions		
		2017	2018	2019		2021	2022	2023
Le taux de couverture fonctionnelle du système d'information	%	20	26,7	30	65	70	75	80

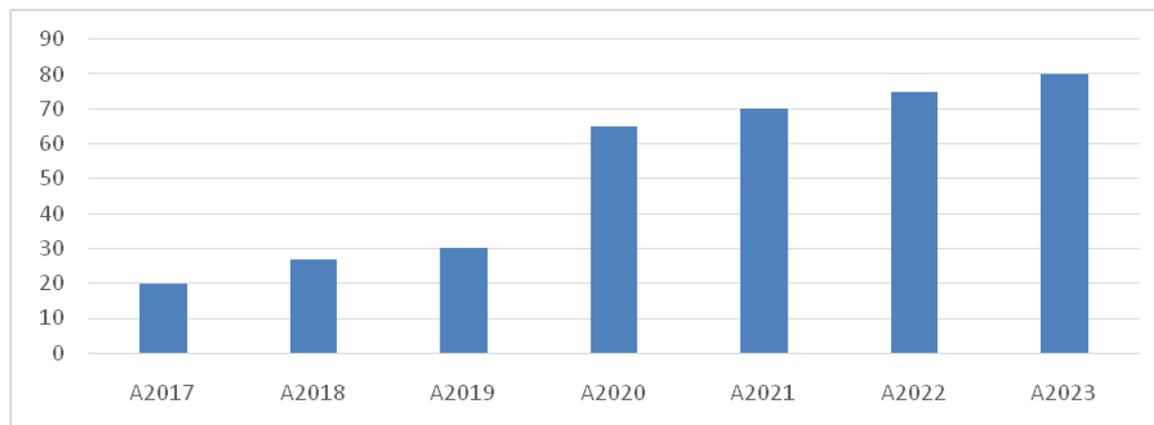
2-Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur :

Les réalisations des années précédentes sont faibles par rapport aux valeurs cibles puisque le taux de couverture n'a atteint que 30% en 2019 et ce en raison de plusieurs difficultés notamment :

- la non disponibilité de budget,
- le manque de ressources humaines dans les spécialités demandées (développement informatique)
- manque de budget pour la formation sur les thèmes informatiques
- absence d'une stratégie pour la mise en place d'un système d'informatique intégré dans le ministère

3- Graphique de l'évolution de l'indicateur

Taux de couverture fonctionnelle système d'information



4- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

	Valeur cible de l'indicateur pour l'année 2023	Prévisions de l'indicateur selon les sous programmes pour l'année 2023	Prévisions de l'indicateur pour l'année 2021	interventions	Activités	Prévisions des Crédits des activités pour l'année 2021
Le taux de couverture fonctionnelle du système d'information	80	80	70	Développer en interne les applications informatiques urgentes qui et sont simples techniquement	Installer une base de données et s'engager dans un appel d'offres pour la mise en place d'une application à valeur ajoutée pour le secteur du commerce extérieur	400MD

5- Limites de l'indicateur :

Taux d'avancement dans la réalisation du programme l'amélioration de l'accueil

-Code de l'indicateur : 9-1-4-1

-Intitulé de l'indicateur : Taux d'avancement dans la réalisation du programme l'amélioration de l'accueil

-Date de l'actualisation de l'indicateur : Le mois de février de l'année suivante

I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

1- Programme auquel se rattache l'indicateur : Pilotage et appui.

2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur : Pilotage et appui.

3- Objectif auquel se rattache l'indicateur : Accélérer la mise en œuvre la réforme administrative et améliorer la relation de l'administration avec le citoyen

4- Définition de l'indicateur : Taux d'avancement dans la réalisation du programme l'amélioration de l'accueil

5- Type de l'indicateur : Indicateur d'activités

6- Nature de l'indicateur : Indicateur d'efficience

7-Déclinaisons : les services de l'administration centrale des directions régionales et des établissements sous tutelle.

II- Les détails techniques de l'indicateur :

1- Formule de calcul de l'indicateur : Nombre de formalités réalisées / le nombre de formalités programmées

2- Unité de l'indicateur : Pourcentage

3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur : Les rapports

4-Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur : Les rapports

5- Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur : Direction des affaires administratives et financières

6- Délai de disponibilité de l'indicateur : Le mois de février de l'année suivante l'année concernée

7- Valeur cible de l'indicateur : 100%

8-Le responsable de l'indicateur : Le directeur du bureau relations avec le citoyen.

III- Interprétation des résultats de l'indicateur

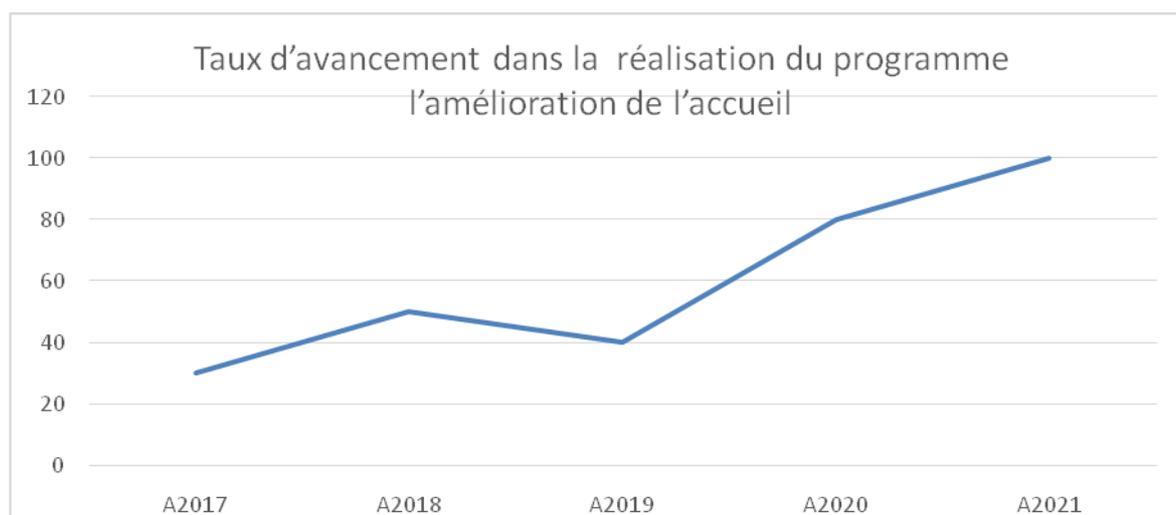
1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2020	Prévisions		
		2017	2018	2019		2021	2022	2023
Taux d'avancement dans la réalisation du programme l'amélioration de l'accueil	%	30	50	40	80	100	-	-

2-Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

3-Graphique de l'évolution de l'indicateur

Taux d'avancement dans la réalisation du programme l'amélioration de l'accueil



4- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

	Valeur cible de l'indicateur pour l'année 2021	Prévisions de l'indicateur selon les sous programmes pour l'année 2021	Prévisions de l'indicateur pour l'année 2021	interventions	Activités	Prévisions des Crédits des activités pour l'année 2021
Taux d'avancement dans la réalisation du programme l'amélioration de l'accueil	100%	100%	100%	Intégrer les thèmes en relation avec l'accueil dans les programmes de formation	Fournir les équipements nécessaires de signalisation et d'affichages pour le bon accueil	5MD

5- Limites de l'indicateur

Le taux d'avancement dans la réalisation du programme l'amélioration de l'accueil ne reflète pas le taux de satisfaction des citoyens, cependant l'avancement dans la réalisation de ce programme contribue à l'amélioration de la relation avec le citoyen et ce en cas de disponibilité des crédits nécessaires.

Il y a lieu de recourir aux techniques spécifiques pour évaluer la satisfaction des citoyens et leurs attentes puisque l'indicateur le Taux d'avancement dans la réalisation du programme l'amélioration de l'accueil ne renseigne pas sur l'atteinte de l'objectif « mettre en œuvre de la réforme administrative et améliorer la relation de l'administration avec le citoyen ».

Taux d'évolution du nombre de sites de commerce électronique

-Code de l'indicateur : 9-1-5-1

-Intitulé de l'indicateur : Taux d'évolution du nombre de sites de commerce électronique

-Date de l'actualisation de l'indicateur :

I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

1- Programme auquel se rattache l'indicateur : Pilotage et appui.

2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur : Pilotage et appui

3- Objectif auquel se rattache l'indicateur : Développer le e-commerce

4-Définition de l'indicateur : La direction de développement du commerce électronique et de l'économie immatérielle se base sur les statistiques qui montrent le nombre d'entreprises qui optent pour le e-commerce (e-paiement). En effet, le nombre de sites de commerce électronique a augmenté considérablement depuis 2018, 1657 sites environ. Cela traduit l'intérêt qu'accordent les entreprises à ce mode de transactions à fin de développer le secteur du commerce.

5- Type de l'indicateur : Indicateur de résultats.

6- Nature de l'indicateur : Indicateur d'efficacité

7- Déclinaisons : Centrales et régionales

II- Les détails techniques de l'indicateur :

1- Formule de calcul de l'indicateur : $\frac{\text{Nombre de sites de commerce électronique de l'année} - \text{nombre de sites de commerce électronique de l'année dernière}}{\text{le nombre de sites de commerce électronique de l'année dernière}}$

2- Unité de l'indicateur : Pourcentage

3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur : Le nombre de sites de commerce électronique qui optent pour le e-paiement (inscrites dans le système de la société Tunisie Monétique et la Poste Tunisienne)

4-Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur : Les statistiques annuelles fournies par la société Tunisie Monétique et la Poste Tunisienne

5- Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur : La société Tunisie Monétique et la Poste Tunisienne

6- Délai de disponibilité de l'indicateur : Trimestriellement

7- Valeur cible de l'indicateur :80% en 2023

8- Le responsable de l'indicateur : Le directeur de développement du commerce électronique et de l'économie immatérielle

III- Interprétation des résultats de l'indicateur

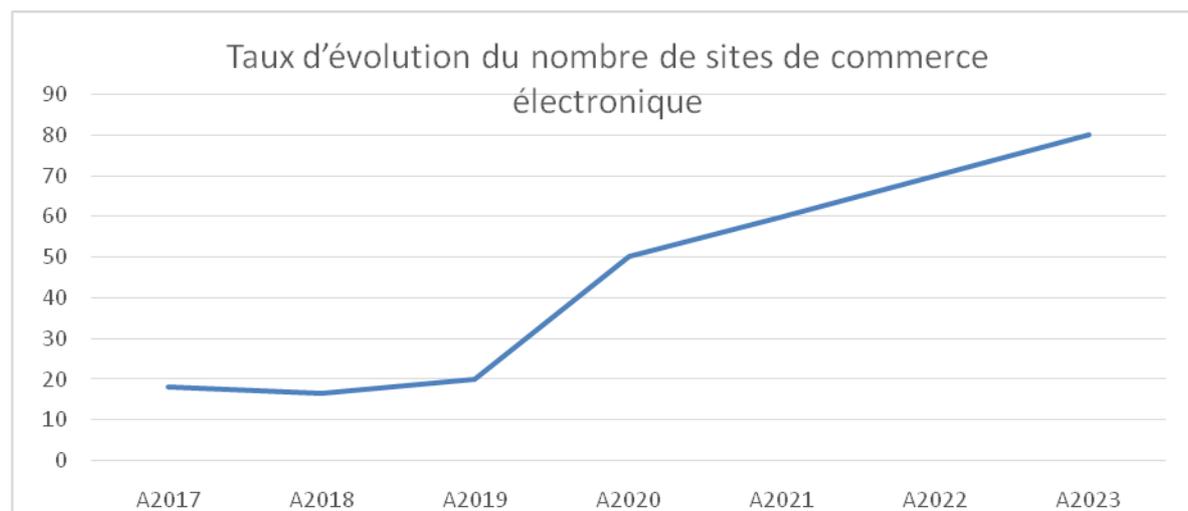
1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2020	Prévisions		
		2017	2018	2019		2021	2022	2023
Taux d'évolution du nombre de sites de commerce électronique	%	18	16,5	20	50	60	70	80

2-Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

3- Graphique de l'évolution de l'indicateur

Taux d'évolution du nombre de sites de commerce électronique



4- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

	Valeur cible de l'indicateur pour l'année 2023	Prévisions de l'indicateur selon les sous programmes pour l'année 2023	Prévisions de l'indicateur pour l'année 2021	interventions	Activités	Prévisions des Crédits des activités pour l'année 2021
Taux d'évolution du nombre de sites de commerce électronique	80%	80%	60%	<ul style="list-style-type: none"> -Former le personnel de la Direction de développement du commerce électronique et de l'économie immatérielle sur les textes régissant le commerce . -Réaliser une étude sur le commerce électronique et ses perspectives en Tunisie. -Solliciter l'accord de la CNUCED pour réaliser cette étude. 		

5-Limites de l'indicateur

Absence d'un dispositif de suivi du nombre total des sites de commerce électronique puisqu'on se base actuellement sur les sites adhérant à l'e-paiement alors que d'autres transactions se font à travers les réseaux sociaux et échappent au circuit formel.

Taux d'évolution de la valeur des transactions électroniques

-Code de l'indicateur : 9-1-5-2

-Intitulé de l'indicateur Taux d'évolution de la valeur des transactions électroniques

-Date de l'actualisation de l'indicateur

I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

1- Programme auquel se rattache l'indicateur : Pilotage et appui

2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur : Pilotage et appui

3- Objectif auquel se rattache l'indicateur : Développer le e-commerce

4- Définition de l'indicateur : La valeur des transactions électroniques a atteint en 2018 224 millions de dinars environ contre 166 millions de dinars en 2017

5- Type de l'indicateur : Indicateur de résultats.

6- Nature de l'indicateur : Indicateur d'efficience

7- Déclinaisons : Centrales et régionales

II- Les détails techniques de l'indicateur :

1- Formule de calcul de l'indicateur : $\frac{\text{La valeur des transactions électroniques de l'année} - \text{La valeur des transactions électroniques de l'année dernière}}{\text{La valeur des transactions électroniques de l'année dernière}}$

2- Unité de l'indicateur : Pourcentage

3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur : La valeur des transactions électroniques pour cette année et pour l'année dernière.

4- Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur : Les statistiques annuelles fournies par Tunisie Monétique et la Poste Tunisienne

5- Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur : Tunisie Monétique et la Poste Tunisienne

6- Délai de disponibilité de l'indicateur : Trimestriellement

7- Valeur cible de l'indicateur : 80%

8- Le responsable de l'indicateur : Le directeur de développement du commerce électronique et de l'économie immatérielle

III- Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

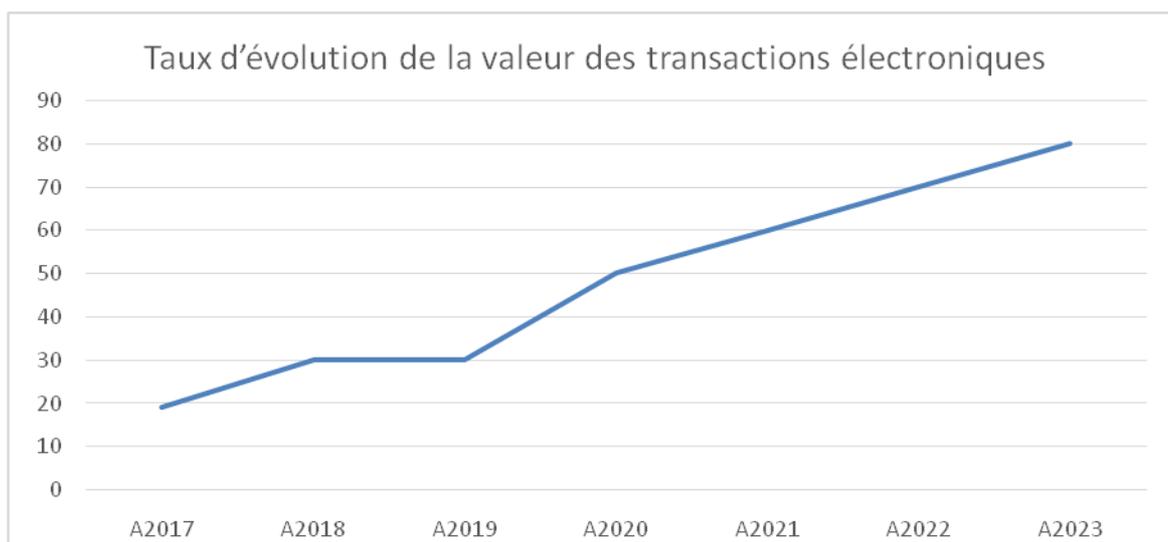
Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2020	Prévisions		
		2017	2018	2019		2021	2022	2023
Taux d'évolution de la valeur des transactions électroniques	%	19	30	30	50	60	70	80

2-Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

Réaliser une analyse synthétique sur la base des informations fournies par Tunisie Monétique et la Poste Tunisienne.

3- Graphique de l'évolution de l'indicateur

Taux d'évolution de la valeur des transactions électroniques



4- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

	Valeur cible de l'indicateur pour l'année 2023	Prévisions de l'indicateur selon les sous programmes pour l'année 2023	Prévisions de l'indicateur pour l'année 2021	interventions	Activités	Prévisions des Crédits des activités pour l'année 2021
Taux d'évolution de la valeur des transactions électroniques	80	80	60	Informier et sensibiliser sur les bienfaits du commerce électronique		

5- Limites de l'indicateur

Absence d'un dispositif de suivi de la valeur totale des transactions électroniques puisqu'on se base actuellement sur les sites adhérant à l'e-paiement. De plus, il est difficile de suivre toutes les transactions en ligne puisqu'elles se basent sur le mode de paiement à la livraison à travers des fournisseurs de services logistiques.

FICHES DES OPERATEURS PUBLICS

FICHES DES OPERATEURS PUBLICS DU PROGRAMME COMMERCE INTERIEUR

Fiche numéro 1 : La société tunisienne des marchés de gros

Le programme auquel se rattache l'opérateur public : Le commerce intérieur

I- Définition

1- Activités principales : Gérer le marché d'intérêt national à Bir al-Qasaa

2- Classement de l'entreprise : A

3- Référence de création : Création de la Société

Tunisienne des Marchés de Gros conformément à son statut de base du 11 février 1980 et la décision de la séance plénière fondatrice du 4 décembre 1980 et la charger de préparer et de gérer le marché d'intérêt national à Bir al-Qasaa conformément à l'ordre n ° 125 de 1985 du 25 janvier 1985.

4- Références de l'organisation administrative et financière : Société anonyme

5- La date de la signature du dernier programme ou contrat d'objectifs entre le ministère et la société tunisienne des marchés de gros : 2007-2011

II. Le cadre performance

1-La stratégie générale :

-Assurer les conditions de régularité de l'approvisionnement du marché national de Bir al-Qasaa en produits agricoles et produits de la pêche,

-Assurer le fonctionnement compétitif du marché.

- diversifier et renforcer les produits de la société

-Poursuivre la généralisation du programme spécial du système des ventes de la société au profit de de plusieurs marchés de gros à l'intérieur du pays en application de la circulaire commune n° 58 datée du 11 Aout 2016

2-Détermination de la contribution dans la réalisation des objectifs du programme :

Contribution directe

3-Les principales priorités et objectifs :

- Réhabiliter et développer le marché,
- Contribuer au développement commercial des produits agricoles et pêche, -Transparence des transactions et protection des consommateurs
- Mettre en place un environnement propice au commerce des produits agricoles et de pêche et contribuer ainsi à la régularité de l'approvisionnement en ces produits.

4-Indicateurs de performance et les plus importantes activités :

4-1 Mise à niveau de l'infrastructure du marché (modernisation et développement de son tissu commercial à travers :

- Réhabilitation de l'aile des poissons et sa mise à niveau pour qu'elle soit conforme aux normes de sécurité définies par le système de sécurité et de maîtrise des points critiques et ce dans le but d'avoir de nouveau la certification sanitaire et européenne des exportations des produits de la pêche.
- Maintenance périodique des espaces de vente, des routes et des plafonds des ailes du marché et ce dans le cadre de la diversification et du renforcement des produits de la société.
- Créer des secteurs complémentaires à l'activité principale de la société à travers la construction d'une salle d'exposition dans le cadre de la diversification et du renforcement des produits de la société.
- Réduire les dépenses en ressources énergétiques et hydriques en cherchant à utiliser la station de traitement des déchets et à comprimer les dépenses d'éclairage.
- Poursuivre l'investissement dans la modernisation des équipements de nettoyage en conformité

4-2Transparence des transactions et protection des consommateurs :

- Assurer le fonctionnement concurrentiel du marché en réduisant le taux d'infractions à la transparence des transactions.

- Intensifier les opérations de contrôle à l'intérieur des ailes et à l'extérieur et au niveau de la porte principale du marché à fin d'assurer la sécurité des transactions.
- Renforcer la mise en place du contrôle sanitaire des produits exposés pour la vente .
- Renforcer le contrôle de nuit dans le marché.
- Installer des écrans électroniques dans les pavillons et les relier au système informatique central de l'entreprise.
- Installer un système de vidéosurveillance dans les différents espaces du marché,
- Généraliser l'informatisation dans tous les espaces de vente.

4-3 Régularité de l'approvisionnement en coordination avec les acteurs concernés (structures du commerce intérieur ‘Office du Commerce de Tunisie ‘Groupement Interprofessionnel des légumes et Groupement Interprofessionnel des fruits ...). Cette procédure concerne principalement la révision des stocks et la mise en place de conditions incitant les commerçants et les opérateurs économiques à adopter des voies légales de vente des produits agricoles et de pêche.

4-4- Création de secteurs complémentaires à l'activité du marché :

En réponse à la demande de certains secteurs qui complètent l'activité des marchés de gros et afin de diversifier et de soutenir ses ressources, la Société Tunisienne des Marchés de gros a élaboré un programme publicitaire lié à la diversification de l'activité en rapport aux produits et aux services,

5. Mesures d'accompagnement:

-Investir dans des études et des applications informatiques susceptibles d'améliorer la bonne gestion des affaires de l'entreprise, tels que :

*La généralisation de l'archivage électronique pour tous les services et structures de la société.

*L'application des règles de sécurité informatique et réaliser des audits périodiques sur le terrain,

*Assurer la protection du système d'information du marché dans des sites spécialisés et à l'extérieur du marché selon les normes en vigueur

-Mettre à jour le règlement interne du marché pour qu'il soit conforme à la nature de l'activité du marché de gros et doter les agents de la société de moyens de contrôle et de

suiwi leur permettant de recouvrer les cotisations dues à société et exploiter d'autres marchés de gros sur tout le territoire.

- Mettre à jour les statuts de la société et son organigramme conformément à ses objectifs.
- Renforcer l'entreprise avec des compétences et des recrutements ciblés, afin d'améliorer la

III. Le budget

Le budget 2021 n'a pas été arrêté jusqu'à cette date, il sera transmis au ministère de la tutelle dès qu'il sera saisi par le conseil d'administration.

Les prévisions préliminaires sont les suivantes :

1- Budget de gestion :

A – Les principales ressources de la société:

Revenus provenant des prestations des services	Dans la limite de 13.000 milles dinars
Revenus provenant de la location des immeubles	Dans la limite de 1.400 milles dinars
Revenu provenant des titres pour l'emploi	Dans la limite de 1.600 milles dinars

B– Les principales charges de la société :

Achats	Dans la limite de 850 milles dinars
Services externes	450 milles dinars Dans la limite de
Autres services externes	Dans la limite de 600 milles dinars (comprend les études de réhabilitation des marchés et son développement)
Charges de personnel	Dans la limite de 7.000 milles dinars
Allocation de consommation et d'épargne	Dans la limite de 1.400 milles dinars

2 -Budget d'investissement :

Le budget d'investissement est estimé à 4.000 milles dinars dont la subvention d'investissement allouée à l'unité de valorisation des déchets sur le marché

Fiche n° 2 : Société La Foire de Nabeul

Le programme auquel se rattache l'opérateur public : Le commerce intérieur

I- Définition

1-Nom de l'opérateur public : La Foire de Nabeul

2- Activités principales : Organisation des foires et des manifestations commerciales

3- Classement de l'entreprise : classe " B "

4- Référence de création :

5- Références de l'organisation administrative et financière :

6

- La date de la signature du dernier programme ou contrat d'objectifs : N'Existe pas

II. Le cadre performance

1-La stratégie générale : La société Foire de Nabeul contribue à la promotion de produits tunisiens à travers l'organisation des manifestations commerciales. Elle joue également un rôle dans la mise en relation des producteurs et commerçants d'une part et des producteurs et consommateurs d'autre part. S'agissant de l'artisanat et des petits métiers, la société Foire de Nabeul offre un espace pour la promotion des produits de ce secteur afin de préserver sa pérennité et les sources de revenu qu'il génère. Elle joue également un rôle important dans la promotion du patrimoine civile et culturel national auprès des touristes étrangers.

2-Détermination de la contribution dans la réalisation des objectifs du programme: La société Foire de Nabeul contribue directement au programme commerce intérieur

3-Les principales priorités et objectifs :

Les priorités et les objectifs sont fixés conformément aux priorités du ministère du commerce dans le cadre du programme commerce intérieur.

4-. Indicateurs de performance et les plus importantes activités :

La société Foire de Nabeul organise des foires et des manifestations en fonction des conditions économiques générale du pays ainsi que du pouvoir d'achat du citoyen et fixe les objectifs à atteindre à la lumière de ces deux critères.

Les principaux indicateurs sont :

- Nombre des manifestations et des foires organisées.
- Nombre des exposants.
- Nombre des visiteurs.
- Recettes

5. Mesures d'accompagnement :

La société Foire de Nabeul compte sur ses propres ressources financières. Les ressources humaines sont appuyées en fonction des activités qu'elle entreprend tout au long de l'année.

III. Le budget

La société est cours de préparer le budget de gestion et d'investissement pour l'année 2021, et une copie sera transmise au ministère du commerce après sa présentation au conseil d'administration.

Fiche n° 3 : Société ELLOUHOUM

Le programme auquel se rattache l'opérateur public : Le commerce intérieur

I- Définition

- 1- Activités principales :** Production et commerce de viande
- 2- Classement de l'entreprise :** Société Anonyme
- 3- Référence de création :** Contrat de création du 15 Mai 1961
- 4- Références de l'organisation administrative et financière :** Loi organique de 2002
- 5- La date de la signature du dernier programme ou contrat d'objectifs :** 2009

II. Le cadre performance

1-La stratégie générale :

-Atteindre les équilibres financiers de la société ELLOUHOUM à travers la mise en place d'un plan d'assainissement et de restructuration qui a été présenté au conseil ministériel en date du 25/04/2016.

-Réguler le marché en tant que mécanisme de l'Etat : Maitriser les prix et préserver le pouvoir d'achat du consommateur.

-Contribuer dans la promotion de la filière des viandes rouges

2-Détermination de la contribution dans la réalisation des objectifs du programme :

La société Ellouhoum œuvre à l'approvisionnement du marché local en viandes, à des prix de référence pour sauvegarder le pouvoir d'achat du consommateur et limiter les opérations de spéculation.

3-Les principales priorités et objectifs :

- Atteindre les équilibres financiers.
- Assurer la régularité de l'approvisionnement et contribuer à la maîtrise des prix et au bon déroulement des transactions dans le secteur de la viande rouge (rationalisation du consommateur, approvisionnement du marché, contrôle des prix et renforcement de la protection des consommateurs)
- Développer les activités des services et réhabiliter des unités d'exploitation afin de répondre aux standards, aux normes et aux mesures sanitaires dans le domaine,
- Œuvrer à faire de la société ELLOUHOUM une locomotive pour mener le développement de la filière viande rouge, et ce après sa réhabilitation et développement de son activité.

4-. Indicateurs de performance et les plus importantes activités:

Indicateurs

Les données	Programmées pour l'année 2019	Réalisations 2019	Taux d'exécution (%)
Services			
Marché des animaux	Nombre des animaux en mouvement (tête)		
	286 000	266 546	93
Abattoirs	Nombre des animaux préparés pour l'abattage (tête)		
	30 540	33 132	108
Loyers	Recettes (Dinar)		
	355 000	461 547	130
Activité commerciale			
Viande importée (tonnes)	2 135	1 988	93
Viande locale (tonnes)	58	60	103
Moutons vivants (tête)	3 000	2 957	99

5. Mesures d'accompagnement :

Dans le cadre du programme d'assainissement de la société ELLOUHOUM et l'atteinte de ses équilibres financiers, et après l'approbation de la commission d'assainissement qui s'est tenue le 30 mai 2017, nous proposons d'inclure une disposition dans la loi de finances pour

l'année 2021 portant sur l'abandon des anciennes créances auprès de l'administration des douanes et du trésor public comme le montre le tableau suivant:

Fiche N°1

Texte proposé	Exposé des Motifs	Observations
Exonération de la société Ellouhoum des créances auprès de la douane estimées à environ 4,5 md,	Ces dettes sont constituées par le montant de la TVA relatif aux quantités de viande importées au cours de 2005 et qui n'ont pas été comptabilisées dans les éléments de coût, étant donné que la vente de ces quantités de viande s'est faite en dessous du coût de revient, dans le cadre du rôle de régulation qui incombe à la société pour réduire les prix de la viande commercialisée sur le marché local afin de préserver le pouvoir d'achat du consommateur	Conformément au compte-rendu de la réunion de la commission d'assainissement du 30/05/2017, qui a donné son accord de principe pour l'abandon des créances qui s'élèvent à 4,5 md auprès des services douaniers à condition de prévoir un article en la matière dans le projet de loi des finances (conformément à l'article 25 du code de la comptabilité publique)

Fiche N°2 :

Texte proposé	Exposé des Motifs	Observations
Exonération de la société Ellouhoum des créances auprès du trésor public estimées à environ 2 md,	Dans le cadre de l'assainissement social de l'année 1997, la société Ellouhoum a obtenu un prêt du fonds de restructuration des	Conformément au compte-rendu de la réunion de la commission d'assainissement du 30/05/2017, qui a stipulé l'abandon des créances qui

	entreprises publiques d'un montant de 4,5 md. La société a remboursé 2,5 md et depuis 2003, elle n'a pas été en mesure de continuer à payer le montant restant en raison de la détérioration de sa situation financière due à ses interventions dans le cadre de la régulation du marché.	s'élèvent à 2md relevant du fonds de restructuration des entreprises publiques à condition de prévoir un article en la matière dans le projet de loi des finances (conformément à l'article 25 du code de la comptabilité publique)
--	---	---

III. Le budget

Présentation générale des prévisions de budget de l'opérateur public pour l'exercice 2020

Unité: mille dinar

Budget de gestion 2020	Ressources programmées	Sources des ressources
	Prévisions 2020	
Activité d'exploitation	42 320	
Activité des services	2 620	Marché des animaux / Abattoirs / loyers
Activité commerciale	39 700	Commercialisation des viandes importées et locales et moutons vivants

Unité: mille dinar

Budget d'investissement 2020	Ressources programmées	Sources des ressources
	Prévisions 2020	
Activité d'exploitation	750	Ressources propres

Fiche n° 4 : Société des Marchés de Production du Centre

Le programme auquel se rattache l'opérateur public : Le commerce intérieur

I- Définition

- 1- Activités principales :** Création et gestion du marché de production du centre pour les légumes, les fruits et les produits d'élevage à Sidi Bouzid à travers la valorisation et la commercialisation des produits agricoles
- 2- Classement de l'entreprise :** Société Anonyme-classe C
- 3- Référence de création :** L'article 8 de la loi n° 1989- 9 du 1er février 1989 relative aux entreprises et entreprises publics.
- 4- Références de l'organisation administrative et financière :** La loi organique de la société a été retenue comme base juridique sous réserve du respect des procédures et des dispositions du code des sociétés commerciales suite à la correspondance de la présidence du gouvernement à cet effet. L'organigramme de la société des marchés de production du centre ainsi que le statut des agents approuvés par le conseil d'administration de la société, ont été transmis au ministère de tutelle (ministère du commerce) sous le numéro 52-01 du 11 février 2020.
- 5- La date de la signature du dernier programme ou contrat d'objectifs :** N'existe pas

II. Le cadre performance

- 1-La stratégie générale :** Création et gestion du marché de production du centre pour les légumes, les fruits et les produits d'élevage à Sidi Bouzid à travers la valorisation et la commercialisation des produits agricoles
- 2-Détermination de la contribution dans la réalisation des objectifs du programme :** Contribution directe

3-Les principales priorités et objectifs : Déterminer les objectifs les plus importants de l'opérateur public, qui sont totalement ou partiellement compatibles avec les objectifs et les priorités du programme (en mentionnant les objectifs de l'entreprise /entreprise publique et les objectifs du programme correspondant).

4- Indicateurs de performance et les plus importantes activités :

L'étude de faisabilité du projet du marché de production du centre pour les légumes, les fruits et les produits d'élevage a été approuvée en décembre 2019 et a montré que :

Le projet de plate-forme du marché de production du centre pour les légumes, les fruits et les produits d'élevage est un projet national stratégique qui s'inscrit dans la politique gouvernementale de mise à niveau des circuits de distribution des produits agricoles et de la pêche et de l'appui à leur valorisation. Les composantes du projet, qui seront construit sur 70 hectares, et un volume d'investissement estimé à 70 millions de dinars, hors Centre des Industries Alimentaires, selon son étude sont :

- Un marché des légumes et des fruits avec ses deux composantes : le marché de l'offre et le marché de la demande,
- Un marché des bestiaux,
- Un complexe industriel de viande rouge,
- Une base logistique,
- Centre de recherche et développement,
- Un complexe des industries alimentaires.

Les résultats de l'étude de faisabilité sur la viabilité technique et financière du projet ont également montré que:

- Il est considéré comme le premier en Tunisie et en Afrique dans le domaine des industries alimentaires, selon la conception élaborée.
- Il fournit plus de 1 200 emplois.
- Plus de 130 000 usagers, pour la plupart des agriculteurs, bénéficieront de ses services.

- Il vise à valoriser les produits agricoles et à garantir leur promotion en interne et en externe conformément aux politiques de l'État.
- Il est considéré comme un outil de l'Etat pour réguler les prix, lutter contre le monopole, réhabiliter et organiser le circuit de distribution des produits agricoles ainsi que leur transparence.
- Il garantit au producteur dans tous les secteurs agricoles de réaliser des bénéfices raisonnables et d'éviter les pertes.
- Il garantit au consommateur un produit à des prix raisonnables tenant compte de son pouvoir d'achat, avec une garantie de la qualité.
-
- Il est considéré comme un projet de développement régional par excellence qui garantit la création des sources de revenus permanentes pour ses usagers.
- Il est conforme aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies conformément à la Vision 2030 ratifiée par la Tunisie.

5. Mesures d'accompagnement:(soutien financier, ratification de certains textes d'organisation, renforcement de la structure avec les ressources humaines nécessaires ...)

Soutien financier : l'entreprise a reçu un don dans le cadre de la coopération italienne pour réaliser des études de projets,

Approbation de certains textes organisationnels : L'étude a suscité la nécessité de revoir certains des textes juridiques relatifs au projet relatifs aux circuits de distribution des produits agricoles

Renforcer la structure avec les ressources humaines nécessaires : La nécessité de soutenir l'entreprise avec les ressources humaines nécessaires pour la faire fonctionner et créer un comité d'appui (Task force).

III. Le budget

Présentation générale des prévisions de budget de l'opérateur public pour l'exercice 2021 :Il n'a pas encore été envisagé

La société n'est pas encore entrée dans la phase d'exploitation et, par conséquent, ses revenus sont actuellement limités aux bénéfices tirés du placement de ses liquidités.

Opérations de placement pour l'année 2020

Date de placement	31/12/2019	31/12/2019
Numéro du compte	2042507001858	2042507001843
Banque	Banque de l'habitat	Banque de l'habitat
Montant placé	200,000.000	4,993,000.000
Taux d'intérêt	%10.80	%13.30
Période de placement 2019	1	1
Période de placement 2020	180	351
Date de fin de placement	29/06/2020	17/12/2020
Taux de retenue à la source	%20	%20
Montant des bénéfices bruts 2019	59.178	1,819.367
Montant des bénéfices bruts 2020	10,652.055	638,597.860
Montant de retenue à la source	2,142.247	128,083.445
Montant des bénéfices nets	8,568.986	512,333.782
Montant total des bénéfices nets	520,902.768	

Fiche n° 5 : L'Agence Nationale de Métrologie

Le programme auquel se rattache l'opérateur public : Le commerce intérieur

I- Définition

- 1- **Activités principales:** Veiller à la mise en œuvre de la politique du gouvernement dans le domaine de la métrologie (juridique, industrielle et scientifique) conformément aux orientations politiques et économiques du pays qui sont basées sur le respect des règles et des traités internationaux imposés par le partenariat avec l'Union européenne, l'Union du Maghreb Arabe, les pays arabes et l'Organisation Mondiale du Commerce
- 2- **Classement de l'entreprise :** Classe A
- 3- **Référence de création:** Loi n ° 2008-12 du 11 février 2008
- 4- **Références de l'organisation administrative et financière :** Décret n °2008 - 2751 du 4 août 2008 portant organisation administrative et financière et modalités de fonctionnement de l'Agence Nationale de Métrologie.
- 5- **La date de la signature du dernier programme ou contrat d'objectifs (s'il existe):**

II. Le cadre performance

1-La stratégie générale :

Permettre à la Tunisie de disposer, de façon permanente, d'une infrastructure métrologique développée qui répond aux obligations internationales et de suivre l'évolution mondiale des trois composantes de la métrologie liée au consommateur, à l'opérateur économique et à la recherche scientifique et permettant ce qui suit :

- *Positionnement et intégration réussie dans le système international de métrologie
- *Disposition d'un référentiel scientifique dans les domaines de la métrologie, de l'évaluation de la conformité et amélioration du taux de couverture ;

*Modernisation des méthodes métrologiques légales pour les 6 types et élargir les domaines d'intervention ;

*Développement des normes et des technologies de métrologie pour améliorer la compétitivité des produits tunisiens et pour protéger le consommateur.

*Interconnexion des universités, des centres de formation, de la recherche scientifique et de l'industrie d'une part et l'Agence Nationale de Métrologie d'autre part,

*Élargissement du domaine d'intervention de l'agence dans des domaines prioritaires tels que la santé, l'environnement, le transport et la sécurité

*Appui et investissement dans le lien entre les trois composantes de la métrologie.

*Considérer l'Agence Nationale de Métrologie en tant que structure de certification des compétences et des systèmes de qualité

2-Détermination de la contribution dans la réalisation des objectifs du programme:

Contribution directe

3-Les principales priorités et objectifs :

- Assurer le fonctionnement normal du marché et protéger le consommateur,
- Améliorer le taux de couverture dans le domaine du contrôle métrologique,
- Réglementer davantage les procédures liées au contrôle métrologique et œuvrer à leur respect,
- Numériser les procédures du contrôle métrologique, les conditions, l'exercice de l'activité et de son suivi dans le secteur en permettant aux usagers avec l'agence à travers une plateforme électronique de communiquer à distance avec les structures techniques et administratives et de compléter toutes les procédures possibles à travers elle,
- Élargir les domaines du contrôle métrologique,
- Unifier les procédures de contrôle métrologique et respecter leurs délais et procédures à toutes les étapes.

4- Indicateurs de performance et les plus importantes activités :

Fiches d'indicateurs de performance du programme contrôle économique (contrôle métrologique)

5- Mesures d'accompagnement :

- Recruter des techniciens en métrologie pour accompagner
- Appui financier du budget de l'Etat (ministère du commerce) pour l'acquisition des outils de mesure spéciaux dans le domaine du contrôle (outils de mesure du volume des liquides, outils de contrôle des matières congelées, ...)
- Prise en charge de L'Etat des contributions tunisiennes aux organisations internationales actives dans le domaine de la métrologie,
- Allouer les crédits du budget de l'Etat permet à l'agence d'investir dans la métrologie industrielle

Fiches des operateurs publics du programme Commerce Extérieur

1- La Chambre de Commerce et d'Industrie du Nord- Est Bizerte

1- Le programme dans laquelle Chambre de Commerce et d'Industrie du Nord- Est Bizerte intervient : Commerce extérieur

I- Définition

1- Activités principales : Elle contribue à la promotion du secteur privé et à l'impulsion de l'initiative et de l'investissement dans la Région de Bizerte. Elle accompagne les opérateurs des secteurs du Commerce, de l'Industrie, des Services, de l'Artisanat et des Petits Métiers dans le développement de leurs activités.

2- classement de l'entreprise :C

3- Référence de création : Décret n° 2007-79 du 15 Janvier 2007, relatif à la création des chambres de commerce et d'industrie

4- Références de l'organisation administrative et financière : Décret n° 2013-1331 du 7 Mars 2013, arrêté du ministre du commerce en date du 25 Novembre 2010 relatif à l'approbation du règlement intérieur type des chambres de commerce et d'industrie.

5- La date de la signature du dernier programme ou contrat d'objectifs entre le ministère et la CCINE.

II- Le cadre de la performance :

1-La stratégie générale : Contribuer à la promotion du secteur privé, à l'impulsion de l'initiative et de l'investissement ainsi que des grands projets structurants dans la Région de Bizerte.

2-Détermination de la contribution dans la réalisation des objectifs du programme :

Contribution directe : Organiser des colloques, rencontres, congrès et séminaires.

Organiser ou contribuer à l'organisation de foires, salons et journées commerciales et accueillir les groupes étrangers.

Elaborer des dossiers et des fiches de projets notamment les projets structurants comme celui de la construction du port nouvelle génération.

Créer des comités pour la concrétisation des projets et pour proposer des solutions capables de résoudre les problèmes d'infrastructures dans la région à fin de la rendre attrayante pour les investissements.

Contribution indirecte : Participer avec les structures régionales et nationales à l'organisation de foires, salons et journées commerciales et proposer et suivre l'exécution de certains projets notamment le projet de dépollution intégrée n du lac de Bizerte.

Consolider les relations entre les différentes structures de la région et l'université et ce à travers l'Interface Université –Environnement socioéconomique qui a été créée par la CCINE.

3-Les principales priorités et objectifs :

- Augmenter le nombre d'adhérents.
- Augmenter le nombre de sessions de formation
- Contribuer à la promotion des exportations et l'initiative privée dans la région.
- Préservation des postes d'emploi
- Veiller à la mise en œuvre de certains grands projets
- La promotion du secteur de l'Artisanat et du Tourisme dans le gouvernorat de Bizerte.
- La promotion du secteur de la recherche scientifique orientée vers les entreprises de la région
- Continuer à travailler sur l'investissement sportif dans le but de créer un projet pilote cohérent avec la réalité du sport en Tunisie et promouvoir le tourisme sportif dans le cadre du partenariat public –privé.

4- Indicateurs de performance et principales activités :

- Nombre d'adhérents
- Nombre de certificats d'origine
- Nombre des formés
- Avancement de la réalisation de certains projets

5- Les mesures d'accompagnement :

- Soutenir la CCINE en moyens logistiques et moyens de communication.

-Accorder une subvention budgétaire lui permettant de garantir l'exécution de son programme.

- Mobiliser les comités au sein de la chambre.

-Mise en œuvre de la loi relative au partenariat public - privé

III- Le Budget :

Présentation générale des prévisions du budget de la CCINE pour l'année 2021:

Conformément à l'article 37 du décret 213-1331 en date du 7 Mars 2013 relatif à l'approbation du règlement intérieur type des chambres de commerce et d'industrie le budget prévisionnel est arrêté au mois d'octobre.

2-La Chambre de Commerce et d'Industrie du centre

1- Le programme dans lequel la Chambre de Commerce et d'Industrie du centre intervient : Commerce extérieur

I- Définition

1- **Activité principale** : la Chambre de Commerce et d'Industrie a pour rôle de contribuer à la promotion des secteurs du Commerce, de l'Industrie, des Services, de l'Artisanat et des Petits Métiers dans sa circonscription territoriale (les Gouvernorats de Sousse, Monastir, Mahdia et Kairouan).

2- classement de l'entreprise

C'est un établissement public d'intérêt économique doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière à but non lucratif, sous tutelle du Ministère du Commerce et du Développement des Exportations

3- **Référence de création** : Décret n° 2007-79 du 15 Janvier 2007, relatif à la création des chambres de commerce et d'industrie

4- Références de l'organisation administrative et financière :

Décret n° 2013-1331 du 7 Mars 2013, arrêté du ministre du commerce en date du 25 Novembre 2010 relatif à l'approbation du règlement intérieur type des chambres de commerce et d'industrie.

5- **La date de la signature du dernier contrat programmes entre le ministère et la CCIC** : en 2007 et il a fait l'objet d'actualisation ; la dernière date de 2012

II- Le cadre de la performance :

1- **La stratégie générale** : La stratégie de la CCIC se décline de la stratégie du programme commerce extérieur et vise à soutenir les orientations stratégiques du ministère du commerce et ce à travers :

- Promouvoir les exportations de la région du centre :
 - Fournir les informations sur les formalités d'exportations
 - Assistance rapprochée par les experts dans le domaine des exportations

- Délivrer les certificats d'origine
 - Délivrer les certificats demandés par les industriels, les commerçants, les artisans et les prestataires de services pour utilisation à l'intérieur et à l'extérieur du pays.
 - Délivrer les attestations de libre vente.
- Appuyer les relations de coopération et de partenariat :
 - Conclure des conventions de coopération avec les chambres étrangères
 - Organiser des missions pour les hommes d'affaires à l'étranger
 - Faire participer les entreprises dans les foires, les salons et des forums internationaux.
 - Organiser des rencontres de partenariat bilatéral
 - Accueillir les délégations étrangères
- Soutenir la compétitivité des entreprises exportatrices
 - Organiser des sessions de formation qui répondent aux besoins des entreprises exportatrices
 - Assistance rapprochée par les experts dans le domaine des exportations
 - Vulgarisation des dispositifs de soutien technique et financier des entreprises exportatrices « CEPEX, Dispositif Export+... »
 - Mettre en place des programmes d'appui au profit des exportateurs en collaboration avec les bailleurs de fonds étrangers.
- Accompagner les entreprises pour pénétrer de nouveaux marchés et promouvoir ainsi leurs exportations :
 - Faire des études de nouveaux marchés : L'Intelligence Marché est créée sur le site de la CCIC
 - Communiquer sur les entreprises de la région à travers le salon virtuel créé sur le site de la CCIC
 - Mettre à disposition une bourse des affaires dédiée aux opportunités d'Affaires, les transactions et les appels d'offres internationaux sur le site de la CCIC(www.businesstradeintunisia.com)
- Appuyer la communication commerciale :
 - Fournir les informations économiques et le conseil pour la création et le développement d'entreprises
 - Fournir les informations juridiques liées aux affaires
 - Réaliser des études économiques et sectorielles au niveau de la région
 - Publier les informations économiques et législatives relatives aux entreprises,

- Encadrer et assister les entreprises pour développer et promouvoir leurs exportations à travers l'organisation d'ateliers sectoriels et des séminaires de sensibilisation et d'information
 - Favoriser les opportunités d'investissement, de partenariat et développer les échanges commerciaux
- Les publications de la CCIC
 - Un bulletin mensuel
 - U bulletin économique et législatif hebdomadaire
- L'assistance aux petites et moyennes entreprises à travers
 - Assurer le conseil personnalisé, les rencontres individuelles et les rendez-vous experts dans le domaine du marketing, exportation, l'e-commerce et la gestion des entreprises
 - Veiller à simplifier les formalités administratives à travers l'organisation de rencontres directes avec les représentants de l'administration et les chefs d'entreprises
 - Permettre l'accès des PME au financement pour financer les projets de développement de leurs entreprises à travers l'organisation rencontres avec les institutions de financement
- La formation
 - Assurer la formation de base à travers l'école de Commerce de la Chambre qui propose des filières adaptées à l'évolution de l'environnement économique. Ces filières permettent d'ouvrir des voies d'intégration aux jeunes du marché d'emploi en leur permettant :
 - brevet de technicien professionnel comptable d'entreprise
 - brevet de technicien supérieur comptabilité et finances
 - brevet de technicien supérieur en commerce international
 - brevet de technicien supérieur en assistance de direction
 - Assurer la formation continue pour Répondre aux demandes de perfectionnement des compétences de ses adhérents à travers l'organisation des sessions de formation dans les différents domaines en relation avec les activités de l'entreprise.

2-Détermination de la contribution dans la réalisation des objectifs du programme

Objectifs du programme commerce extérieur	Contribution de la CCIC
Développer les échanges extérieurs et approfondir l'intégration économique et commerciale	Contribution directe
Protéger le produit national et défendre les exportations	Contribution directe
Simplifier les formalités du commerce extérieur	Contribution directe

3-Les principaux priorités et objectifs :

Objectifs du programme commerce extérieur	Objectifs de la CCIC
Développer les échanges extérieurs et approfondir l'intégration économique et commerciale	Assister les entreprises pour promouvoir les exportations à travers le renforcement des relations et le partenariat commercial bilatérales .
Protéger le produit national et défendre les exportations	Améliorer l'environnement des affaires
Simplifier les formalités du commerce extérieur	Dématérialisation des formalités de commerce extérieur Mise en place d'une application de gestion des clients Renforcer les compétences des ressources humaines

4-Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

Programme commerce extérieur	Chambre de commerce et d'industrie du centre				
Objectifs	Objectifs	Indicateurs	Activités et leviers d'action programmés	Activités réalisées	Nombre des entreprises participantes
2.1. Développer les échanges extérieurs et approfondir l'intégration économique et commerciale	Renforcer la coopération internationale et accompagner les exportateurs	Nombre des entreprises exportatrices bénéficiant directement des activités et des services de la chambre: 157	Organiser des sessions de formation au profit des exportateurs	Organisation d'une session de formation sur: les conditions du commerce international 2020 INCOTERMS 2020	08
				Organisation d'un cours de formation sur « « Le visa d'embarquement et les nouveautés TTNTRANS 1.9.3 »	07
				La transformation digitale et la réingénierie des processus d'affaires 20 et 21 octobre 2020	

Programme commerce extérieur	Chambre de commerce et d'industrie du centre				
Objectifs	Objectifs	Indicateurs	Activités et leviers d'action programmés	Activités réalisées	Nombre des entreprises participantes
			Accompagnement personnalisé par des experts	Organisez des rencontres individuelles avec un conseiller en marketing	01
				Organisez des rencontres individuelles avec un conseiller en export	03
				Organisez des rencontres individuelles avec un conseiller en gouvernance des entreprises	04
			Organiser des rencontres de partenariat et de coopération	Organiser des rencontres de partenariat tuniso-nigérian	45
				Organiser des rencontres de partenariat tuniso-saoudien	10
			Organiser des missions des hommes d'affaires à l'étranger		

Programme commerce extérieur	Chambre de commerce et d'industrie du centre				
Objectifs	Objectifs	Indicateurs	Activités et leviers d'action programmés	Activités réalisées	Nombre des entreprises participantes
			La contribution de la chambre dans la participation et accompagnement des entreprises dans les foires, salons, missions économiques et forums	Sensibilisation et participation des entreprises de la région du centre au foire du cuir et de la mode à Istanbul du 15 au 18 janvier 2020	01
			Accompagnement des entreprises par des experts spécialisés dans toutes les étapes de développement de leurs activités dans le cadre de la mise en place du	Accompagnement des entreprises par des experts spécialisés dans le domaine d'export, du commerce électronique, efficacité énergétique, financement	

Programme commerce extérieur	Chambre de commerce et d'industrie du centre				
Objectifs	Objectifs	Indicateurs	Activités et leviers d'action programmés	Activités réalisées	Nombre des entreprises participantes
			programme «Appui aux petites et moyennes entreprises Performance PME»		
		Nombre des services rendus directement via le centre des	Consultations relatives à l'exportation Nombre total: 1020	Accompagnement des entreprises exportatrices	
		procédures d'exportation: 3470	Organiser des visites de terrain et accompagner les entreprises dans l'élaboration des dossiers techniques pour obtenir le	visites des entreprises de la région du centre dans le cadre d'appui à l'exportation	

Programme commerce extérieur	Chambre de commerce et d'industrie du centre				
Objectifs	Objectifs	Indicateurs	Activités et leviers d'action programmés	Activités réalisées	Nombre des entreprises participantes
			certificat d'origine Nombre total: 20		
			Etudes techniques réalisées Nombre total: 217		
			Délivrance des certificats d'origine Nombre total: 2213		
		Nombre des accords de coopération conclus entre la chambre de commerce et d'industrie du	Renforcer les relations bilatérales avec les partenaires étrangers	Actualisation de l'accord de coopération avec le consulat général de France à Tunis	

Programme commerce extérieur	Chambre de commerce et d'industrie du centre				
Objectifs	Objectifs	Indicateurs	Activités et leviers d'action programmés	Activités réalisées	Nombre des entreprises participantes
		centre et ses partenaires étrangers: 01			
		Nombre des manifestations et des diverses annonces promues : 39	Sensibiliser les entreprises à participer aux foires et salons programmés par le centre de promotion des exportations au cours de l'année 2020	Salon «MIDEST 2020»	
				Salon International du Bâtiment «SIB Casablanca»	
				La troisième édition du «China International Import Expo: CIIE »	
				Salon International des Industries Alimentaires SIAL»	
				Salon «World Food Moscou»	

Programme commerce extérieur	Chambre de commerce et d'industrie du centre				
Objectifs	Objectifs	Indicateurs	Activités et leviers d'action programmés	Activités réalisées	Nombre des entreprises participantes
				Salon international «Inno Trans»	
				Salon des industries alimentaires «GULFOOD DUBAI 2021 »	
			Sensibiliser les entreprises à participer aux missions économiques organisées par le centre de promotion des exportations	Mission économique au Kenya et en Ouganda	
				Une mission des hommes d'affaires pluridisciplinaire au Portugal	
				Calendrier des missions économiques programmées en Afrique subsaharienne pour l'année 2020	
			Sensibiliser les entreprises à participer	Première édition du Salon africain de l'exportation et de l'importation	

Programme commerce extérieur	Chambre de commerce et d'industrie du centre				
Objectifs	Objectifs	Indicateurs	Activités et leviers d'action programmés	Activités réalisées	Nombre des entreprises participantes
			aux foires et salons programmés par les partenaires internationaux	«IMPEX 2020» Salon de l'exportation et de l'importation en Chine ÉCOLOGIE IZMIR 2020 15ème édition du salon international « Sourcing Housewares 2020 » Le salon virtuel des équipements agricole en Turquie ANUGA FOODTEC Sensibiliser les entreprises à participer	

Programme commerce extérieur	Chambre de commerce et d'industrie du centre				
Objectifs	Objectifs	Indicateurs	Activités et leviers d'action programmés	Activités réalisées	Nombre des entreprises participantes
			à des séminaires, forums et des rencontres de partenariat tenus en Tunisie et à l'étranger	TEXPO 2020 Rencontres de partenariat tuniso- indien à distance Rencontres de partenariat à distance arabo-grecque Atelier sur le partenariat stratégique tuniso-italien dans le secteur de la mécatronique et des technologies de la communication Forum international de l'investissement en Égypte Forum des affaires et de l'investissement en Afrique Les Rencontres Afrique Export Gateway to Africa à Istanbul	

Programme commerce extérieur	Chambre de commerce et d'industrie du centre				
Objectifs	Objectifs	Indicateurs	Activités et leviers d'action programmés	Activités réalisées	Nombre des entreprises participantes
				Les Rencontres Africa Agro/Agri 2020	
				Forum économique et commercial turque-afrique à distance (TABEF)	
			Sponsoring Divers	Guide de sous-traitance en Tunisie	
				Guide de commercialisation et d'exportation de l'artisanat tunisiennes versles États-Unis d'Amérique	
				Guide d'exportation de l'huile d'olive tunisienne	
				Manuel des procédures d'exportation	
				Coopération tuniso-irakienne sur la création d'un site Web Irakien pour promouvoir les produits irakiens	

Programme commerce extérieur	Chambre de commerce et d'industrie du centre				
Objectifs	Objectifs	Indicateurs	Activités et leviers d'action programmés	Activités réalisées	Nombre des entreprises participantes
				Coopération tuniso-omanaise: sur les opérations d'enregistrement des contrats d'agence Commercial	
				L'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange du COMESA en Tunisie	
				Coopération tuniso-algérienne dans le domaine commercial	
				Ratification de l'accord portant création de la zone de libre-échange dans la région continentale africaine	
				Plateforme virtuelle grecque-arabe	
				Plateforme virtuelle pour les produits et services argentins	

Programme commerce extérieur	Chambre de commerce et d'industrie du centre				
Objectifs	Objectifs	Indicateurs	Activités et leviers d'action programmés	Activités réalisées	Nombre des entreprises participantes
				: orienté vers les pays arabes www.argentinearabchamber.com	
				Plateforme commerciale virtuelle russo-tunisienne - B2B-RTBC cabinet.rus-tunis.com	
	Explorez des nouveaux marchés non traditionnels	Nombre des manifestations organisées sur les nouveaux marchés non traditionnels ciblés 06 Nombre des entreprises	Organisation des événements pour promouvoir des nouveaux marchés africains (COMESA ..)	Organisez une journée d'information sur le marché nigérian	45
				Organisation d'une journée d'information sur le marché burkinabé et la septième édition pour le forum international des partenariats et des affaires pour l'Afrique de l'Ouest «AFRICALLIA 2020»	26

Programme commerce extérieur	Chambre de commerce et d'industrie du centre				
Objectifs	Objectifs	Indicateurs	Activités et leviers d'action programmés	Activités réalisées	Nombre des entreprises participantes
		participantes :149		<p>Organisation d'un atelier sur les avantages de l'intégration de la Tunisie sur le marché commun Afrique orientale et australe "COMESA" et dans la zone libre-échange africaine (ZLECAF) et des règles d'origine</p> <p>Organisation d'un atelier à distance sur le marché nigérian</p> <p>Organisation d'un atelier à distance sur le marché kenyan</p> <p>Organisation d'un atelier à distance sur le marché camerounais</p>	<p>48</p> <p>10</p> <p>10</p> <p>10</p>

Programme commerce extérieur	Chambre de commerce et d'industrie du centre				
Objectifs	Objectifs	Indicateurs	Activités et leviers d'action programmés	Activités réalisées	Nombre des entreprises participantes
			Organisation des missions d'affaires sur le marché africain		00
		<p>Nombre des nouveaux marchés non traditionnels ciblés: 39 marchés</p> <p>Nombre des opportunités d'affaires et de partenariat répertoriées sur la plateforme en ligne de la chambre</p>	Introduction des opportunités des affaires et de partenariat pour des nouveaux marchés non traditionnels au sein de la plateforme en ligne des chambres	Introduction des opportunités des affaires commerciales et de partenariat pour des nouveaux marchés non traditionnels au sein de la plateforme en ligne des chambres: Kenya, Afrique du Sud, Éthiopie, Gabon, Côte d'Ivoire, Ronda, Burundi, Mali, Burkina Faso, Nigéria, Bangladesh, Portugal, Canada, Russie Qatar, Arabie saoudite, Koweït, Émirats, Égypte, Liban, Iran, Kazakhstan, Inde, Suisse, États-Unis d'Amérique,	

Programme commerce extérieur	Chambre de commerce et d'industrie du centre				
Objectifs	Objectifs	Indicateurs	Activités et leviers d'action programmés	Activités réalisées	Nombre des entreprises participantes
		481		Singapour, Royaume-Uni, Brésil, Ukraine, Croatie, Chili, Moldavie, Roumanie, Mexique, Norvège , Equateur, Australie, Russie, Géorgie.	
		Nombre des études des nouveaux marchés non traditionnels répertoriés sur la plateforme en ligne de la Chambre: 02	Introduction des études des nouveaux marchés non traditionnels dans la plateforme électronique de la chambre	Introduction d'une étude sur le marché nigérian et d'une étude sur le marché kenyan	
		Nombre des études réalisées :09	Elaboration des études sur les avantages économiques pour attirer davantage des	Elaboration des études sur les avantages économiques et d'investissements dans les gouvernorats de la région	

Programme commerce extérieur	Chambre de commerce et d'industrie du centre				
Objectifs	Objectifs	Indicateurs	Activités et leviers d'action programmés	Activités réalisées	Nombre des entreprises participantes
			opportunités d'exportation dans les gouvernorats de la région		
		Nombre des investisseurs et des prometteurs des projets bénéficiaires: 206	Accompagnement personnalisé dans le domaine de l'investissement, de la création des entreprises , de la législation économique et de l'information commerciale	Accompagnement personnalisé dans le domaine de la création des entreprises , de la législation économique et de l'information commerciale	
2.2 protéger le produit	Contribuer au développement du	Nombre des entreprises	Organisation des séances	Organisation des séances consultatives avec le directeur régional des centres	04

Programme commerce extérieur	Chambre de commerce et d'industrie du centre				
Objectifs	Objectifs	Indicateurs	Activités et leviers d'action programmés	Activités réalisées	Nombre des entreprises participantes
national et défendre les exportations	climat des affaires dans la région en terme d'investissements et d'exportation	bénéficiaires :129	d'accompagnement personnalisé avec l'administration	de contrôle des impôts à Sousse	
				Organisation des séances consultatives avec le directeur régional du bureau régional de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS)	06
			Organisation de rencontres individuelles avec les institutions de financement des entreprises	11	
			Organisation des rencontres d'encadrement et d'accompagnement pour les entreprises	Organisation forum de dialogue à distance avec les entreprises opérant dans le textile et habillement dans la crise post-COVID-19	05

Programme commerce extérieur	Chambre de commerce et d'industrie du centre				
Objectifs	Objectifs	Indicateurs	Activités et leviers d'action programmés	Activités réalisées	Nombre des entreprises participantes
			Organisation des visites de terrain pour promouvoir les services de la chambre	Organisation d'un séminaire d'information à distance sur les procédures exceptionnelles au profit des entreprises (financière, fiscale et sociale)	20
				Organisation d'un forum d'information sur le centre technique de l'emballage (Pack tec) et son rôle dans l'appui aux entreprises	10
				Organisation d'un forum d'information à distance sur le e-commerce en Tunisie au cours de la pandémie COVID-19	11
				Organisation d'un forum d'information	35

Programme commerce extérieur	Chambre de commerce et d'industrie du centre				
Objectifs	Objectifs	Indicateurs	Activités et leviers d'action programmés	Activités réalisées	Nombre des entreprises participantes
				à distance sur le paiement en ligne via le téléphone portable	
				Organisation d'un forum d'information à distance sur le marketing Digital	08
				Organisation d'une session de formation à distance sur le système d'achatTurneps	16
				Organisation d'un forum d'information à distance sur le programme du maîtrise de l'énergie dans le secteur industriel	
				Organisation des visites de terrain dans	03

Programme commerce extérieur	Chambre de commerce et d'industrie du centre				
Objectifs	Objectifs	Indicateurs	Activités et leviers d'action programmés	Activités réalisées	Nombre des entreprises participantes
				les entreprises situées dans les gouvernorats de Sousse et e Monastir	
2.3 Faciliter les procédures du commerce extérieur	Développement du système administratif et Qualification continue des ressources humaines	Nombre des services électroniques développés: 03	Projet de numérisation des services de délivrance des certificats d'origine et inscription dans la chambre		
			Numériser le bureau d'ordre de la chambre	Numériser le bureau d'ordre de la chambre	
			Instaurer un système de gestion des clients (CRM)	Instaurer un système de gestion des clients (CRM)	

Programme commerce extérieur	Chambre de commerce et d'industrie du centre				
Objectifs	Objectifs	Indicateurs	Activités et leviers d'action programmés	Activités réalisées	Nombre des entreprises participantes
			Améliorer le site Web de la chambre et introduire des données sur l'exportation et le développement des entreprises		
		Nombre des ateliers de formation : 01	Session de formation au profit des ressources humaines de la chambre	Participation à une session de formation sur « New Management Practices »	
				Participation à une session de formation sur la certification MOS Excel 2016	

Remarques :

Données supplémentaires relatives aux axes sur lesquels la chambre du centre travaillent pour les réaliser dans le cadre de son programme stratégique (tableau annexé ; ANNEXE 1 et ANNEXE)

III- Le Budget :

Le budget prévisionnel de la Chambre de Commerce et d'Industrie du centre, au titre de l'année 2020, en dinars tunisiens

Crédits de et d'investissement					Ressources					
	Réalisés 2018	Prévisions 2019	2019 réalisés	2020 Actualisés En juin 2020	Réalisés 2018	Prévisions 2019	Réalisés 2019	2020 Actualisés En juin 2020		
Section 1 : /Dépenses de fonctionnement					Section1 : Les ressources ordinaires	1.386.669	1.415.000	1.366.891	1.160.900	
Total Crédits de fonctionnement	1.404.490	1.361.000	1.498.202	1.429.400	Section2 : Les subventions	50.000	120.000	50.000	120.000	

Total des dépenses de fonctionnement					Section3 Ressources dans les cadres de projets et programmes de partenariat	121.598	50.000	15.824	300.000
Section 2 : Crédits d'Investissement	115.391	314.000	133.855	452.500	Section4 : revenus des placements	113.718	90.000	90.794	91.000
					Section5 : recouvrement des créances	0	0	0	210.000
Total	1.519.881	1.675.000	1.632.057	1.881.900	Total ressources	1.671.985	1.675.000	1.523.509	1.881.900

